l'unité

M 2805 - N° 546 - 8 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 17 février 1984

EXCLUSIF

PIERRE BEREGOVOY: "JE SUIS RESOLUMENT PARTISAN DE LA CROISSANCE"

En exclusivité, Pierre Bérégovoy a abordé avec "l'Unité" tous les grands problèmes de l'heure. Ce dialogue, nous avons voulu lui laisser son caractère vivant, (Pierre-Yves Poindron a passé un long moment avec le ministre des Affaires sociales), nous le soumettons à la réflexion de nos lecteurs

Sygma

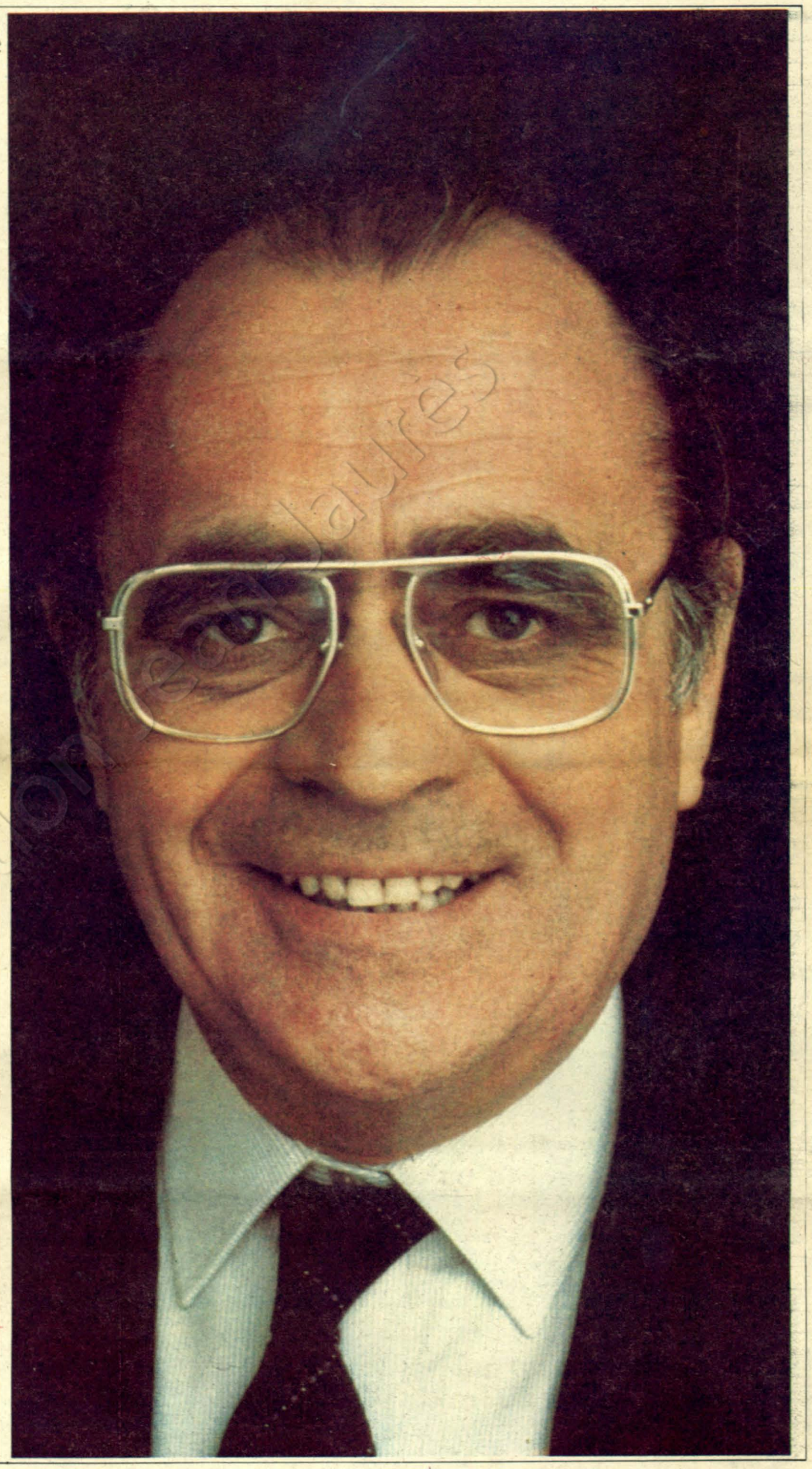

MOSCOU: TCHERNENKO, LE DERNIER AVANT LA RELEVE?

Cette fois, celui que les photos officielles publiées dans la "Pravda" désignent incontestablement comme le numéro deux est un homme de 52 ans, Mikhaïl Gorbatchev. Lentement une nouvelle génération de dirigeants se met en place

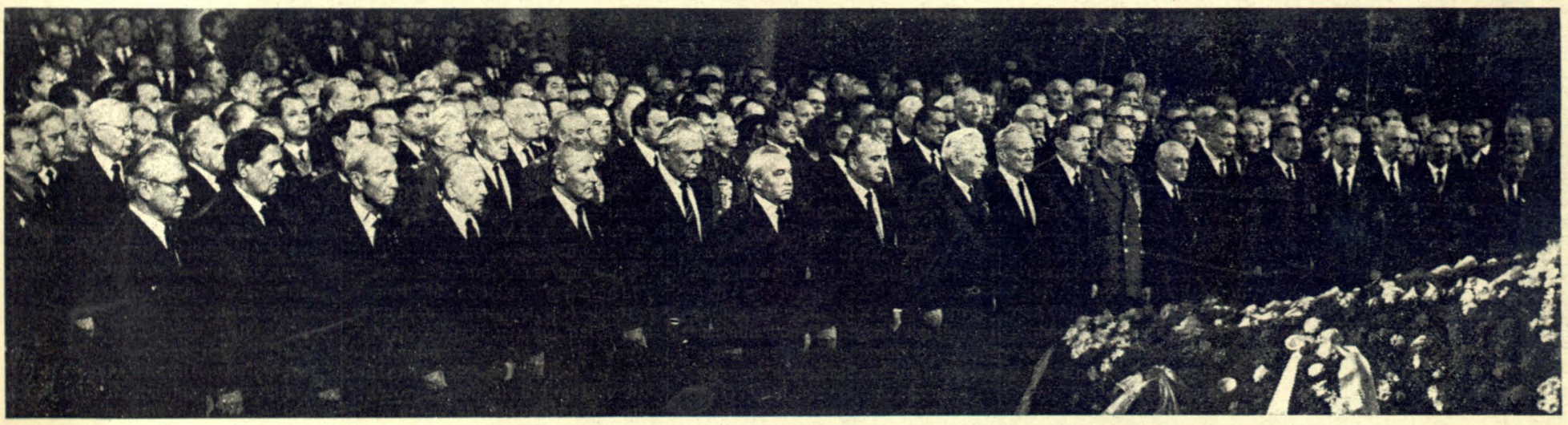

Politique française au fil des jours

Presse : fin du premier round

Finalement l'Assemblée nationale a adopté lundi, en première lecture, le projet de loi sur la presse par 328 voix (P.s.-P.c.) contre 159 (R.p.r.-U.d.f.). Jamais un texte n'avait suscité un débat aussi complexe et acharné sous la Ve République : 166 h 30 de discussion en séance publique, 2 598 amendements déposés... et trois députés de droite sanctionnés.

Le texte adopté tient très largement compte des amendements proposés par la Commission des affaires culturelles. Il interdit notamment à un groupe de presse de détenir plus de 15 % du marché des quotidiens nationaux ou régionaux ou plus de 10 % de chacune de ces deux catégories s'il possède des journaux dans les deux genres.

Autre modification importante : la suppression de toute assimilation de la procédure devant la commission pour la transparence à une quelconque forme d'autorisation préalable. En prenant des engagements limitant les investigations de la commission pour la transparence en ce qui concerne la presse des partis politiques, Georges Fillioud a levé les réticences des communistes à approuver le texte.

Ce projet de loi doit être immédiatement transmis aux sénateurs afin d'être étudié en commission, le débat en séance publique devant se dérouler lors de la session de printemps. Après quoi il retournera à l'Assemblée nationale en seconde lecture. Le marathon législatif n'est pas prêt d'être achevé.

JEAN-PIERRE BEDEI

R.l.p. : un arbre qui cache la forêt

Six radios saisies d'une procédure de retrait d'autorisation, la commission Galabert, sur demande de la Haute Autorité, n'y a pas été de main morte le jeudi 9 février. Par onze voix contre cinq, Radio Classique, Radio Ask, La Voix du Lézard, Radio Gilda, Radio Solidarité et N.R.J. furent les stations jetées à la vindicte populaire. Fautives elles sont. D'avoir usé d'une manière un peu trop grossière de la publicité. Sacro-sainte manne financière interdite par la loi du 29 juillet 1982. D'avoir utilisé un émetteur plus puissant que la norme admise. De ne pas avoir considéré les textes législatifs comme seule référence légale.

Vous les avez écoutées, ces radios parisiennes ? En quoi diffèrent-elles des autres ? Font-elles parties d'un complot anti-mesures administratives ? Disons le tout net : les décisions de la commission Galabert sont non seulement maladroites mais un tantinet choquantes. Maladroites parce qu'on a du mal à les prendre au sérieux tellement elles sont inadaptées à la situation des R.l.p. Choquantes, car c'est l'arbre qui cache la forêt. Penser que les représentants de cette instance voulue par le secrétariat d'Etat comme lieu de confrontation et d'exploration des projets peuvent avoir la mémoire qui flanche et donc une vertu bien-pensante quand il s'agit de privilégier telle ou telle expérience souvent annoncée comme volontairement (ou conjoncturellement) en dehors de la loi. Pourquoi cette situation ? Qui ignore les alliances objectives entre les différents porte-parole des fédérations ou syndicats se partageant le faisceau hertzien comme au bon vieux temps de la baronnie. Il y a des constitutions de féodalité chez les R.l.p. Il y a des partages de marchés de sponsors chez les R.l.p. Il y a des silences embêtants ou des bruits angoissants chez les R.l.p. Alors posons le problème publiquement ; la loi du 29 juillet 1982 est-elle dépassée ? Tout le monde est d'accord sur une chose : cette loi a le mérite d'exister mais aussi le tort d'être facilement contournable. De là à être inapplicable...

Deux mille quatre cents dossiers ont été ou vont être examinés par la commission, 800 à 1 000 radios sont ou seront autorisées. Là est un premier succès. Faisons en sorte, très vite, que des solutions à long terme soient recherchées afin qu'elles puissent vivre.

DENIS DANGAIX

Syndicats : où l'on reparle d'unité d'action

C'est parti : les syndicats tentent de reprendre leurs troupes en main sur le thème des « mutations technologiques ». Une bonne occasion de vérifier leur audience réelle, le degré de mobilisation de la base et le militantisme sur le terrain. André Bergeron était mardi dernier dans le Nord, où il a visité une houillère et Henri Krasucki devait, lui aussi, descendre dans une mine de potasse. Les fermetures de puits qui s'annoncent ont d'ailleurs été l'occasion de retrouvailles tous azimuts pour la C.g.t., la C.f.d.t., F.o. et la C.f.t.c., qui envisagent des actions en commun. Tout comme dans la « navale ». Toujours est-il que les « journées d'actions » se multiplient un peu partout, dans les secteurs et les régions, en Lorraine par exemple où, lundi dernier, mineurs de fer, métallos, sidérurgistes, ceux du textile et des charbonnages, du bois, des P.t.t., les communaux, etc. se sont mobilisés à l'appel de la C.g.t., avec des résultats inégaux. Idem dans le Languedoc-Roussillon et dans le Midi pyrénéen, à Carmaux et Decazeville, principalement chez les mineurs.

CLAUDE JADOUL

L'âge de leurs artères

Quel talent et surtout quelle santé ! En regardant le chef de l'Etat à l'émission « 7 sur 7 » on ne pouvait qu'être frappé par cette évidence. A 68 ans et en dépit d'un gros rhume attrapé entre deux avions, François Mitterrand par sa vitalité sereine a balayé toutes les spéculations douteuses sur la prétendue maladie gravissime qui le minerait. Un fou — un vrai celui-là — s'apprêterait à publier un pamphlet bourré de révélations sur le cancer arrivé au stade ultime qui selon ce redoutable mégalomane ravagerait le président.

Eh oui, la santé des chefs d'Etat fait beaucoup gloser dans les gazettes et c'est normal, quel pays souhaiterait être dirigé par un malade ! Et pourtant, si l'on en croit un film que T.f.1 a diffusé la semaine dernière « Ces malades qui nous gouvernent », c'est monnaie courante. A se demander même, après avoir vu ce film un tantinet partial, si on peut être chef d'Etat et bien portant ? N'est-ce pas totalement incompatible ? Je sais bien qu'il suffit de feuilleter un dictionnaire médical gaiement illustré pour se croire aussitôt atteint des affections les plus rares, mais la liste des illustres malades, responsables suprêmes d'un Etat et en temps de guerre, fait froid dans le dos.

De l'antériosclérose de Staline en passant par les insuffisances respiratoires aggravées d'alcoolisme et de tabagisme de Churchill à l'hypertension de Roosevelt, les syndromes multiples et divers qui auraient affecté les négociateurs de Yalta laissent pantois. Dire qu'ils se sont partagé le monde entre une transfusion sanguine et un ballon d'oxygène !

Cela dit, restons calmes, car dans le camp adverse on ne valait guère mieux. Toujours selon cette émission tout en nuances, Hitler était ravagé par une hystérie fonctionnelle ce qui expliquerait une certaine agressivité (sic) et Mussolini souffrait de terribles maux d'estomac motivant son exceptionnelle irascibilité (resic...).

Autrement dit, pour éviter que le sanglant épisode du nazisme se renouvelle il faudrait au préalable s'assurer que tout candidat à la direction d'un pays passe une visite médicale le reconnaissant non seulement sain de corps mais aussi d'esprit.

Mégalomanes, maniaques, bourreaux sanguinaires et autres sadiques colériques seraient irrémédiablement repoussés grâce à cette médecine du travail d'un nouveau genre. L'explication est quand même un peu courte !

Reste à souhaiter que Constantin Tchernenko qui vient de succéder à un autre illustre malade à l'âge de soixante-douze printemps s'est soumis à ce test... de même que Ronald Reagan qui, pour fêter ses soixante-quinze ans, entreprend un nouveau marathon électoral. Y'a plus de vieillards...

NICOLE CHAILLOT



P.s. et P.c. chez les salariés

Reconquérir l'opinion, faire barrage aux entreprises de la droite, mettre en évidence les réalisations du gouvernement de l'union de la gauche : le « grain à moudre » d'ici à 1986 ne manque pas. De ce point de vue, une priorité absolue : mobiliser les salariés. L'accord P.s.-P.c. du 1er décembre prévoit de dresser, partout devant les travailleurs, le bilan de l'action du gouvernement. Devant ou à l'intérieur de leurs entreprises, peu importe. L'essentiel, c'est de faire une démonstration unitaire — malgré les couacs — chez les salariés, l'électorat de la gauche. Et les trente entreprises choisies, de commun accord entre le P.s. et le P.c. — après bien des discussions — sont un bon « panel », un bon éventail de toutes les couches qui concernent la gauche. Le thème commun des meetings est bien choisi, lui aussi : comment mettre en application, sur le terrain, ces fameuses lois Auroux dont les organisations syndicales ont parfois du mal à se saisir. Trente entreprises, trente explications : une bonne occasion de sentir le pouls du pays sur un terrain concret. « L'Unité » consacrera un reportage sur le vif sur l'un de ces meetings.

C.J.



DIPAPACÉQUOI

L'espion qui venait du froid

par Piem

C'est alors qu'il entamait sa deuxième sortie dans l'espace que le cosmonaute américain Bruce McCandless assis sur son fauteuil volant vit passer dans sa trajectoire le numéro un soviétique. Les longues heures de préparation qu'il avait subies à la N.a.s.a. lui permettaient de faire face à toute éventualité, aussi c'est sans se départir de son calme qu'il interpella le passant.

— Hello ! Boy, where are you going ?

— Top secret. Mission K.g.b.

— La route risque d'être longue, une petite pose vous fera du bien. Permettez que je vous fasse une petite place.

Le cosmonaute appuya sur un bouton et un strapontin, prévu à cet usage, se déploya à droite de son siège.

Youri prit place. L'air du large semblait l'avoir revigoré, il paraissait en pleine forme et cette mauvaise grippe était déjà de l'histoire ancienne.

Bruce fit pivoter la manette gauche de son étrange machine et le fauteuil fit un quart de tour. Les deux hommes tournant le dos au vaisseau Challenger découvraient devant eux l'infini de l'espace.

— Cela doit vous faire une drôle d'impression de ne plus être relié au Politburo ? demanda l'Américain. Vous pouvez ici parler sans crainte.

— Jeune homme, je ne suis pas mort de la dernière pluie, vos micros sont branchés ; la N.a.s.a. nous écoute. Prenons du large.

Bruce McCandless débrancha son système de transmission et poussant à fond la manette d'azote ils s'éloignèrent à la vitesse du son.

Ce n'est que lorsqu'ils arrivèrent dans les faubourgs de la nébuleuse d'Andromède que Youri, sensiblement rassuré, reprit la conversation.

— Voyez-vous, Bruce, j'ai donné ma démission de premier secrétaire parce que j'étais beaucoup trop jeune pour remplir cette fonction. Un responsable dans mon pays n'atteint la pleine capacité de ses moyens qu'aux alentours des quatre-vingt-dix ans.

— Avouez que vous êtes un déçu du soviétisme ?

— Je ne vais pas tomber dans le piège de vos arguments capitalistes, ce n'est ni le moment ni l'endroit et, ajouta-t-il en tournant la tête de droite à gauche et de haut en bas, on pourrait nous entendre.

Ils se trouvaient à deux millions d'années lumières de la place Rouge, mais Youri qui avait été pendant quinze ans chef du K.g.b. savait que cette distance ne le mettait pas à l'abri des oreilles indiscrètes.

Le Politburo avait en effet déployé au-dessus du Kremlin la grande antenne parabolique qui permet, en cas de besoin, de recueillir la pensée de Lénine.

Tchernenko, Romanov, Gorbachëv, Vorotnikov et Rimski Korsakov se disputaient la première place autour du Samovar. Le général Dourakine avait consigné ses troupes. La démocratie soviétique suivait son cours.

A la N.a.s.a. on s'inquiétait de la disparition du cosmonaute, on connaissait son sens du devoir, et sa femme elle-même affirmait qu'il n'avait jamais fait de fugue. Elle fut chargée de rentrer en contact avec lui par télépathie.

Bruce reçut le message cinq sur cinq.

— Excusez moi, Youri, d'interrompre notre brève conversation, ma femme m'appelle.

La politesse soviétique est bien conçue. Youri remercia le cosmonaute pour ce petit brin de compagnie ; il l'embrassa sur la bouche et prit congé. Bruce replia le strapontin et regagna Challenger.

Une tentative de rapprochement entre les deux blocs avaient eu lieu ; elle portait en elle toutes les promesses d'un monde meilleur.

Peut-être après tout faudra-t-il sortir de notre galaxie pour apprécier vraiment les charmes de notre vieille terre ?

C'est peut-être quand le corps est froid que les cœurs se réchauffent.

EXCLUSIF

PIERRE BEREGOVOY : " JE SUIS RESOLUMENT PARTISAN DE LA CROISSANCE"

En exclusivité, Pierre Bérégovoy a abordé avec "l'Unité" tous les grands problèmes de l'heure. Ce dialogue, nous avons voulu lui laisser son caractère vivant, (Pierre-Yves Poindron a passé un long moment avec le ministre des Affaires sociales), nous le soumettons à la réflexion de nos lecteurs

PAR PIERRE-YVES POINDRON

LA croissance, la croissance, la croissance... pour Pierre Bérégovoy, c'est la clef de tout. Elle seule permettra de dégager des emplois et d'enrayer le chômage. Elle seule garantira une protection sociale de haut niveau sans freiner le dynamisme des entreprises ni peser sur les revenus disponibles des particuliers. Inversement — car tout est lié pour le ministre des Affaires sociales — l'équilibre des comptes sociaux est une des conditions de l'assainissement de l'économie et de son redressement. Voilà pourquoi, il tient tant à équilibrer les comptes de la Sécurité sociale — « et ils le seront », pas de doute là-dessus. Cet équilibre protège le système de protection sociale de tout « dérapage » qui, en fin de course, risquerait de tout faire « sauter ».

Aussi, depuis son arrivée au ministère, Pierre Bérégovoy veut conjuguer rigueur, progrès social, modernisation. Pas question donc de revenir sur la gestion rigoureuse à laquelle sont — fermement — conviés les hôpitaux ; les impératifs de la gestion devraient d'ailleurs les inciter à faire un meilleur usage du système de soins et surtout à se moderniser. Mais la rigueur ne signifie pas que l'Etat soit omniprésent. Au contraire, le ministre des Affaires sociales souhaite clarifier les rôles : les partenaires sociaux doivent prendre toute leur place et dans la modernisation de l'appareil productif et dans la gestion du système de protection sociale.



Pierre Bérégovoy bavardant avec des enfants de travailleurs immigrés, à Sartrouville.

— « L'UNITE » : L'un des problèmes les plus importants que le gouvernement va maintenant traiter plus en détail avec les partenaires sociaux est celui des restructurations industrielles. En fait, on ne parle de restructurations que depuis deux ans. Pourquoi si tard alors que le IXe Plan a encore été discuté à la fin de l'an dernier ?

PIERRE BÉRÉGOVOY : La modernisation industrielle de la France est un objectif avancé dès 1981 dans le plan intérimaire et inscrit dans le IXe Plan. Il s'agit en effet de transformer notre appareil de production afin que notre économie soit compétitive. Le gouvernement s'en est donné les moyens par la nationalisation d'un certain nombre de groupes industriels et du secteur bancaire, et par la mise en place des lois Auroux qui visent à favoriser la négociation dans les entreprises.

Mais il se trouve que les conséquences de la crise économique et de la mutation industrielle sont plus graves dans trois secteurs : charbonnage, sidérurgie et chantiers navals. Ces secteurs connaissent des difficultés structurelles du fait de la géologie pour le charbon, de l'évolution de la demande mondiale pour les deux autres. Les problèmes qui se posent dans l'automobile et le téléphone sont d'une autre nature. Mais il est aussi important que les questions de sureffectifs y soient réglées dans de bonnes conditions économiques et sociales.

— Pourquoi s'être limité à seulement cinq des secteurs industriels ? N'y a-t-il pas d'autres secteurs pour lesquels il serait souhaitable d'agir dès maintenant comme le gouvernement le fait pour le téléphone ?

— Ce n'est pas exact. Des mesures ont déjà été prises en faveur du textile et de la machine-outil, industries traditionnelles qu'il faut adapter, et pour les industries nouvelles que sont l'informatique, la bio-industrie, la robotique...

De nombreuses entreprises vivent des mutations tous les jours... L'avenir de notre économie et la solution au chômage passent par cette modernisation. Si l'économie mondiale ne retrouve pas le chemin de la croissance, des difficultés sociales dans les pays industriels, sociales et économiques dans les pays en développement ne manqueront pas de surgir.

Pour cela, il nous faut mener à bien une double tâche : l'assainissement de notre économie, la modernisation de notre industrie.

L'assainissement exige l'équilibre des finances publiques et notamment des comptes sociaux. Rappelez-vous qu'en 1982 on annonçait des déficits considérables pour la Sécurité sociale et l'assurance chômage, au total plus de 60 milliards. L'équilibre retrouvé est capital pour notre redressement économique.

La rénovation de l'industrie doit nous permettre de produire plus et à meilleur prix. Si nous laissions les entreprises en difficulté perdre de l'argent, il faudrait avoir recours, pour compenser leurs pertes, à des subventions, autrement dit, à l'impôt. De nouveaux prélèvements freineraient alors l'activité et provoqueraient de nouvelles suppressions d'emplois, et donc une augmentation du chômage. Par contre, en rendant nos industries compétitives chez nous et à l'extérieur, nous créerons en fin de compte des emplois. Tel est notre objectif.

— On dispose finalement d'assez peu d'éléments chiffrés sur les mesures arrêtées par le gouvernement le 8 février. Combien de postes de travail sont visés ?

— Si on s'en tient aux charbonnages, à la sidérurgie et aux chantiers navals, en gros 40 000 postes sur trois ans. Mais il est vrai que la mutation industrielle du pays en concerne beaucoup d'autres. Les solutions sont d'ordre économique et d'ordre social. Solutions économiques : il faut encourager l'initiative, la création d'entreprises, la création d'emplois. Solutions d'ordre social : il faut donner à chacun sa chance. Les travailleurs les plus âgés peuvent être orientés vers la préretraite, mais les autres doivent être formés aux métiers de demain. Les entreprises traditionnelles, comme les plus récentes, vont faire appel à de nouvelles technologies pour lesquelles les gens ne sont pas actuellement formés. Donc, l'effort de formation est capital. C'est la clé de tout. Aujourd'hui, certaines entreprises, plus nombreuses qu'on ne le croit, renoncent à développer leurs activités faute de trouver les personnes qualifiées dont elles ont besoin. C'est là un obstacle qu'il faut lever. Le congé de conversion, qui permettra l'apprentissage d'un nouveau métier, s'inscrit dans cette perspective.

— Vous en suivrez la mise en place. Quels sont les salariés qui en bénéficieront en priorité ? Vers quelle formation seront-ils orientés et selon quels critères ?

— Une précision d'abord : la formation intéresse tous les salariés et nous avons fait à cet égard un gros effort. Actuellement, en France, chaque année, trois millions de salariés suivent une formation de durée variable.

Le congé de conversion est limité aux salariés des trois secteurs déjà cités : charbonnages, chantiers navals, sidérurgie. Les salariés qui ne pourront pas continuer à travailler dans ces secteurs pourront choisir entre un licenciement économique ou un congé de conversion. Pendant la durée de ce congé, qui ne pourra pas excéder deux ans, le contrat de travail ne sera pas rompu. Et tout sera fait pour que les salariés soient reclassés dans de bonnes conditions, le plus tôt possible. De toutes façons le congé de conversion est une proposition soumise à discussion. En ce moment même, je consulte les syndicats et les organisations patronales. Il en sera de même sur tous les aspects économiques et sociaux des restructurations. Tout est négociable et nous prendrons le temps qu'il faudra pour aboutir au meilleur résultat.

— Certains craignent que les congés de conversion créent une discrimination entre les salariés et suscitent quelques jalousies. D'autres ont peur qu'ils ne débouchent sur pas grand-chose.

— Il y a des secteurs qui sont plus en difficulté que d'autres, dans des régions vulnérables. Il fallait un traitement particulier. Certains redoutent un phénomène de contagion et craignent que, dans d'autres régions, dans d'autres secteurs, les salariés demandent à bénéficier des mêmes avantages. Le coût en serait excessif pour notre économie. Il faut que nous l'expliquions. En outre, les congés de conversion ne doivent pas nous faire perdre de vue l'effort de formation engagé depuis deux ans et qui se développe à vive allure sur l'ensemble du territoire.

Les résultats ? Ils dépendent d'abord de la qualité de la formation mise en œuvre et ensuite de la création d'entreprises et d'emplois dans ces régions. L'économique et le social sont étroitement liés. Il n'est pas question pour le ministre des Affaires sociales ou le ministre de l'Emploi d'être des brancardiers des difficultés économiques... Une bonne politique économique permet une bonne politique sociale. Mais l'équilibre des comptes sociaux, la qualité du dialogue social dans l'entreprise, la mise en œuvre d'une politique contractuelle qui associe les salariés aux prises de décision, bref, une bonne politique sociale est aussi nécessaire à la réussite de la politique économique.

— D'après un sondage publié dans « Libération », les Français comprennent la nécessité de la modernisation industrielle, mais restent sceptiques quant aux emplois que les technologies nouvelles permettent de créer. Qu'en pensez-vous ?

— Le scepticisme n'est pas aussi grand qu'on le dit : 30 % ont répondu au sondage qu'il y aurait autant d'emplois, et 15 % qu'il y en aurait plus, les industriels étant 29 % dans ce cas. Mais je le comprends. Toute

(suite en page 4)





A.f.p.

Pierre Bérégovoy inaugurant le scanner de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris. *Intronisé maire de Nevers.*



Assistant à un groupe d'expression des salariés aux laboratoires Spécia.

(suite de la page 3)

période de mutation entraîne des incertitudes et des interrogations. Ce n'est pas nouveau. En 1832, les canuts de Lyon protestaient contre l'introduction du métier à tisser, parce qu'il allait supprimer des emplois. Or, tout au long des XIXe et XXe siècles, la machine a créé beaucoup plus d'emplois qu'elle n'en a supprimés. Il faut aborder les mutations dans cet esprit.

Prenons l'exemple de l'automobile : la robotisation va supprimer des emplois d'O.s. C'est une bonne chose parce que le travail à la chaîne est particulièrement aliénant. Il va falloir construire des robots. Pour cela, on aura besoin d'ingénieurs, de chercheurs, de techniciens et se trouveront créés des emplois d'une plus haute qualification.

— Il est difficile de transformer un O.s. en ingénieur en deux ans...

— Un O.s. peut être orienté vers des emplois plus qualifiés. Sans doute y a-t-il des salariés qui éprouvent plus de difficultés que d'autres. Ce n'est pas une raison pour les laisser à la traîne. Chacun doit pouvoir trouver un emploi correspondant à ses possibilités.

Autre aspect essentiel de la modernisation : l'introduction de technologies nouvelles permet aussi des gains de productivité. Le coût des produits s'en trouve réduit. Rappelez-vous ce que coûtait en 1950 une voiture, un réfrigérateur, une machine à laver. Leur coût n'a pas évolué au rythme de l'inflation. La baisse des coûts de production a eu un double effet positif, sur les revenus des salariés et sur la consommation. La modernisation crée plus de richesses et finalement plus d'emplois. C'est pourquoi je suis résolument partisan de notre engagement dans la troisième révolution industrielle, résolument partisan de la croissance. Rien n'aurait été plus grave pour les socialistes que de s'enfermer dans le mythe de la croissance zéro, source de sclérose et de retard.

— Dans une période économique difficile, vous êtes parvenu à équilibrer fin 1983 les comptes de la Sécurité sociale en réduisant notamment la croissance des dépenses de santé. Etes-vous sûr de parvenir au même tour de force cette année ?

— Les comptes de la Sécurité sociale sont non seulement équilibrés, mais ils sont excédentaires. A la fin 1982, nous avions un déficit de trésorerie de 11,6 milliards, dû aux déficits de 1981 et 1982. Nous avons une trésorerie équilibrée à 200 millions près, à la fin 1983.

Cet excédent résulte d'abord des mesures fiscales que nous avons prises ; je ne nie pas que les recettes ont augmenté. Mais il résulte aussi de l'effort très important que nous avons fait pour maîtriser les dépenses de santé, en particulier les dépenses hospitalières et pharmaceutiques.

"Il n'y a pas trop d'Etat mais trop de bureaucratie"

Les dépenses de santé avaient crû en 1982 de 18,5 %, elles ont augmenté en 1983 de 11,3 %. Compte tenu de la hausse des prix, l'augmentation est de 1,6 %, et même de 1 % pour l'hospitalisation publique.

En 1984, il en sera de même. Nous aurons un excédent dans les branches maladies et famille et un déficit dans la branche vieillesse. Mais globalement, les comptes seront équilibrés. Peut-on poursuivre l'effort de maîtrise des dépenses de santé ? Je suis convaincu qu'il le faut car si nous laissions un dérapage s'installer, c'est tout le système de protection sociale qui risquerait de sauter. Chacun doit comprendre la nécessité de cet effort : le gouvernement, les professions de santé, et les Français qui, d'ailleurs, ont pris conscience de l'importance de l'enjeu. L'équilibre des comptes, nous le devons aussi à leur nouveau comportement.

Compte tenu de l'évolution du progrès médical et de l'allongement de la durée de vie, les dépenses de protection sociale sont appelées à augmenter, en volume, de 2 à 2,5 % par an. Avec une croissance économique de 2,5 % nous n'avons pas de problème de financement... Avec une croissance inférieure se pose la question des transferts : diminue-t-on les prestations familiales ? Institue-t-on un ticket modérateur ? Diminue-t-on les pensions de vieillesse ? Si l'on considère que la protection sociale doit être maintenue à son niveau actuel — ce qui est mon avis —, il faut alors opérer un transfert entre la consommation immédiate et la consommation future, entre la consommation individuelle et la consommation collective. Ce sont les questions que nous nous posons aujourd'hui, et dont je discute avec les partenaires sociaux.

Mais vous remarquerez que le retour à la croissance économique et la diminution du chômage nous permettraient de réduire nos difficultés en matière de protection sociale. Tout est lié. Le déficit des comptes pesait sur l'économie française et finalement engendrait une progression du chômage. En équilibrant les comptes de la Sécurité sociale, en équilibrant les comptes de l'assurance-chômage — comme nous y sommes parvenus avec la collaboration des partenaires sociaux — nous assainissons l'économie et créons les conditions de son redressement.

— Lorsque vous dites « qu'il est possible de prévoir chaque année les recettes nécessaires au financement des dépenses sociales, quitte à procéder aux ajustements nécessaires en cours d'année », faut-il s'attendre à des augmentations de cotisations, à de nouvelles taxes comme celles sur l'alcool, ou encore à un effort accru des contribuables ?

— Si la croissance est nulle, compte tenu de l'augmentation même modérée des dépenses sociales, l'alternative se pose en ces termes : quelles recettes ? Ou quelles économies ?

S'il y a croissance, les difficultés s'estompent. Cela étant, il ne faudra pas abandonner la gestion rigoureuse des dépenses de santé et l'on devra être attentif à l'évolution des dépenses « vieillesse ».

On ne peut dépenser plus que ce que l'on a. Même avec un peu plus de croissance, la bourse ne sera pas largement ouverte.

— Pouvez-vous nous dire sur quelle situation économique et sur quelle situation de l'emploi vous avez tablé pour faire le calcul des comptes de la Sécurité sociale, cette année ?

— Nous sommes partis des hypothèses établies par la Commission des comptes de la nation et le ministère de l'Economie et des Finances. Nous avons prévu pour 1984 une hausse des prix cohérente avec l'objectif de 5 % en fin d'année, une hausse de salaire correspondante et, d'autre part, une diminution des effectifs cotisants de 0,80 %. C'est dans cette perspective-là que nos comptes sont équilibrés.

Un peu moins de chômage et nous aurons un peu plus d'argent dans les caisses ; un peu plus de chômage et nous aurons un peu plus de difficultés.

De même, en ce qui concerne l'assurance-chômage, l'Unedic a retenu l'hypothèse de 210 000 demandeurs d'emplois de plus en 1984 ; 150 000 en 1985. Il s'agit d'hypothèses maximales. Je suis persuadé que, grâce à notre effort de modernisation et aux initiatives prises pour la création d'emplois et d'entreprises, les résultats seront meilleurs et que l'objectif fixé par Pierre Mauroy pourra être tenu.

— Hypothèses maximalistes... Mais au cas où, malgré tout, il y aurait plus de demandeurs d'emplois, à quoi faudrait-il s'attendre, côté recettes de la Sécurité sociale ? A une augmentation des cotisations, à de nouvelles taxes, etc. ? J'en reviens à la question précédente...

— Si le chômage s'aggravait, il est bien évident que nos prévisions économiques seraient à réviser. Une crise internationale, une détérioration de l'économie mondiale ont eu et auraient des incidences sur l'économie française. Par contre, une reprise de l'économie mondiale, même faible, donnera à notre économie un élan nouveau. De ce point de vue, il faut être raisonnablement optimiste à moyen terme. D'autant plus que les mesures dont nous venons de parler — avec la relance du bâtiment en plus — ont justement pour but d'endiguer le chômage.

— La décélération des dépenses de santé a été obtenue en maîtrisant surtout les dépenses hospitalières. Mais on dit que les milieux hospitaliers, et pas seulement dans ces milieux, « les hôpitaux ont du mal à boucler leur fin de mois ». Est-il possible de faire des économies et de moderniser les hôpitaux ?

— Oui, et il est d'abord possible de bien gérer... Dans le domaine de la santé, c'est très clair, deux problèmes se présentaient à nous : l'hospitalisation, la démographie médicale. Nos prédécesseurs ont construit beaucoup d'hôpitaux, parfois trop ; il y a certainement trop de lits aujourd'hui. Par contre, la modernisation des équipements a pris du retard.

De même, ils n'ont pas suffisamment construit de maisons pour les personnes âgées ; ils ont négligé l'hospitalisation à domicile. Nous avons changé en profondeur ces orientations. Premièrement : certains hospices seront transformés en maisons de retraite avec section de cure médicale pour personnes âgées. Deuxièmement : les hôpitaux doivent s'équiper des techniques les plus modernes. Priorité à l'équipement. Priorité aussi à la tion des hôpitaux et les autorités préfectorales, mais qui induisait un comportement inflationniste. Nous avons donc fait une réforme importante : le budget global qui permet à l'hôpital de savoir où il va dès le début de l'année.

Un changement de méthode provoque toujours un bouleversement dans les habitudes, donc quelques réserves qui, ici ou là, s'expriment chez les gestionnaires hospitaliers. Nous devons les comprendre.

Sur le plan financier, je ne contesterai pas que certains hôpitaux ont pu connaître des difficultés de trésorerie. Des avances ont été consenties pour y faire face : elles n'ont été que de 2 p. 1 000 en 1983, contre 3 p. 100 en 1982. Mais cela n'a rien à voir avec les informations fantaisistes que l'opposition, si légère dans ses prévisions hier, se plaît à colporter aujourd'hui. Et pour en finir avec toutes les interprétations, et afin d'y *voir clair*, j'ai demandé à l'Inspection générale des affaires sociales de faire une enquête. Nous rendrons publics les comptes des hôpitaux. Ils sont meilleurs qu'on ne le dit et les économies réelles ont été beaucoup plus importantes qu'on ne l'espérait. Il ne faut pas noircir le tableau.

— Vous-mêmes et les partenaires sociaux vous vous êtes mis d'accord sur deux régimes d'indemnisation du chômage, l'un relevant de l'assurance,

"Le ministre des Affaires sociales ne doit pas être le brancardier de l'économie"

prévention. Ce sont les moyens de maîtriser les dépenses de santé à long terme.

Quant à la démographie médicale, nous en héritons : 60 000 médecins en 1970, 120 000 aujourd'hui, 180 000 à la fin de la décennie, 10 à 12 000 étudiants de plus en médecine chaque année de 1968 à 1978. Nos prédécesseurs n'ont pas su ou pas voulu prévoir. Nous nous montrons plus sérieux qu'eux : nous menons un effort de justice sociale sans précédent dans le cadre d'une prévision de l'avenir aussi juste que possible, et nous avons pris la décision d'ajuster le nombre des étudiants aux besoins de la population en n'acceptant que 5 000 étudiants en 1984.

Gouverner c'est prévoir et gouverner c'est choisir. Nous avons fait le choix de maintenir la protection sociale au niveau où nous l'avons portée après deux ans d'exercice du pouvoir. Maintenant il s'agit de consolider les acquis et pour cela, il faut gérer sérieusement.

Revenons aux hôpitaux. Les gestionnaires étaient habitués à un système de prix de journée, durement négocié entre la direc-

l'autre de la solidarité. Cette répartition des rôles est-elle possible, est-elle souhaitable pour d'autres domaines de la protection sociale ?

— La partition entre deux régimes n'est pas le fait du gouvernement. Les partenaires sociaux ont estimé qu'on devait distinguer le régime d'assurance, financé par des cotisations, d'un régime de solidarité à la charge de la collectivité. Nous en avons accepté le principe. On aurait pu imaginer autre chose.

L'essentiel à mes yeux, c'est que les responsabilités soient clairement fixées. Les prestations d'assurances sont financées par des cotisations, les décisions seront prises par les partenaires sociaux ; les prestations de solidarité sont financées par l'impôt ; l'Etat, en concertation avec les partenaires sociaux, prend les décisions. Ainsi décide celui qui paie.

Le gouvernement a eu le souci de développer un effort de justice sociale en direction des jeunes — primo demandeurs d'emplois ou travailleurs précaires — et des chômeurs de longue durée dont les allocations sont sensiblement améliorées.

"Redressement démographique, modernisation industrielle, progrès social vont ensemble"



Sygma



Le ministre des Affaires sociales avec les « partenaires sociaux » : Maire, Krasucki, Gattaz et Bergeron.



Pascal Lebrun



Ultimes négociations. sur l'Unedic.



A.f.p.

Lorsque je suis entré au gouvernement, on annonçait pour l'assurance-chômage, un déficit de 37 milliards. Nous avons pris des mesures difficiles en novembre 1982, « courageuses » comme l'on dit, mais en général on qualifie ainsi les mesures impopulaires. Les partenaires sociaux ont pris, de leur côté, leurs responsabilités et nous repartons sur des bases saines. Le problème des emprunts et des dettes de l'Unedic est réglé dans des conditions équitables. Les deux régimes sont équilibrés. Les incertitudes qui pesaient sur l'assurance-chômage provoquaient une inquiétude chez les travailleurs. Il était très important de les lever. Ainsi, ceux qui ont le malheur d'être frappés par le chômage sont sûrs que leurs indemnités de chômage seront payées.

La répartition entre assurance et solidarité peut-elle s'étendre à la protection sociale ? Pourquoi pas si la séparation est clairement fixée ?

Partons de quelques idées simples. Dans un système d'assurance, comme son nom l'indique, on s'assure contre les risques de la maladie, pour sa pension vieillesse ou pour percevoir des indemnités chômage. C'est un régime contributif : on paye, on reçoit. Mais peut-on dire que l'allocation aux adultes handicapés relève de l'assurance ? Absolument pas. Le malheur a frappé une famille, un enfant, la solidarité nationale doit intervenir. De même, le minimum vieillesse relève de la solidarité.

Les dépenses de famille ? On ne s'assure pas pour avoir des enfants. La politique familiale traduit une volonté politique et une ambition nationale. Il serait normal que la collectivité la prenne en charge. Plusieurs responsables syndicaux à qui j'en ai parlé admettent d'ailleurs qu'il y a là une distinction nécessaire qui met en cause le mode actuel de financement et non l'organisation de la Sécurité sociale. Comme l'essentiel de la protection sociale, notre système d'allocations familiales est financé par des cotisations, assises sur les salaires et les revenus d'activité des non-salariés. Tout le monde en bénéficie quelle que soit la nature de ses revenus. Nous réfléchissons à un système nouveau qui pourrait s'inspirer de la distinction dont nous venons de parler.

— Et pour la santé, peut-on imaginer que ce qui relève de la prévention soit budgétisé ?

— Nous l'avons déjà fait. La taxe tabac-alcool a pour but, c'est vrai, d'apporter des recettes, mais aussi de développer la prévention. Les excès de tabac et d'alcool entraînent pour la collectivité des dépenses de l'ordre de 100 milliards de francs par an, dont 35 à la charge de la Sécurité sociale. On peut donc admettre que pour promouvoir une politique de prévention et d'information on ait recours à d'autres modes de financement. A condition de ne pas s'engager dans une assurance maladie à deux vitesses. L'égalité dans l'accès aux soins est un principe intangible.

— Quel mode de financement de la Sécurité sociale aurait votre préférence ? Fiscalisation, assiette des cotisations sur la valeur ajoutée...

— La discussion qui vient de s'ouvrir avec les partenaires sociaux montre à l'évidence que les opinions sont diverses.

Pour ma part, je n'écarte ni la fiscalisation de certaines dépenses, telles les allocations familiales, ni la prise en compte de la valeur ajoutée créée par l'entreprise, qui est d'ailleurs revendiquée par le Parti socialiste. Les cotisations sociales actuelles assises sur les salaires constituent un frein à l'embauche et un handicap à nos exportations. Cela dit, les experts sont loin d'être d'accord et nous devons poursuivre nos études. Mais le fond du problème n'est pas là. Cotisation ou impôt, cela sort toujours d'une poche. Les cotisations, on sait de quelle poche ; de celle des salariés ou des entreprises sous forme de salaire différé. L'impôt sort de poches différentes : impôt sur le revenu, impôt sur les grandes fortunes, impôt sur la consommation, la T.v.a. etc. Je partage l'opinion de Pierre Joxe sur ce point : on ne peut pas séparer la réforme du financement de la protection sociale de la réforme fiscale. Ma préférence va à une forme de prélèvement social et fiscal qui soit juste socialement et efficace économiquement. Telle réforme qui aboutirait à freiner l'activité des entreprises ou leur capacité à investir aurait des effets négatifs sur l'emploi. Telle autre qui aggraverait la pression sociale ou fiscale sur les catégories sociales les plus modestes serait injuste. Justice sociale et dynamisme économique sont à concilier.

— Vous prônez l'autonomie des partenaires sociaux. « L'Etat, dites-vous, ne doit pas se substituer à eux, ni décider à leur place. » C'est un langage nouveau, y compris à gauche. Mais que se passerait-il par exemple si une centrale syndicale refusait de signer la nouvelle convention d'assurance-chômage ?

— J'ai dit que l'Etat ne doit pas se mêler de tout, c'est vrai, mais je n'accepterai pas, non plus, que les partenaires sociaux décident à sa place lorsqu'il s'agit du domaine de ses responsabilités. Il n'y a pas trop d'Etat mais trop de bureaucraite. L'autorité n'a rien à voir avec un dirigisme tatillon. Cela remonte à loin dans notre pays, et la situation s'est aggravée sous le septennat de Giscard d'Estaing. On croule sous les règlements. Tenez, même dans mon ministère, il n'est pas aisé de prendre une décision sans en référer à une autre administration. Ce n'est pas sain. L'esprit de responsabilité s'en trouve sclérosé. Dans un pays démocratique, le gouvernement, investi par le suffrage universel, décide des grandes orientations et il gère l'intérêt public. Les décisions doivent être exécutées, étant entendu qu'il ne doit pas décider de tout.

Venons-en au dialogue social. Là encore, il convient de fixer clairement les responsabilités. Il y a ce qui est du domaine de la loi ; il y a ce qui est du domaine de la convention. Je crois très important que la convention règle le maximum de choses par un dialogue direct entre les chefs d'entreprise et les syndicats. La politique contractuelle responsabilise les uns et les autres. Il est d'ailleurs plus facile de transformer les rapports sociaux par contrat que par décret. Est-ce que cela marche ou non ? Le pluralisme syndical est une caractéristique de notre pays. Pour mettre tout le monde d'accord dans une entreprise, dans une branche, au niveau national, ce n'est pas très facile. Je fais tout ce que je peux pour rapprocher les points de vue. Il faut du temps. La dernière séance de négociations sur l'assurance – chômage a duré douze heures, mais nous avons abouti à un accord général, dont tout le monde s'est félicité.

Trois syndicats sur cinq avaient signé le protocole fixant le régime d'assurance. Tous les cinq ont signé le relevé de conclusion au ministère des Affaires sociales. Il est de la responsabilité de la C.g.t. et de la C.f.d.t. de décider d'adhérer ou non au protocole. Je ne souhaite pas qu'ils restent à l'écart du nouveau système mis en place, et telle ne me paraît pas être leur intention. Les uns et les autres trouveront la formule qui leur conviendra. L'Etat devra, pour ce qui le concerne, conclure une convention avec la nouvelle Unedic pour fixer les engagements des uns et des autres.

— Le « Grenelle » de la protection sociale, c'est pour quand ?

— Nous commençons une série de consultations qui nous permettront de voir dans quelles conditions on peut réunir l'ensemble des partenaires sur la protection sociale. Procédons par étapes et ne précipitons pas le mouvement, compte tenu des difficultés de l'entreprise et aussi des contradictions existant entre les positions des différents partenaires.

— Dernière question, la natalité baisse en France comme dans les autres pays européens. Signe des temps ? Déclin d'une civilisation ? Crainte de l'avenir ? Cette tendance est-elle irréversible ?

— Je ne suis pas prophète. J'observe que la France ne suit pas exactement le mouvement des autres pays où la baisse a été continue. En 1983, nous enregistrons 50 000 naissances de moins, mais la natalité a remonté au cours du dernier trimestre. L'analyse des chiffres mérite d'être affinée. Si nous voulons assurer le renouvellement des générations, le taux de fécondité, comme l'on dit, doit être de 2,1. Nous sommes actuellement autour de 1,7-1,8. Il faut donc encourager la naissance des enfants par une politique d'allocations, mais surtout permettre à chaque couple, à chacun des parents, femme ou homme, de concilier sa vie professionnelle avec sa vie familiale. La maternité doit être aussi vécue comme quelque chose d'heureux. La manière dont une femme vit sa grossesse est déterminante.

Alors, phénomène de civilisation ? C'est une grande interrogation. Une chose est sûre : une nation qui vieillit est une nation qui s'appauvrit. Pas seulement parce qu'il y a davantage de retraités que d'actifs — c'est une vision simpliste. Mais parce que ce sont les nations jeunes qui préparent le mieux l'avenir. L'histoire des civilisations le montre. Le vieillissement des nations a toujours engendré leur déclin. Certes, les inventeurs n'ont pas d'âge. A 30 ans, comme à 80 ans, ils font des découvertes, mais ils le font sous la pression du flot qui monte. La jeunesse est source de dynamisme.

Le président de la République insiste beaucoup sur ce point : il nous faut une politique familiale digne d'un pays qui ne renonce pas à se lancer dans la conquête du futur. Esprit de conquête, esprit d'aventure. Pas au sens du XVIIIe siècle. Il ne s'agit pas de gagner des batailles militaires, mais de gagner les batailles économiques et scientifiques qui seront déterminantes dans le siècle qui vient.

La natalité exprime la confiance dans l'avenir. C'est pourquoi redressement démographique, modernisation industrielle, progrès social vont ensemble. Je résumerai cela en un mot : la croissance sociale. Nous en revenons toujours là. ●

EUROPÉENNES:

LA DROITE S'AVANCE DE PLUS EN PLUS MASQUÉE



A droite, en dépit d'une unanimité toute de façade derrière la bannière de Simone Veil, les luttes de chefs font rage ravivées par un Giscard plus mauvais perdant que jamais

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

IMPATIENTE, la droite occupe bruyamment le terrain de la préparation des élections européennes depuis sept-huit mois. D'autant plus pressée d'engager une âpre bataille politique qu'elle mise sur un nouveau revers de la gauche en juin. Mais sa liste unique ne doit pas faire illusion. Enfantée dans la douleur, cette unité de façade ne parvient pas à masquer les profondes divergences qui divisent l'opposition sur la question européenne.

La première contradiction se situe au sein même du R.p.r. En juin 1983, au prix d'un spectaculaire virage à 180°, Chirac adoptait des positions unitaires et européennes en totale opposition avec celles qu'il avait défendues en 1979. Difficile de prendre au sérieux cette soudaine et récente reconversion puisque le 6 décembre 1978, dans son appel de Cochin, véritable pensée du président du R.p.r. sur l'Europe, Chirac déclarait sans ambiguïté : « Tout nous conduit à penser que derrière le masque des mots et le jargon des technocrates, on prépare l'inféodation de la France, on consent à l'idée de son abaissement... C'est pourquoi nous disons NON à la politique de supranationalité, non à l'asservissement économique, non à l'effacement international de la France... Les suffrages ainsi captés vont servir à légitimer tout ensemble les débordements futurs et les carences actuelles au préjudice des intérêts nationaux. » Cinq ans plus tard toutes ces objections et critiques véhémentes disparaissent comme par enchantement au profit d'un engagement nettement plus européen. Le R.p.r. peut-il être vraiment crédible ?

Qu'importe l'Europe !

Deuxième contradiction de fond : l'alliance R.p.r. U.d.f. Comment des partis aux conceptions aussi opposées peuvent-ils se retrouver sur une liste commune ? En ce qui concerne l'élargissement de la C.e.e., Simone Veil voulait en faire, en 1979, « une chance pour la France » alors que Chirac formulait les plus expresses réserves. S'estimant le garant d'une « souveraineté nationale inaliénable » le R.p.r. attaquait implicitement avec violence l'U.d.f. : « Comment toujours quand il s'agit de l'abaissement de la France, le parti de l'étranger est à l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante, Français ne l'écoutez pas. C'est l'engourdissement qui précède la paix de la mort. » A l'époque, contrairement à l'U.d.f. le R.p.r. n'était guère partisan de l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Sur des points capitaux, de nombreux antagonismes séparaient donc les tenants de « l'indépendance nationale » et ceux de la « supranationalité ». Vieilles querelles effacées par le temps ? Pas du tout. « Sur l'Europe nous avons avec le R.p.r. un certain nombre de différences. N'ajoutons pas à la confusion en laissant croire que nous disons exactement la même chose », clamait François Léotard, le 5 janvier.

Mais par la grâce de Simone Veil, R.p.r. et U.d.f. se retrouvent sur une liste unique. Christian de la Malène (R.p.r.) et Jean-François Deniau (U.d.f.), chargés de concocter la plateforme commune de la liste Veil, rencontreront sans doute des difficultés pour mener à bien cette tâche. A moins de rester dans un prudent flou artistique visant à masquer les profondes divergences.

Car pour la droite dans cette campagne, qu'importe le véritable débat, à savoir l'Europe ? L'objectif qu'elle poursuit répond surtout à des préoccupations de politique intérieure. Christian de la Malène ne s'en est pas caché en présentant, le 10 janvier, l'organisation de la campagne du R.p.r. : jusqu'au mois de mai le R.p.r. développera une « pré-campagne de sensibilisation sur les problèmes strictement européens », ensuite la campagne proprement dite sera consacrée beaucoup plus aux problèmes de politique intérieure. A n'en pas douter le débat sur l'Europe sera rapidement dénaturé par la droite qui s'en servira de test national dans la perspective des prochaines législatives. Dans cet esprit les grandes manœuvres ont déjà commencé depuis longtemps dans l'opposition. En se posant comme le rassembleur de la droite de la première heure, Chirac tente d'asseoir son image de leader de l'opposition, aux dépens de Giscard et de Barre. Finalement pour lui, l'essentiel est d'avoir divisé et laminé l'U.d.f., accentuant la dérive de cette coalition de partis, qui, en six mois a fait la preuve d'une stupéfiante faiblesse politique. Il y a donc fort à parier que Chirac fasse des concessions importantes à l'U.d.f. sur le programme européen de la liste conduite par Simone Veil. En contrepartie il sait bien que c'est sur la machine R.p.r. que reposera l'animation et la responsabilité d'une campagne électorale dont il ne pourra que plus aisément tirer profit.

Morgue habituelle

Côté U.d.f. l'affaire des Européens aura mis en lumière les divisions et les carences d'un mouvement qui souffre de l'absence d'une forte personnalité à sa tête. La démission de François Léotard de son poste de vice-président de l'U.d.f. a même déclenché une crise au sein du mouvement. A travers ses propos devant les Clubs Perspectives et Réalités et les louanges adressées à Léotard, Giscard semble plutôt favorable à la présence de deux listes de droite, soucieux de ne pas céder le leadership de l'opposition à Chirac. D'ailleurs avec sa morgue habituelle il a jeté quelques pierres dans le jardin de Chirac et Veil : « Ce qui a été proposé jusqu'ici pour l'Europe n'est pas suffisant », ajoutant qu'il se chargerait le moment venu de faire des propositions qui se situeraient « dans la ligne des grandes avancées de l'Europe : plan Schuman, traité de Rome, institution du S.m.e.... » Rien que ça !

Pour Simone Veil, qui vise sans doute également, à plus long terme, ces élections européennes ne sont pas sans péril. Giscard a commencé à la lâcher et Chirac s'apprête à retirer tout le profit du scrutin du 17 juin. En outre, en descendant dans l'arène électorale l'ex-présidente du Parlement européen s'expose à une dégradation de son image de marque. D'autant plus que le niveau de la campagne ne devrait pas être très relevé, car il faut compter avec Le Pen qui, même lorsqu'il se drape dans sa récente respectabilité, comme lundi soir sur A.2, n'en conserve pas moins les arguments et les thèses dangereuses de l'extrême-droite.

Malgré les fanfaronnades de son leader, le Front national ne devrait pas parvenir à rééditer les scores qu'il a réalisés lors des dernières élections partielles. Même s'il ne peut que retirer des avantages de la présence d'une seule liste de droite.

Une droite qui, coincée entre les contradictions de fond sur le problème européen et ses luttes de chefs, ne peut vraiment pas parvenir à céler son incohérence et ses divisions derrière une liste unique dépourvue de toute crédibilité. ●

© Fondation Jaurès

FRANÇAIS MUSULMANS : ON LES A ENFIN COMPRIS...

Communauté forte de 400 000 personnes, les Français musulmans – anciens harkis et leurs enfants – traités par la droite en "immigrés de l'intérieur" tout juste assistés ont trouvé en Raymond Courrière un interlocuteur passionné prêt à écouter ces oubliés de l'histoire

PAR CLAUDE JADOUL

TOUMI Djaja, l'un des animateurs de la marche des Minguettes, le chanteur Virgil (qui apparaît à « Champs-Elysées », l'émission de Drucker), René Coll, l'accompagnateur de Michel Sardou, tous ces « bronzés » ont une chose en commun : l'appartenance à la communauté des « Français musulmans ». Tous sont des enfants de harkis. Une communauté forte de 400 000 personnes, en plein « boom » démographique. De 150 000 en 1962, l'année des « Accords d'Evian », elle est passée, aujourd'hui, à 400 000. Et si le taux des naissances se maintient au rythme actuel (7-8 enfants en moyenne par famille), les Français musulmans ne seront pas loin du million en l'an 2000. Un sacré poids électoral potentiel. On l'a déjà entr'aperçu à Dreux où 2 000 ex-harkis ont défilé derrière les troupes de Stirbois, et contribué à son succès. Ces « immigrés de l'intérieur » — comme ils se qualifient eux-mêmes — ont paradoxalement, mais pas tant que ça, donné dans le panneau raciste. Grâce à une promesse : « Si les immigrés partent, vous, Français à part entière, prendrez pleinement votre place dans la communauté nationale. »

Immigrés de l'intérieur contre immigés de l'extérieur ? « Ce qui est exact, dit-on au secrétariat aux Rapatriés, c'est que la droite au pouvoir a délibérément « coupé » les Français musulmans de la communauté nationale. » Une chose est sûre : les ex-harkis ne sont pas mieux lotis que les immigrés devant le chômage. Un taux identique et une situation souvent pire ; celle d'un sous-prolétariat disponible pour l'aventure. L'expérience de Dreux le prouve. Les 400 000 Français musulmans sont aujourd'hui conscients de cette nouvelle donne, de leur poids. Un exemple tout récent : la création du P.f.c.a. — le Parti des forces conjuguées pour l'avenir — derrière laquelle on trouve principalement des Français musulmans. Les enfants des harkis s'organisent solidement, grâce à un réseau de quelque 220 associations locales avec lesquelles il faut compter.

« Politique de l'enveloppe »

En Ile-de-France, dans le Centre, en Picardie, dans la région Rhône-Alpes, en Aquitaine, dans le Languedoc et surtout en Alsace, les minorités de Français musulmans se sont bien regroupées. C'est aussi le cas en Provence où la tribu des Boualem vit toujours sous la férule des héritiers du Bachaga défunt. Idem à Amiens avec la tribu des Abdelatif ou ailleurs, des Bommassa. Victimes toutes désignées du chômage, vivant encore — pour certains — dans des hameaux forestiers éloignés des sites urbains, un taux d'échec scolaire de 75 % chez les jeunes, tout cela forme un cocktail détonant dont Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux Rapatriés, a hérité. Et dont il s'occupe avec passion. A contre-courant de la politique menée par la droite envers les harkis pendant vingt ans et qui se résume en un seul mot : l'assistanat.

Raymond Courrière a créé de toutes pièces, à Carcassonne, dans l'Aude, une délégation nationale qui a pris le problème à bras-le-corps. Terminée la « politique de l'enveloppe » qu'un de ses prédécesseurs privilégiait. Jusqu'en 1981, l'instrument de cette politique était constitué par des délégués régionaux, pour la plupart ex-officiers de l'armée française en Algérie, qui « encadraient » solidement la communauté. L'assistanat, c'était eux. C'est à eux que l'on s'adressait pour payer l'eau, le gaz, l'électricité, le loyer. « La France se donnait bonne conscience », dit Georges Dapot, un enseignant, actuellement chargé de mission auprès de Raymond Courrière. La délégation nationale, c'est lui. Et l'état des lieux qu'a trouvé la gauche n'est pas triste. Georges Dapot a effectué un véritable tour de France des Français musulmans, écoutant les uns et les autres. Avec une revendication qui revenait dans la bouche « amère » de la deuxième génération : « Dignité ».

Etait-il digne pour la France d'isoler un bon paquet de harkis dans des hameaux forestiers, créés tout exprès par l'O.n.f. (Office national des forêts) ? Etait-il digne de les encadrer par les B.i.a.c. (Bureaux d'information administrative et de conseil) sous la coupe d'anciens officiers ? Etait-il sain de « couper » la population française des réalités administratives françaises, grâce à des « monitrices » écran ? Alors, pas de quoi s'étonner de la rancœur de la deuxième et de la troisième génération de harkis ? Une réalité en tout cas : il y a quatre ou cinq fois plus de jeunes sans emploi parmi les fils de Français musulmans que parmi les « Européens », comme ils disent. « Le racisme n'explique pas tout, pense G. Dapot. Notre souci, c'est de montrer aux anciens harkis que leurs enfants peuvent être intégrés dans la communauté française en respectant leur culture d'origine. »

Voilà le pari de Raymond Courrière. Difficile à gérer. Le secrétariat d'Etat a déterminé une fermeté : traquer les conséquences de l'échec scolaire. Un leitmotiv dans la bouche de Raymond Courrière : mettre ces jeunes « à niveau », grâce à plusieurs filières. De façon à leur donner un métier. C'est ce qui commence à se pratiquer — systématiquement — parmi les appelés du contingent, parmi les jeunes Français musulmans. Soixante-dix éducateurs choisis parmi les miliciens-instituteurs se sont attaqués à cette tâche ingrate. Reprendre les « choses à zéro » et pratiquer une véritable intégration. On est loin de l'ancienne politique qui reposait sur un triptyque : l'accession à la propriété (avec des drames de paiement), organiser une émission T.v. « Trait d'Union » et offrir (gratuitement) des pèlerinages à La Mecque. Petit à petit, les grands postes du budget du secrétariat d'Etat (46 millions) évoluent d'un secteur à l'autre. L'action sociale a gagné trois points. Et la part des sommes allouées aux associations a sextuplé. On est loin du maigre 1 % qu'elles se partageaient avant 1981.

Pas un bureau des affaires indigènes

Une phrase revient inlassablement dans la bouche de Courrière : « Le savoir libère. » Fini le règne des ex-officiers, commissaires politiques déguisés. « Nous ne sommes pas un bureau des affaires indigènes. » Fort des crédits d'autres ministères (Défense, Formation professionnelle, Education nationale), le petit secrétariat d'Etat relie entre elles un certain nombre d'actions spécifiques dont

(suite en page 8)



Raymond Courrière écoutant les doléances des Français musulmans. A.f.p.



Manifestations d'anciens « harkis » réclamant la « dignité », à Manosque.



Centre d'accueil des harkis à Sainte-Maurice-l'Ardoise, dans le Gard.

(suite de la page 7)

« nous sommes le chef d'orchestre ». Avec un but ultime : « Nous sommes en train de leur donner la citoyenneté française à part entière. » L'instrument, c'est la délégation nationale qui a remplacé une vague mission interministérielle à caractère paternaliste. Mais pas question de réserver des « quotas » aux Français musulmans dans les administrations. « L'essentiel, c'est qu'ils réussissent l'examen. » Exercice de calcul, solution de problème, dictées : « On gonfle les jeunes pour qu'ils réussissent les examens, un point c'est tout. »

Beaucoup d'amertume

Des obstacles à cette politique, il y en a. La situation de la femme française musulmane par exemple. Les conflits sont nombreux dans les familles. La dot reste la règle. Et les filles se rebellent. Avec des situations mosaïques. Chez la famille S., de Villegailleuc (Aude), par exemple, où l'aînée approche les seize ans, impossible de la rencontrer. Beaucoup d'amertume dans cette famille. Père au chômage, difficulté de payer les traites de la maison, un sens très élevé de l'honneur. La mère tranche : « En France, les enfants ont trop de liberté. » Pas question que la fille quitte le toit familial. Avec un « ma fille pense comme moi ». Fin de non-recevoir aux offres de stage. « Moi, je n'ai jamais appris la couture ou la cuisine. » L'avenir de sa fille, elle le voit comme le sien, six enfants à la clé. Mais changement de décor chez les Arhab, à Peyriac-Minervoix. Le père a tourné la page. Il parle d'intégration. L'aînée de ses filles (25 ans) travaille comme secrétaire à Paris. Colette (la puînée, 18 ans) n'est pas près de se marier. « Mes enfants feront ce qu'ils décideront de faire », dit la mère. Une famille qui croit dans la France, même si la nostalgie de l'Algérie pointe. Les onze enfants sont bien intégrés à la vie du village. Une preuve : bien sagement alignées, les coupes remportées lors de compétitions sportives par différents enfants, filles ou garçons. Colette voudrait poursuivre des études après le B.e.p. Ni le père ni la mère n'y voient d'inconvénients. « C'est à elle de choisir. »

Mais tous ont en commun une portion de famille restée en Algérie, un frère, un oncle, une tante, une sœur. Avec une certitude : impossible d'y rentrer. La racine n'existe plus. Des « immigrés de l'intérieur » qui envient, secrètement, l'immigré tout court. Et les conflits ne manquent pas entre ceux qui ont choisi la France et les immigrés algériens. « Ma fille a été tabassée à l'école par des gens de ma race », se plaint Mme S. Des exemples pareils, ils sont nombreux. Alors, bien forcés de rester en France, même si on rêve à d'hypothétiques vacances de l'autre côté de la Méditerranée.

Oubliés de l'histoire, verrues de la décolonisation, les harkis sont un peu notre « poil à gratter ». Immigrés sans l'être, citoyens français sans l'être tout à fait, dans la réalité quotidienne, les 400 000 Français musulmans ont bien des raisons d'amertume.

Et que répondre à J.-P. Laoudi qui a, un jour, exhibé ses (authentiques) papiers français dans un café : « On m'a accusé d'avoir établi de faux papiers, et des consommateurs m'ont menacé de me dénoncer à la police. Que voulez-vous qu'on réponde à cela ? » ●

DUNLOP GAGNERA-T-IL LE RALLYE TOKYO-MONTLUÇON ?

Classée pôle de conversion avec treize autres bassins d'emploi en difficulté, Montluçon attend avec angoisse le résultat des négociations avec une firme japonaise qui sauverait Dunlop, poumon industriel de la ville

PAR PHILIPPE MAQUAT

UN bref rappel des faits : le 6 octobre dernier, Dunlop S.a. déposait son bilan après six années de pertes financières et était placé en règlement judiciaire. Une inexorable descente aux enfers précipitée par deux nouveaux chocs : le fâcheux « oubli » de la maison mère britannique qui avait pourtant promis — mais ne l'a pas fait — de verser 75 millions de francs à sa filiale française en septembre 1983, et la décision prise par le racheteur japonais de Dunlop, en l'occurrence Sumitomo-Rubber, de ne reprendre que les unités britanniques et ouest-allemandes du groupe.

Au début de l'automne dernier, les 5 800 travailleurs de Dunlop-France étaient donc abandonnés à leur sort au beau milieu d'un marché mondial du pneumatique en pleine dégringolade. Abandonnés pas tout à fait cependant, car le gouvernement se saisit très vite du dossier et, avec la complicité du Comité interministériel de restructuration industrielle (C.i.r.i.), il organisa une véritable chasse aux repreneurs pour cette entreprise privée. Or, si l'unité d'Amiens, moderne et rentable, intéressait l'américain Firestone et l'italien Pirelli notamment, l'usine de Montluçon suscitait beaucoup moins de convoitises, ses pertes étant évaluées à un million de francs par jour. C'était toutefois compter sans la volonté du gouvernement de trouver une solution globale et non partielle pour Dunlop-France. « Avec un gouvernement de droite, le problème aurait été réglé depuis longtemps, mais pas dans le bon sens », note Albert Chaubard, le député socialiste de Montluçon.

Sumitomo intéressé

Si bien que de tables rondes en tables rondes, de relances en relances, Shinishi Saïto, p.-d.g. de Sumitomo, revenait sur son refus de l'automne 1983 et se déclarait finalement intéressé par le sort des filiales françaises de Dunlop. « Sans aucun doute, la peur d'une reprise de la marque par des concurrents », estime Albert Chaubard. De cette reprise japonaise est cependant exclu le pneu poids lourd fabriqué à Montluçon, l'industriel nippon estimant en effet que dans ce secteur la production des usines de Grande-Bretagne et d'Allemagne fédérale suffit aux besoins actuels du marché. En outre, la décision de rachat de Sumitomo est subordonnée à un plan d'investissement et de modernisation de l'usine de Montluçon qui aura pour conséquence la suppression d'environ la moitié des 2 500 emplois assurés actuellement par Dunlop-Montluçon.



Manifestation à Montluçon pour sauver Dunlop.



Les élus de gauche en tête du cortège.

Classée « pôle de conversion » le 8 février dernier avec treize autres bassins d'emplois en difficulté, Montluçon, dont le taux de chômage actuel est de 11 %, n'avait certes pas besoin d'un nouveau choc qui, toutefois, aurait été bien pire sans l'intervention du gouvernement. Reste qu'en 1982, un premier plan de restructuration avait entraîné le départ en préretraite des travailleurs de l'usine âgés de 55 ans et plus. En d'autres termes, cela signifie que les 2 500 salariés encore en activité à Dunlop-Montluçon n'ont pas atteint cette tranche d'âge et que les ouvriers licenciés devront trouver du travail ailleurs. Ailleurs, mais où ? Là

réponse est loin d'être évidente, car les autres entreprises du bassin, plus performantes certes, ne sont pas cependant ouvertes à l'embauche actuellement.

Pas plus Landis et Gyr qui, avec 1 500 personnes, fabrique des téléphones et des compteurs E.d.f., que la Sagem, une entreprise nationale de haute technologie qui emploie 2 000 personnes et travaille pour l'armée. « Le tissu industriel montluçonnais est ainsi fait qu'il n'y a guère d'entreprises intermédiaires, explique Albert Chaubard. On tombe ensuite dans les petites unités de 200 à 300 salariés. »

C'est en fait dans les années cinquante que la mine, les hauts fourneaux et les fonderies, autant d'activités qui au début du siècle assuraient la prospérité de Montluçon, ont commencé à décliner. Lentement mais sûrement. Puis, il y a vingt ans, les célèbres fonderies Saint-Jacques d'où sortirent les hélices du paquebot France fermèrent leurs portes, portant un autre coup très dur au bassin montluçonnais. Pour autant les vieilles images, les vieux mythes n'en continuèrent pas moins à survivre en ville où l'on évoquait imperturbablemet la vocation industrielle de Montluçon, ses hauts fourneaux, etc. C'est ce que Albert Chaubard appelle « un repli frileux sur les vieilles industries ». Or, si Montluçon a été intégrée dans le plan gouvernemental parmi les pôles de conversion, c'est avant tout à cause de la situation précaire de Dunlop, poumon de la ville. Mais il n'empêche qu'à l'image des autres bassins du Nord ou de Lorraine celui de Montluçon présente les mêmes symptômes de vieillissement des activités traditionnelles. Au-delà de la crise du pneumatique, c'est donc un problème de fond qu'il faut résoudre dans l'Allier.

Redorer l'image de Montluçon

Au niveau national, les négociations entre Sumitomo et les pouvoirs publics se poursuivront en tout état de cause afin d'améliorer encore le plan de reprise présenté par l'industriel nippon (1). Au niveau local a eu lieu une réunion immédiate de la « cellule d'urgence », créée par Albert Chaubard dès l'automne dernier et qui comprend toutes les parties intéressées à la question dont, bien sûr, la C.g.t., majoritaire à plus de 80 % dans l'usine et qui ne veut « aucune perte d'emplois dans le bassin ». En fait, il va s'agir pour les élus et responsables locaux de tirer le meilleur profit du plan de restructuration industrielle mis en œuvre par le gouvernement. Dans un premier temps, ce plan offrira, en effet, la possibilité à toutes les entreprises du bassin de Montluçon de mettre en préretraite les travailleurs âgés de 55 ans et plus et de réembaucher en priorité des « Dunlop ». Si malheureusement les licenciements sont confirmés.

Du côté du conseil régional à Clermont-Ferrand, tout sera fait également pour venir en aide aux travailleurs de Montluçon, à cette autre difficulté près que Michelin, qui voit d'un très mauvais œil la venue à 90 km de ses usines d'un concurrent japonais, annonce, lui aussi, des sureffectifs. Michelin qui du reste n'a pas proposé de plan de reprise pour Dunlop. Rien n'est simple, on le voit, dans la région. « Le conseil régional d'Auvergne intervient déjà pour aider les sous-traitants et founisseurs de Dunlop par le biais de moratoires ou de prêts bonifiés, précise cependant Francis Fontaine, conseiller technique. Nous attendons que la situation de Dunlop née de ce fait nouveau se clarifie pour compléter l'action de l'Etat. Cela pourrait se traduire, dans la limite de notre budget, par une association à un plan de formation professionnelle et par des aides aux travailleurs qui mobiliseraient leurs avoirs pour créer une entreprise. »

Car c'est bien par la création et l'implantation d'entreprises nouvelles que passe désormais le salut d'un bassin montluçonnais qui, jusque-là, n'a pas su créer des pôles d'émergence capables d'attirer les industriels dans l'Allier. Propriété de Dunlop, l'équipe de football locale, l'E.s.d. Montluçon, navigue désormais quelque part en quatrième division après avoir connu une certaine notoriété dans les années 70-75. A la différence de ce qui se passe à Laval, à Lens ou avec le concours d'autres municipalités, le foot n'est donc pas en mesure d'attirer l'attention des média et du public sur une ville, par la force des choses plongée dans un certain anonymat. D'où la volonté d'Albert Chaubard de précipiter le recrutement d'un homme de marketing de haut niveau qui constituerait un groupe autour de lui et serait chargé, avec l'aide de la Datar, de démarcher les industriels. Une initiative à laquelle est prêt à adhérer Pierre Golberg le maire communiste de Montluçon, les éventuelles créations d'entreprises étant facilitées, au niveau de la simplification des formalités, par le classement de la ville en tant que pôle de conversion. Car il est certain que les pouvoirs publics, qui ont déjà contribué à limiter la casse dans le bassin montluçonnais et qui vont encore s'efforcer d'atténuer les effets négatifs de la reprise de Dunlop, ne peuvent pas tout. « Il faut se persuader que l'aide de l'Etat restera sans effet à long terme si les Montluçonnais ne prennent pas leurs responsabilités », explique le député de Montluçon qui en profite donc pour lancer un appel à plus de dynamisme de la part des responsables économiques et à plus d'unité d'action au niveau des élus locaux. Ce que François Laplanche, conseiller municipal socialiste, appelle « un désenclavement des mentalités ». Halte à l'excès d'assistanat en quelque sorte. Car en dépit des retards accumulés ces dernières années, Montluçon n'est pas complètement désarmée pour participer à la compétition actuelle qui réunit pratiquement sur une même ligne les bassins en difficulté.

Cependant, il s'agit de réagir promptement au coup de pistolet du starter. Albert Chaubard cite alors quelques-uns des atouts sur lesquels Montluçon peut s'appuyer pour rattraper le temps perdu. Ces atouts vont de l'important dispositif de formation en place à Montluçon (1 lycée technique ; 2 L.e.p., 5 C.e.s., 1 I.u.t.), à la qualité de la vie dans une ville moyenne de 55 000 habitants, en passant par le parc de logements disponibles et le projet d'autoroute Paris-Clermont-Ferrand qui n'oubliera pas Montluçon. Sans oublier le potentiel offert par une zone d'élevage importante qui devrait permettre de développer les industries agro-alimentaires. Sans oublier non plus ce centre polyvalent de construction récente et tout prêt à accueillir congrès, salons et autres expositions indispensables pour mettre en valeur la région montluçonnaise.

Bref, cernée de problèmes économiques et sociaux, « Montluçon doit donner à l'extérieur l'image d'une ville qui a envie de s'en sortir », résume François Laplanche. A quelque chose malheur est bon : peut-être le nouveau casse-tête posé par Dunlop sonnera-t-il le réveil des Montluçonnais et mettra-t-il un terme à un défaitisme ambiant qui a trop longtemps prévalu en ville. ●

(1) La proposition officielle et globale que le groupe Sumotomo-Rubber a présentée aux syndicats et au C.i.r.i. lundi dernier prévoit le maintien en activité des usines de Montluçon (sans le pneu poids lourd mais avec les chambres à air), Amiens, Mantes-la-Jolie et Tergnier (Aisne) à l'exception de celle du Bourget qui emploie 250 personnes et fabrique des roues. Quant aux effectifs de Dunlop-France, ils seraient ramenés de 5 800 personnes actuellement à 3 868, Sumitomo s'engageant par ailleurs à effectuer 300 millions de francs d'investissement. Enfin, c'est au début du mois de mars que le groupe japonais présentera son plan industriel pour Dunlop.

une voix dans le choeur, par Pierre Carrier

DU NEUF AVEC DU VIEUX...

ILS tournaient depuis près de six jours. Enfin depuis près de six demi-journées qui, pour les besoins de la cause, avaient été baptisées journées. Ils tournaient, plus ou moins vite selon les heures, les primes. J'écoutais les commentateurs sportifs s'interroger : « Le public peut-il être à nouveau séduit », « va-t-on retrouver la ferveur populaire des six jours d'antan », « le succès est-il au bout de l'effort » ? Bref, alors que la ronde tirait sur sa fin, une question demeurait : « Avec du vieux peut-on faire du neuf ? »

Je ne sais si cela est possible du côté de la petite reine. J'ignore si la part prise par la télévision dans « la pratique sportive », dans l'image même d'un sport, si l'émergence puis la généralisation d'autres sports permettront de remettre les six jours à la mode, mais ce qui est évident c'est que dans de nombreux autres domaines la grande presse s'emploie à faire du neuf avec du vieux. L'opération n'est pas simple. Elle nécessite d'utiliser l'art du masque, du maquillage, de l'à-peu-près. « L'Express » y excelle. Mais il n'est pas le seul, loin de là !

Ils tournaient et je feuilletais le numéro de cet hebdomadaire dont dix pages étaient consacrées aux « idées qui montent ». Si au moins j'avais été plus jeune ! Ou amnésique. J'aurais alors pu croire que « ce qui monte » était vraiment nouveau. J'aurai pu penser que la gauche défendait avant toutes les modes ou toutes les vieilleries. Qu'elle était aujourd'hui prise au piège de toutes ces nouveautés. Etrange détournement des faits, des idées. Voyons de plus près « les idées qui montent ». Du côté du pouvoir, le besoin, perçu par les sondages, de moins déléguer, de participer davantage. Au fait, qui parlait d'autogestion ? Qui a proposé et mis en chantier la décentralisation ? Qui a voté une loi sur les droits des travailleurs ? Et du côté des associations, qui s'est impliqué dans leur vie ou leur survie ? Seulement écrire aujourd'hui que les Français se défient des pouvoirs en place, cela peut laisser penser que vos voisins et vous-mêmes vous défiez des socialistes. Pas mal comme détournement.

Puis il y a la communication. On vous le dit, en ce domaine, les Français veulent encore un peu plus de liberté. Or, les socialistes... Pour affirmer cela, il faut faire oublier que « le foisonnement de nouveaux médias » c'est d'abord l'existence des radios locales privées. Or, où en était-on du côté de la bande F.m. avant le 10 mai ? Ceux qui tentaient de l'investir se retrouvaient devant les tribunaux... Faut-il rappeler que si plus de 4 millions d'auditeurs écoutent chaque jour des radios locales privées c'est « grâce » aux socialistes. Mais le taire permet de lancer des piques sur la télévision « d'Etat », et parfois de parler de censure.

Après le pouvoir et la communication, la science. Pas un mot sur les efforts faits depuis près de trois ans par les responsables du ministère de l'Industrie et de la Recherche. L'accent mis sur cette dernière, les crédits, les colloques n'expliquent-ils pas, en partie, l'intérêt nouveau de nos concitoyens pour la science ? Pas un mot sur les propositions faites en ce domaine en 1981 par le candidat François Mitterrand. Il était bien le seul à l'époque. Et silence sur les promesses tenues. Taire cette volonté constante ou parler de « scientisme » lorsque l'on ne peut plus se taire permet de laisser croire que ce goût n'est dû qu'à l'air du temps, une génération spontanée en quelque sorte. Et que les socialistes, dépassés, n'y sont pour rien.

Parmi les "idées qui montent" les meilleures, les plus fortes sont celles que la gauche a depuis longtemps mises à jour et défendues

On pourrait poursuivre pour s'apercevoir que par un subtil détournement des faits on tente de nous persuader que peu à peu les Français se désintéressent des aspects collectifs de leur destin et que les « idées qui montent » sont produites par des intellectuels se situant « ni à gauche » « ni à droite ». Et si vous avez suffisamment de mémoire, si vous tentez de dire qu'il y a quelques années à gauche on parlait de tout cela, qu'il ne vous semble pas que les héritiers des « nouveaux » philosophes — ou économistes ou, etc. — sont les mieux placés pour refléter le réel, vous vous ferez en deux temps trois mouvements traiter de « sectaires ». On vous expliquera que la « pensée socialiste » est morte. Et si, étonné, vous répliquez qu'il n'y a pas « une » pensée socialiste mais des socialistes qui pensent, que du côté de l'utopie il y a longtemps qu'à gauche on sait qu'il faut en passer par un projet, vous n'aurez pas le droit de poursuivre. Le nouveau — c'est sûr puisqu'on vous le dit — est du côté du libéralisme, du côté des réalistes. C'est-à-dire de ceux qui utilisent les difficultés actuelles pour ressortir de leurs vieux bagages, leurs vieux masques. Repeints au goût du jour.

Rien de cela ne serait grave si quelques-uns des nôtres, quelques-uns de ceux qui, durant des années, participèrent à nos efforts communs ne semblaient pas fascinés par de tels discours. Le doute, l'interrogation, à gauche on connaît. Cela fait un certain nombre de décennies que la mouvance socialiste en use. Et parfois en abuse. Mais de là à se laisser aller...

Il serait temps de réagir. Chacun à sa manière. Par la parole ou par l'écrit. Chacun de nous a son rôle à jouer dans cette gigantesque bataille d'idées. Car c'est de cela qu'il s'agit. Si la gauche se laisse déposséder de ce qu'elle a de meilleur, si nous ne voyons pas les pièges qui nous sont tendus, au nom de quoi poursuivrons-nous nos efforts ? Un projet politique ne se limite pas aux actions conjoncturelles d'un gouvernement. Il les sous-tend et aide à préparer la suite.

Ils tournaient. L'un derrière l'autre puis l'un doublant l'autre. Je ne sais s'ils auront convaincu le public, leur public. Mais ce que je sais c'est qu'avec du vieux on ne fait pas du neuf. Or, ceux qui détournent les idées, faussent les débats, désignent les têtes d'affiches ne sont pas neutres. Car la neutralité, ça n'existe pas. Et la gauche ne doit pas se laisser piéger. Parmi les idées qui montent, les meilleures, les plus fortes sont celles qu'elle a depuis longtemps mises à jour, défendues.

Qu'il s'agisse du pouvoir des citoyens, de la liberté de communication, du rôle de la science. A nous de cesser de nous cacher derrière un indice. Il en faut. Nous le savons. Mais les raisons de notre combat ne se limitent pas à un bon indice. Même si ce dernier est nécessaire. Il faudra que les militants socialistes fassent un effort. Il faut qu'ils cessent d'être silencieux.

Qu'ils parlent ou qu'ils écrivent. Laisser le champ aux autres, abandonner le terrain serait la pire des erreurs. Et s'il n'est pas facile, pris dans le tissu des difficultés, de faire « un bon discours », commençons par murmurer. Le reste suivra.

LA CHINE DE L'OUVERTURE



Le Premier ministre Zhao Ziang avec le président Reagan, à Washington.

II. PEKIN ENTRE WASHINGTON ET MOSCOU

Les Chinois n'entendent jouer ni la carte soviétique ni la carte américaine mais ils refusent surtout que les deux superpuissances se servent de la carte chinoise

PAR CLAUDE ESTIER

SI le thème des « quatre modernisations » (1) revient inévitablement dans la bouche des dirigeants chinois lorsqu'ils décrivent le gigantesque effort de développement et de réformes dans lequel est engagé leur pays, un autre leitmotiv constamment entendu à Pékin est celui de la « politique étrangère indépendante » de la Chine. Il ne s'agit pas d'une clause de style mais bien de l'expression d'une volonté de ce qu'on pourrait appeler aussi un « non-alignement actif », qui consiste non seulement à refuser tout suivisme à l'égard des deux grandes puissances, mais à tenter d'agir sur elles pour infléchir le cours des relations internationales.

Huan Xiang, premier vice-président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale populaire, conseiller écouté du gouvernement et auteur d'une analyse publiée il y a quelques mois dans une revue officielle sur la place de la Chine face aux superpuissances, définit cette place en quelques phrases significatives :

« La Chine veut entretenir des relations avec les deux superpuissances sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique. Ces deux superpuissances commettent des actes auxquels nous nous opposons quand ils portent atteinte aux intérêts de la Chine et que nous désapprouvons quand ils visent d'autres parties du monde. Mais il y a aussi des aspects avec lesquels la Chine est d'accord ou qu'elle peut tolérer. Nous n'avons l'intention de jouer ni la carte américaine ni la carte soviétique. Mais nous ne permettons pas que les autres se servent de la carte chinoise. »

A partir de cette présentation générale dont on aura noté au passage les nuances d'expression, la politique étrangère chinoise se divise en plusieurs chapitres. Le premier, qui touche le plus directement Pékin est, bien entendu, celui qui concerne le Sud-Est asiatique. « Région de turbulence, dit encore Huan Xiang, en raison de l'intervention des superpuissances et d'une puissance hégémonique régionale. » On aura compris qu'il s'agit du Vietnam auquel les dirigeants chinois ne pardonnent ni sa présence au Cambodge — qu'ils mettent sur le même plan que l'invasion soviétique de l'Afghanistan — ni le soutien actif qu'il reçoit de Moscou. Le jugement à l'égard de Hanoi est d'autant plus sévère que les Chinois rappellent volontiers l'aide qu'ils ont apportée aux Vietnamiens dans leur guerre de libération et encore en 1975 après la réunification. Une certaine publicité est donnée aux incidents qui se produisent de temps à autre sur la frontière sino-vietnamienne, et ce n'est pas par hasard que, à l'occasion des récentes fêtes du nouvel an chinois, le secrétaire général du P.c.c., Hu Yaobang, s'est rendu non loin de cette frontière pour apporter « son soutien et ses encouragements aux officiers et aux soldats de l'armée populaire de libération qui assurent la protection de la patrie ».

La Chine ne craint pas vraiment une pénétration vietnamienne sur son propre territoire. Mais elle maintient un état de tension avec Hanoi dans le but d'obtenir un retrait, même progressif, des troupes vietnamiennes du Cambodge en soulignant au passage que les pays qui ont conservé de bonnes relations avec le Vietnam — lisez, par exemple, la France — devraient user de leur influence pour pousser à ce retrait. En attendant, Pékin soutient activement le gouvernement de coalition tripartite constitué autour du prince Sihanouk et souhaiterait que nous en fassions autant malgré la présence dans cette coalition des Khmers rouges, ce qui constitue pour la France un obstacle majeur.

Au chapitre du Sud-Est asiatique, il faut aussi dire quelques mots à propos de la Corée ou plutôt des deux Corées à l'égard desquelles la position chinoise paraît en pleine évolution. Jusqu'ici, le gouvernement de Pékin avait apporté un soutien sans faille à celui de Pyong Yang et à son chef Kim Il Sung. Mais il semble que les Chinois n'aient pas apprécié l'attentat de Rangoon organisé, selon toute vraisemblance, par les Nord-Coréens et qui a coûté la vie, il y a quelques mois, à plusieurs ministres sud-coréens, en épargnant miraculeusement leur président. Quand on leur demande ce qu'ils pensent de cet attentat, les responsables chinois répondent qu'ils désapprouvent les actes terroristes et qu'ils ont pris acte à la fois du rapport d'enquête des autorités birmanes — qui rejette la responsabilité sur Pyong Yang — et du document nord-coréen — qui accuse les autorités de Séoul d'avoir elles-mêmes fomenté l'attentat. Et si on fait remarquer que ces deux documents sont totalement contradictoires, l'interlocuteur chinois répond avec un grand sourire : « L'histoire nous dira qui a tort et qui a raison ! » Une réflexion qui en dit long et qu'explicite le fait que, tout en soutenant la dernière proposition de Pyong Yang de rencontre à trois — avec les Etats-Unis — pour discuter de la réunification de la Corée, les Chinois multiplient les contacts officieux avec Séoul où ils trouvent une oreille attentive dans la mesure où le gouvernement sud-coréen, considéré généralement comme un simple auxiliaire des Etats-Unis, ne serait pas fâché d'ouvrir un pont vers Pékin.

Trois obstacles avec les Russes...

Le second chapitre de politique étrangère sur lequel les Chinois s'étendent volontiers est celui, fertile en rebondissements, des relations sino-soviétiques. Là encore, le réalisme l'emporte sur la passion. Certes, on continue à Pékin à dénoncer vivement l'« expansionnisme soviétique », mais on rappelle aussitôt que dans les dernières années de la direction de Brejnev, l'U.r.s.s. avait exprimé le désir de normaliser ses relations avec la Chine et que cette orientation n'avait pas été remise en cause après l'arrivée d'Andropov. Des « consultations » se sont donc déroulées depuis 1982 pour déterminer les conditions de cette normalisation, mais en dépit des espoirs exprimés dans les premiers temps, les choses n'ont pas beaucoup avancé. A entendre les Chinois, trois obstacles continuent à empêcher tout progrès : l'occupation de l'Afghanistan par l'U.r.s.s., l'aide que celle-ci apporte aux Vietnamiens au Cambodge, enfin et surtout le stationnement d'importantes troupes soviétiques le long de la frontière entre la Chine et l'U.r.s.s. et le déploiement de plusieurs dizaines de S.S. 20 pointés en direction du territoire chinois. On voit mal que ces trois obstacles soient prochainement surmontés, mais les dirigeants de Pékin tiennent à affirmer que, même s'ils l'étaient un jour, il est hors de question que l'on revienne au type de rapports qui existaient entre l'Union soviétique et la Chine dans les années cinquante. Huan Xiang est tout à fait catégorique à ce sujet : « Il y a désormais des différences idéologiques considérables entre l'U.r.s.s. et nous. Notre objectif est d'améliorer le bien être du peuple, alors que celui des Soviétiques est d'affirmer leur puissance militaire. Autrefois, nos systèmes politico-économiques étaient identiques. Aujourd'hui, la Chine a adopté une autre voie. Enfin, nos objectifs diplomatiques sont différents dans la mesure où l'U.r.s.s. cherche avant toute chose à garantir son statut de superpuissance à travers le monde. Nous souhaitons donc la normalisation mais, pour ces trois raisons, il est impossible de revenir aux relations très étroites qui existaient il y a trente ans. »

Ce qui n'empêche pas un certain progrès dans les échan-

ges économiques et culturels entre les deux pays. L'annonce, non encore confirmée, d'une prochaine visite à Pékin du vice-Premier ministre soviétique, Ivan Arkhipov, qui est venu il y a quelques jours signer d'importants contrats à Paris, pourrait en porter témoignage. Mais, compte tenu de la succession en cours à Moscou, il convient d'attendre, sur ce point comme sur d'autres, l'orientation qui sera prise par la nouvelle direction du Kremlin.

... et un avec les Américains

Est-ce en réaction contre les divergences qui l'opposent à l'Union soviétique que la Chine regarde désormais avec un certain intérêt vers les Etats-Unis ? Il faut sur ce point faire preuve de prudence, car s'il existe maintenant des relations au plus haut niveau entre Washington et Pékin — la visite en Chine du président Reagan en avril sera incontestablement un « événement » — ces relations ne sont encore ni stables ni solides. La récente visite du Premier ministre Zhao Ziang aux Etats-Unis a, dit-on à Pékin, « favorisé une meilleure compréhension », mais elle n'a pas encore permis de lever l'obstacle principal que constitue le problème de Taiwan. Alors que, pour la Chine, il s'agit d'une « affaire intérieure » qui doit être « résolue pacifiquement » dans le cadre de la réunification complète du territoire chinois, les Etats-Unis sont toujours accusés d'utiliser Taiwan comme un « porte-avions » contre la Chine et d'encourager les tendances à l'indépendance de l'île, ce qui est considéré à Pékin comme une « ingérence dans les affaires intérieures chinoises ».

Il ne fait aucun doute que le retour de Taiwan à la mère patrie — dont elle est, souligne-t-on, partie intégrante depuis l'Antiquité — est un des principaux objectifs des dirigeants chinois qui paraissent même prêts, pour l'atteindre, à de grandes concessions. Zhao Ziang a ainsi répété à ses interlocuteurs américains que Taiwan, une fois revenue sous souveraineté chinoise, pourrait constituer, pendant cinquante ans au moins, une zone administrative spéciale (comme en prévoit d'ailleurs la Constitution chinoise), disposant d'une certaine autonomie et conservant son système institutionnel et militaire et même un budget indépendant. On considère à Pékin qu'il s'agit là d'une proposition raisonnable même si on ne se fait guère d'illusions sur « la capacité des dirigeants américains de la comprendre et de l'accepter ». Pour convaincre l'interlocuteur occidental, on ajoute pourtant à Pékin que la même proposition de statut spécial pour au moins cinquante ans pourrait s'appliquer à Hong Kong, dont les six millions d'habitants sont depuis quelques mois l'enjeu d'une négociation serrée — et discrète — entre les représentants de Londres et de Pékin pour déterminer ce que sera le statut de ce « Manhattan chinois » à la fin de la concession britannique qui expire en... 1997.

Taiwan demeure donc un obstacle majeur dans les relations avec Washington mais, là encore, le réalisme chinois et aussi la fascination envers la technologie américaine jouent en faveur du développement des échanges économiques, industriels et scientifiques, qui a d'ailleurs été l'un des résultats les plus concrets du voyage de Zhao Ziang.

Le regard avec le France

D'un point de vue plus général, on peut retenir que c'est bien pour des raisons économiques d'abord que la Chine se tourne davantage depuis quelques années vers l'Occident en même temps d'ailleurs que vers le Japon. Le programme de modernisation ne se conçoit évidemment pas sans un appel à la coopération avec l'ensemble des pays industrialisés dont l'aide est indispensable à la Chine, mais à qui elle a beaucoup à vendre dans la mesure où elle possède sur son sol une quantité considérable de matières premières encore faiblement exploitées.

C'est dans cette perspective qu'il faut envisager le développement des relations franco-chinois est dont on vient de célébrer à Pékin et à Paris le vingtième anniversaire, puisque c'est en janvier 1964 que le général de Gaulle, le premier en Europe occidentale, décidait la reconnaissance diplomatique de la République populaire de Chine. La France a pris ce jour-là un avantage certain qu'elle a conservé avec la venue à Pékin des trois présidents de la République suivants, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et, en mai dernier, François Mitterrand. La visite de ce dernier a été particulièrement réussie et a laissé aux Chinois le sentiment que les convergences étaient nombreuses entre la politique de la Chine et celle de la France. La délégation de l'Assemblée nationale comme les deux membres du gouvernement français présents à Pékin (2) à l'occasion de ce vingtième anniversaire ont entendu plusieurs fois ce rappel qui a pu les convaincre de l'excellent climat politique qui existe entre les deux pays.

Il serait cependant hasardeux d'en conclure que la France est forcément la mieux placée pour emporter les gros contrats qu'offre d'ores et déjà le marché chinois. Certes, d'importants projets sont en discussion entre Paris et Pékin, concernant notamment des opérations de commerce courant, qui ont déjà permis d'équilibrer les échanges en 1983, la livraison d'une centrale nucléaire devant être implantée près de Canton, la fourniture d'équipements, avec transfert de technologie, dans le domaine des télécommunications, la participation d'entreprises françaises au programme de rénovation des usines chinoises, l'ébauche d'une collaboration en matière agro-alimentaire, la fourniture de matériel de signalisation ferroviaire, l'éventuelle commande de plusieurs appareils Airbus, etc. Liste non exhaustive qui laisse apparaître un champ immense. Mais un champ où nous trouvons déjà installées une forte quantité de sociétés américaines — avec leurs filiales européennes —, japonaises, allemandes, italiennes, suédoises, etc. D'où une compétition particulièrement féroce dont les Chinois, qui ne disposent d'ailleurs que de moyens de paiement limités, s'efforcent de tirer le meilleur profit en opposant les prix des uns aux prix des autres. Et c'est un jeu — Hu Yaobang me l'a dit sans ambages — où la France souffre souvent d'un sérieux handicap.

Le nombre impressionnant de visites effectuées l'an dernier en Chine soit par des missions ministérielles, soit par des P.-d.g. de grandes ou même de moyennes entreprises françaises prouve cependant que l'on commence à comprendre à Paris que les choses bougent dans cet immense continent et qu'il serait absurde de faire la fine bouche — d'autres l'ont compris avant nous — devant l'énorme appétit chinois de technologie et de capitaux. Un appétit qui, si aucune nouvelle « révolution culturelle » ne vient le contrecarrer, peut faire de la Chine avant la fin de ce siècle et quoi qu'elle en ait la troisième superpuissance du monde.

(1) *Voir « l'Unité » de la semaine dernière.*
(2) *Louis Mexandeau, ministre des Télécommunications, et Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat à l'Education nationale.*



A.f.p.

François Mitterrand à l'ambassade de Chine pour commémorer le vingtième anniversaire de la reconnaissance de la République de Chine par la France.



Délégation soviétique reçue officiellement à Pékin.



Troupes chinoises à la frontière vietnamienne.



Gamma

Hu Yaobang avec le Premier ministre japonais, à Tokyo.



ERNESTO SABATO : "L'ARGENTINE HORRIFIEE RECLAME LA JUSTICE, NON LA VENGEANCE

Président de la commission d'enquête sur les disparus, le grand écrivain argentin Ernesto Sabato dans l'entretien qu'il a accordé à "l'Unité" fait le point sur les poursuites engagées contre les responsables de la "sale guerre" et montre à quel point la prise du pouvoir par Raul Alfonsin est un "tournant historique" pour l'Argentine

ERNESTO Sabato 1984 : l'un des noms les plus prestigieux de la littérature argentine aujourd'hui libérée. Le romancier d'« Alejandra », de « l'Ange des ténèbres » resté dans son Buenos Aires malgré la terreur, osa porter des jugements virulents sur la dictature militaire la plus sauvage que son pays ait souffert. A l'orée du renouveau démocratique, il n'a pas voulu, comme il le déclare dans cet entretien, « se soustraire à ses devoirs ». Il a accepté de présider la Commission officielle d'enquête sur les disparus (environ 30 000) constituée par le gouvernement Alfonsin. Ce septuagénaire, qui porte toujours une certaine France au cœur, reste plus lucide que jamais.

« L'UNITE » : Comment le romancier que vous êtes a-t-il accepté non seulement de participer à la Commission nationale d'enquête sur les disparus mais d'en assurer la présidence ?

ERNESTO SABATO : Avec le triomphe de Raul Alfonsin, on m'a proposé divers postes, mais j'ai refusé car je ne suis pas un fonctionnaire. La seule idée de devoir changer de costume trois fois par jour me hérisse le poil. Par contre, j'ai considéré de mon devoir d'accepter de participer à cette tâche-là, aussi pénible soit-elle, car elle mettait en jeu le problème presque central de ce qui s'est produit ici durant la dictature. Puis on m'en a nommé président... malgré ma résistance, car mon fragile système nerveux y est soumis à dure épreuve. De fait, une tâche énorme nous est tombée subitement dessus car des milliers de personnes, qui n'avaient pas osé jusque-là, ont voulu déposer des plaintes. Il a fallu mettre sur pied, à partir de rien, une considérable machine administrative. Il s'agit non seulement de recenser ces plaintes innombrables mais de clarifier ce « matériel » accablant pour le délivrer, une fois prêt, à la justice. C'est lourd !

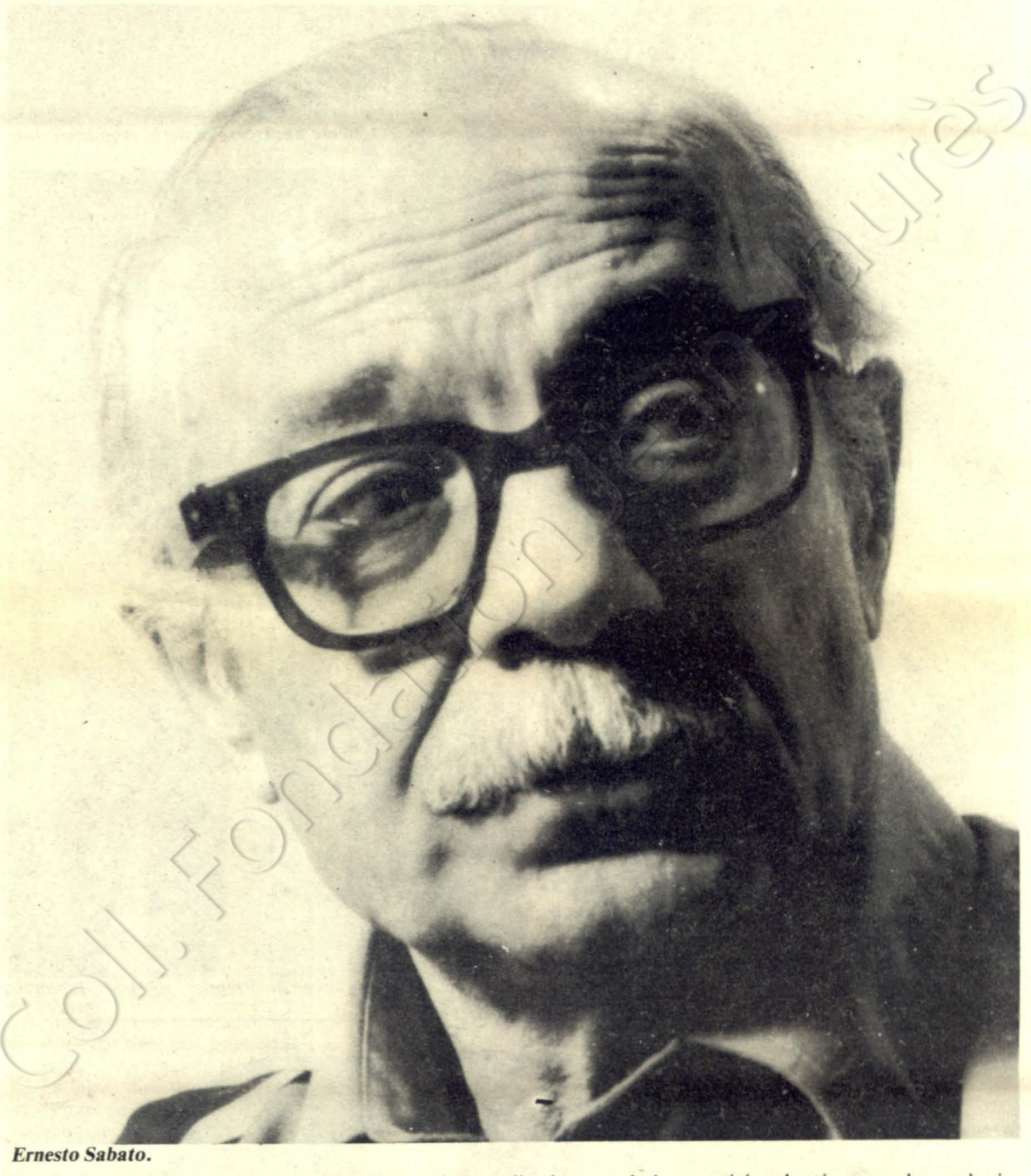

Ernesto Sabato.

— Déjà de vives polémiques se sont développées, notamment entre le gouvernement et les « Mères de la Place de Mai », sur le genre de justice qui devrait être appliquée aux criminels...

— Il y a, en effet, des polémiques à propos du projet de réforme du Code militaire. Un code qui, tel qu'il est, nous vient de Charles Quint et avait été adopté pour les colonies espagnoles ! Il stipule que tout ce qui est imputé aux membres des forces armées doit être jugé par la justice militaire. C'est le principe — constitutionnel d'ailleurs — du « juge naturel ». La réforme proposée par Alfonsin au congrès me paraît excellente, car, dans un premier temps, c'est toujours la justice militaire qui juge mais s'ouvre ensuite une seconde instance, de caractère civil, qui peut finir devant la Cour suprême. Ce ne sont donc pas, comme l'ont craint les Mères de Mai « les criminels qui seront jugés par les criminels »...

Prenons par exemple le cas, en Espagne, du colonel Tejero qui fut à la tête du coup militaire contre le Congrès. Le tribunal militaire qui l'a jugé a imposé une peine très faible : trois ans de prison, je crois. Mais Tejero est passé ensuite devant un tribunal civil et a vu sa peine portée à trente ans ! C'est exactement ce qui se passe ici.

La justice est naturellement lente, alors que les « Mères de Mai » la voudrait immédiate. C'est impossible : ce sont les redoutables « tribunaux du peuple » qui jugent ainsi, avec leurs verdicts bien connus : le poteau d'exécution. Nous voulons autre chose : vérité et justice.

Bien entendu, je comprends la douleur et les réactions des « Mères de Mai ». Et je n'oublie nullement qu'elles ont joué un rôle formidable et fait preuve d'un courage indomptable, dans l'opposition à la junte. Elles ont constitué une des forces essentielles qui ont contribué à sa chute et méritent tous les honneurs.

— Les monstruosités du régime militaire défunt sont-elles selon vous de nature spécifiquement argentines ou mondiales ?

— Il y a certes un aspect national mais l'erreur serait de croire qu'il est unique et séparable de notre monde. Ainsi un journaliste allemand du « Stern », très Allemand d'ailleurs par sa taille et le « Von » de son nom, m'a questionné récemment avec une naïveté surprenante pour un Allemand. Il considérait l'horreur qui s'était acharnée ici pendant sept ans comme quelque chose d'absolument hors du commun et d'inédit.

« Vous avez eu en Allemagne, lui ai-je répondu, une expérience assez cruelle il y a quelques années, un phénomène appelé hitlérisme. Nous avons eu peut-être 30 000 disparus mais vous en avez eu des millions. » « Mais comment, m'a-t-il demandé, quelque chose d'aussi affreux a pu se passer dans un pays aussi cultivé que l'Argentine ? » J'ai repris : « On peut en faire autant dans beaucoup de pays du monde. Comment l'un des pays les plus cultivés du monde, qui avait produit tant de musiciens, de philosophes et de poètes illustres, à savoir l'Allemagne, a pu commettre des crimes aussi sataniques ? »

Comme l'a dit l'Ecclésiaste il

La dernière marelle de Julio Cortazar

Julio Cortazar est mort, la nouvelle brutale frappe ce dimanche après-midi chez des dizaines d'Argentins de Paris. Les autres, ceux du Rio de la Plata ou des Andes devront attendre encore quelques heures. Insupportable nouvelle qui surprend même si ses amis, toutes nationalités confondues, savaient qu'il n'allait pas bien. Depuis la mort de Carol Dunlop, sa femme, au mois de novembre 1982, Cortazar ne craignait plus la mort...

Je n'ai jamais parlé avec Cortazar . Etonnant, direz-vous. En effet, souvent les Argentins résidents ou de passage à Paris se faisaient un honneur de lui parler, de le rencontrer... Moi, pas. Mais je l'ai lu ! Beaucoup, passionnément. Avec l'avidité naïve et désordonnée des adolescents qui veulent vivre les mêmes aventures que les héros de leurs lectures. Tout vivre et tout lire. Je suis sûr que Cortazar écrivait pour ces gens-là.

« Ecrivain magique », « maître du fantastique »... les éloges vont tomber dru sur l'œuvre de cet Argentin, nationalisé français (par Mitterrand en juillet 1981) et né à Bruxelles. Je garde aussi de lui un souvenir et une image. L'image, celle de sa longue et maigre figure, face à l'ambassade d'Argentine à Paris. Il était là pour demander « l'apparition en vie des disparus argentins ». Un souvenir, celui de ses contes copiés sur du papier à cigarette qui circulaient clandestinement dans une prison argentine. La nuit, trois ou quatre détenus se rassemblaient pour lire presque en silence un conte ou une nouvelle de Cortazar... C'était notre évasion à nous, celle qui nous éloignait de l'horreur et la violence. Les gardes-chiourmes saisissaient les livres, mais les petits papiers continuaient à être lus nuitamment. C'étaient nos armes secrètes...

Son dernier livre, inédit en français, et dont les droits d'auteur seront versés « au peuple sandiniste » a pour titre : « Nicaragua tan violentamente dulce. » Homme intègre, Cortazar écrivait et luttait avec une même liberté, une franchise unique. Aujourd'hui le jeu n'est pas fini, sur le trottoir reste la marque indélébile de la dernière marelle et de toute façon nous savons que les cronopes ne meurent jamais.

CARLOS FERRARI-LOPEZ

ŒUVRES : « les Armes secrètes », « Marelle », « Tous les feux, le feu », « le Livre de Manuel », « Cronopes et Fameux », « Octaèdre » « les Autonautes de la cosmoroute » (Gallimard).

Coll. Fondation Gabriel Péri



Général Menendez : inculpé.



L'ex-président Leopoldo Galtieri : inculpé.



L'ex-président Jorge Videla : inculpé.

n'y a rien de nouveau... dans le cœur humain. Et peut-être même les choses les plus épouvantables peuvent-elles survenir *surtout* dans les pays les plus cultivés par une sorte de dialectique des passions. Cela dit, une période affreuse de l'histoire de l'Argentine vient de s'achever qui continue de plonger beaucoup de gens dans la honte.

— On peut s'interroger en effet sur les conséquences morales de ces sept années de terreur...

— Dans les multiples procès en cours il y a beaucoup de coupables, non seulement par participation mais par omission. Et comme aux lendemains du nazisme, la mauvaise conscience est très répandue de ceux qui ont le sentiment d'une « collaboration » même passive. Elle se reflète encore curieusement chez certains qui voudraient nier la réalité et expliquer, voire justifier, la répression.

Mais, à l'honneur de notre pays, on doit dire qu'au fur et à mesure que la vérité sur cette époque se fait jour la grande majorité des gens est profondément horrifiée et pense que justice doit être faite. J'ajouterai pour ma part : la justice mais non la vengeance.



Mise à jour d'un charnier. *A.f.p.*



L'ex-président Roberto Viola : inculpé.

— Et les conséquences culturelles ? On a été jusqu'à parler de « génocide culturel »...

— L'écrivain argentin Julio Cortazar qui vient de mourir à Paris a dit en effet qu'on a pratiqué ici un holocauste culturel. L'expression ne me paraît pas juste.

On peut tuer un homme, des millions d'hommes, il est très difficile de tuer une culture. Même la culture allemande n'a pu être extirpée durant les années funestes de ce pays. D'abord 98 % des hommes de culture sont vivants, en commençant par Borges pour terminer par moi-même. J'ai été menacé de mort et l'on pouvait me tuer mais non tuer ma production et surtout détruire le fonds culturel argentin.



Général Ramon Camps : inculpé.

Le niveau de ce dernier demeure de niveau international, et ses représentants, écrivains, dramaturges, sociologues, mathématiciens, biologistes, sont connus dans le monde entier. On ne peut liquider un tel capital culturel.

Certes, la culture a été en partie étouffée : la censure était générale dans la presse, l'édition, au théâtre, à la télévision, mais on n'a pu l'étrangler totalement. Et, dès 1981, en pleine dictature est survenu cet événement quasi historique qu'a représenté l'expérience du « théâtre ouvert » (1), qui s'est poursuivie en dépit de l'incendie du théâtre et des menaces permanentes.



L'ex-président Bignone : inculpé.

En fait, à la différence du totalitarisme germanique — ou de certains autres — qui quadrillait comme dans un camp toute parcelle physique ou spirituelle du pays, notre terrorisme d'Etat était irrégulier, nocturne, kafkaïen, au point qu'il laissait des trous de taille... Nous n'avons même pas eu cette efficacité dans le mal !

— Avec la masse des départs et des exils d'intellectuels, vous avez tout de même eu une grande perte de « matière grise ».

— Les départs étaient loin d'être tous politiques. Il existe ici comme dans d'autres pays, et surtout depuis plus de vingt ans, un drainage des cerveaux vers les pays développés : Etats-Unis surtout, mais aussi France, Italie, Canada, etc., où ces cerveaux sont mieux payés. La terreur politique a renforcé cette tendance en joignant aux exilés tous ceux qui ont fui par peur — ce qui est très humain — même s'ils n'étaient pas directement menacés. Par exemple une bonne partie des psychanalystes, très nombreux ici. Car aux yeux des militaires, marqués par l'idéologie nazie, et pour qui le freudisme était une science juive destructrice, ils devaient être persécutés à priori comme ferments de subversion. Dans la mesure où leurs motivations n'étaient pas qu'économiques on devrait s'attendre avec le retour de ces intellectuels et cadres à un renforcement de notre développement.

— Comment voyez-vous l'avenir de notre pays sous la direction du président Alfonsin ?

— D'abord, il s'agit selon moi d'un véritable *tournant historique* : pas seulement la substitution à la dictature d'une démocratie pluraliste mais le commencement d'une ère nouvelle. Je n'oserai dire que les forces armées ont subi une défaite définitive — il n'y a pas de « toujours » en histoire — mais pour plusieurs années. Les caractéristiques de cette ère nouvelle seront naturellement celles d'une démocratie. Bien sûr, dans la jeune génération, qui ne l'a pas connue, se manifeste le désir de quelque chose de plus fort, de plus dynamique, de plus brillant. Mais la démocratie ce n'est pas ça : elle est toujours un peu grise. Pourtant c'est le seul régime compatible avec la dignité de l'homme. Et j'estime qu'on a déjà fait beaucoup dans ce sens, en quelques semaines.

— Vous aimez et pratiquez la langue de notre pays où vous avez vécu. Pensez-vous que les relations avec la France prendront un développement nouveau ?

— Certainement et surtout dans les conditions politiques actuelles de la France, mais même si elles changeaient... La collaboration à tous points de vue avec la France est pour nous fondamentale. Pas seulement au plan culturel le plus élevé, mais sur les terrains scientifiques, technologiques, commerciaux, etc.

Notre ministre des Affaires étrangères, Dante Caputo, qui a fait ses études de sciences politiques à Paris, est naturellement enclin au développement de ces rapports. Et nous avons été très sensibles au discours de Pierre Mauroy, lors de l'investiture du président Alfonsin, qui, loin d'être de la rhétorique diplomatique, apportait des propositions très concrètes à cet égard.

Il y a cinquante ans notre pays était essentiellement importateur. Nous pouvons aujourd'hui prendre beaucoup de choses venant de France mais lui en apporter également. Notre époque est désormais celle du dialogue et d'un échange qui sera certainement fructueux.

(propos recueillis par JEAN LIBERMAN)

(1) Initiative d'un théâtre critique à faible tarif auquel participaient bénévolement les meilleurs artistes.

QUI? VOUS.

Dans la bataille industrielle, notre meilleur atout, ce sont les hommes. Leur formation. Leur capacité d'expression et de dialogue. Leur dynamisme. Leurs responsabilités. Pour faire avancer ensemble le progrès économique et le progrès social. L'entreprise, petite ou grande, ce sont les femmes et les hommes qui y travaillent. Ouvriers, employés, agents de maîtrise, techniciens, ingénieurs et cadres, chefs d'entreprise. Dans l'industrie France, tout repose sur eux. Tout repose sur vous.

REUSSIR. ENSEMBLE.

Ministère de l'industrie et de la recherche.

Phase finale d'épissurage sur câbles fibre optique. S.A.T. Paris.

R.F.A.: LA BATAILLE POUR LES 35 HEURES

La réduction du temps de travail est un des objectifs prioritaires des syndicats pour résorber le chômage. Patronat et gouvernement conservateur y sont hostiles... de même qu'un pourcentage non négligeable de travailleurs, peu convaincus de pouvoir travailler moins en gagnant autant

PAR JEROME VAILLANT

DANS le courant des années soixante-dix, l'apparition de technologies nouvelles (micro-informatique, robotisation, etc.) annonçait des lendemains qui chantent : travail moins pénible, durée du travail hebdomadaire plus courte, d'où moins de contraintes et davantage de temps libre. Force est aujourd'hui de constater que les technologies nouvelles ont d'abord provoqué un chômage structurel s'ajoutant au chômage conjoncturel existant, sans qu'il y ait eu redistribution du travail. En 1965, la C.d.u. du chancelier Erhard, « le père du miracle économique », envisageait le passage à la semaine de 35 heures pour l'année 1975 ! Mais c'était encore en période de croissance continue et de plein emploi. L'accroissement de la productivité grâce au progrès technique permettait alors d'envisager une réduction progressive du temps de travail. Aujourd'hui, le chancelier Kohl en parle comme d'une chose « absurde, bête et insensée ». En période de crise, estime-t-il, il ne faut pas moins travailler, mais au contraire travailler davantage. Et ce slogan reste populaire en R.f.a., même s'il ne tient pas compte du fait que les technologies modernes permettant de produire plus avec moins de travail, il y a moins de travail à distribuer.

En janvier 1984, le chômage a atteint en R.f.a. son niveau le plus élevé depuis 1948, avec 2,54 millions de demandeurs d'emplois, ce qui correspond à 10,2 % de la population active. Mais l'Agence fédérale du travail à Nuremberg a également enregistré par rapport à janvier 1983 une augmentation de 8 000 des emplois vacants (70 000 au total), une baisse de 40 000 des inscriptions au chômage et une réduction de moitié (- 52,56 %) du chômage partiel. Ce sont ces chiffres qui permettent au gouvernement de dire qu'il est sur la bonne voie et que la reprise aidant, le chômage se résorbera dans les années à venir. En chiffres absolus, les nouvelles inscriptions au chômage restent cependant élevées en janvier 1984 : 475 000, et le chômage partiel affecte encore 565 000 salariés.

Le chômage frappe inégalement les hommes (1,5 million) et les femmes (1,03 million), mais il s'est accru plus vite pour les femmes (+ 33 000) que pour les hommes (+ 19 000), les travailleurs immigrés restant le groupe le plus défavorisé, 15,3 % de chômeurs, soit un total de 305 000. Plus d'un tiers des chômeurs est sans emploi depuis plus d'un an, 34,5 % en janvier 1984 contre 15,7 % en janvier 1981. La répartition géographique du chômage est aussi inégale, le Nord étant nettement plus dévorisé que le Sud : Brême : 14,1 %, la Basse-Saxe : 13,1 %, le Schleswig-Holstein : 12,1 %, Hambourg : 11,3 %, la Rhénanie-Westphalie : 11,2 % contre seulement 6,3 % en Bade-Wurtemberg, 9,9 % en Rhénanie-Palatinat, 9,1 % en Bavière du Sud, la Sarre plus particulièrement touchée par la crise de l'acier restant à part avec 13 %.

Face à cette montée du chômage et à l'allongement de sa durée, les syndicats ouest-allemands font aujourd'hui de la réduction du temps de travail le thème central de leurs revendications pour les négociations salariales qui commencent en ce début d'année. Les conventions collectives expirant pour la plupart d'entre elles à la fin du mois de février, ceux-ci sont tenus de respecter jusqu'à cette date la « paix sociale » et ne pourront donc envisager de recourir à la grève qu'à partir du mois de mars; après consultation de la base. Dès maintenant il apparaît que les dix-sept syndicats regroupés au sein de la Confédération allemande du travail, le D.g.b., n'iront pas à la bataille en formation unie, cinq d'entre eux préférant négocier sur les préretraites alors que les autres, avec en tête la Fédération de la métallurgie, l'IG Metall, qui représente à elle seule avec ses 2,7 millions d'adhérents plus du tiers des syndiqués du D.g.b., veulent se battre pour la semaine de 35 heures sans perte de salaire.

Une occasion de diviser la D.g.b.

Pour le patronat ouest-allemand, la résorption du chômage passe essentiellement par la reprise économique et seule une politique qui réduit les charges des entreprises et accroît leurs bénéfice peut garantir une croissance durable, en encourageant les investissements. La semaine de 35 heures compromettrait définitivement la reprise qui s'annonce timidement depuis quelques mois (+ 2,5 % en 1984 selon les instituts de recherche économique). Opposé au départ à toute idée de réduction du temps de travail à quelque niveau que ce soit, le patronat saisit aujourd'hui l'occasion de diviser le D.g.b. en favorisant les préretraites sur lesquelles les syndicats du bâtiment, des charbonnages, de la chimie, du textile et de la restauration (15 % de l'ensemble du D.g.b.) sont prêts à négocier, et en rejetant catégoriquement les propositions de l'IG Metall sur la réduction du temps de travail hebdomadaire. Ils voient là l'occasion d'infliger une défaite au syndicat de la métallurgie dont il affirme, en s'appuyant sur des sondages d'opinion, que sa base ne le suit pas.

Le ministre du Travail Blüm, en conséquence, a présenté en décembre dernier un projet de loi sur les préretraites qu'il soumettra au Parlement au mois d'avril. Il reviendra ensuite aux partenaires sociaux d'établir ses modalités d'application et de financement dans



Marche des métallos pour les 35 heures. Sygma

le cadre de leurs négociations salariales. Ce projet de loi ne s'applique pas aux services publics (4,5 millions de salariés), ni aux entreprises employant moins de 20 personnes et n'étant valable que jusqu'en 1988, il ne concerne que les classes d'âge situées entre 1925 et 1929. Pourront prétendre à la préretraite les travailleurs âgés d'au moins 59 ans. Ils percevront jusqu'à l'âge normal de la retraite (63 ans) 65 % de leur dernier salaire brut, soit environ 70 % du salaire net, ce qui est légèrement supérieur aux 68 % de l'allocation-chômage. Ils renoncent en même temps à toutes activités annexes. Employeurs et préretraités continuent de cotiser chacun à 50 % aux assurances vieillesse et maladie. L'Etat enfin remboursera l'employeur de 40 % de ses frais si l'emploi ainsi libéré est ensuite occupé par un chômeur. Les 60 % restants seront financés dans le cadre d'un accord entre employeurs et syndicats par une réduction des augmentations de salaire.

Grâce à ce projet qui ne peut aboutir que si patronat et syndicats arrivent à se mettre d'accord, ce serait désormais selon Blüm, « le travail qui serait payé et non plus le chômage ». Ce « pacte pour l'emploi entre l'Etat et les partenaires sociaux » revient en fait à financer en partie les préretraites sur le dos de la population active. Ses effets sur l'emploi sont difficilement calculables. 800 000 salariés sont actuellement âgés de 59 ans ou plus. Le gouvernement fédéral estime que la moitié des salariés âgés de 59 ans et les deux tiers des plus de 60 ans prendront leur préretraite, soit environ 250 000 personnes. Mais selon les experts, seuls 75 000 emplois, 55 000 pour d'autres, 13 000 pour les plus pessimistes pourraient être ainsi véritablement libérés, si l'on tient compte en particulier du nombre des salariés de plus de 60 ans qui prennent aujourd'hui de toute façon leur retraite anticipée.

Le système de préretraite ainsi envisagé risque donc de n'avoir que des effets limités sur l'emploi. Quant à la croissance économique, tous les experts, sauf ceux du ministère du Travail, sont d'accord pour dire que même avec une croissance de l'ordre de 2 % à 3 %, voire 4 %, le chômage continuera d'augmenter ou au mieux stagnera. Seule une croissance continue de l'ordre de 6 % à 7 % sur plusieurs années permettrait de retrouver le plein emploi vers la fin des années quatre-vingt. Non seulement un pareil taux de croissance reste illusoire, mais ses effets sur l'environnement confronteraient encore la R.f.a. à des problèmes insolubles. Reste donc à mieux répartir le travail entre ceux qui en ont et ceux qui n'en ont pas.

Pour l'IG Metall et le S.p.d. qui, le 10 janvier, a lancé une vaste campagne en faveur de la réduction du temps de travail hebdomadaire pour soutenir les syndicats, la semaine de 35 heures à salaire égal, associée à la suppression des heures supplémentaires, est réalisable et permettra de combattre avec succès le chômage, sans parler de ses effets positifs sur la qualité de la vie des travailleurs. La formule est simple et séduisante : 90 % travaillent et 10 % sont au chômage, que 100 % travaillent, mais 10 % de moins ! Trop simple, estiment beaucoup, qui ont du mal à penser que l'économie pourra digérer une augmentation de facto de salaire de plus de 10 % (18 à 20 % selon les employeurs). L'idée de supprimer les heures supplémentaires n'est pas non plus très populaire auprès de ceux qui en profitent. Pour Willy Brandt, « la réduction du temps de travail représente la juste part des salariés au progrès de la productivité ». Celle-ci varie entre 3 % et 8 % selon les branches, c'est elle qui devrait permettre de financer l'entreprise. Pour l'IG Metall, l'introduction de la semaine de 35 heures ne serait par ailleurs efficace que si elle intervenait d'un coup, forçant les employeurs à embaucher.

Pourtant syndicats et sociaux-démocrates ne savent pas très bien quel serait l'impact de la semaine de 35 heures sur l'emploi. Le président du D.g.b., Ernst Breit, parle de 1,4 million d'emplois qui ne seraient pas supprimés ou qui viendraient en plus. Ce serait considérable, mais Breit se garde de dire combien d'emplois nouveaux seraient effectivement créés. Quant à l'ex-chancelier autrichien, Bruno Kreisky, invité à soutenir l'IG Metall lors de son congrès de Francfort le 21 janvier, a pu déclarer sans être corrigé qu'il ne savait pas « combien d'emplois cela procurera ». Certes l'IG Metall peu fournir quelques exemples précis : ainsi à l'usine « Blaupunkt » de Herne qui emploie 1 000 salariés, dont le chiffre d'affaires a augmenté ces derniers temps de 20 % et la productivité de 8 %, la semaine de 35 heures permettrait d'y créer 120 emplois nouveaux. (Depuis 1978, les mesures de rationalisation y ont supprimé 500 postes de travail !)

Manque le soutien de la base

Selon un sondage d'Emnid, à vrai dire commandé par la Fédération patronale de la métallurgie, 33 % seulement des personnes interrogées étaient en décembre 1983 favorables à la semaine de 35 heures contre 50 % encore en octobre, 43 % étaient contre. Parmi les syndiqués eux-mêmes, 50 % seulement étaient pour. Mais pour que l'IG Metall puisse négocier en position favorable face au patronat, il faut qu'elle puisse compter sur le soutien de sa base pour pouvoir appeler à la grève. Et cela n'est possible que si au moins 75 % des syndiqués dans les zones de tarif concernées se prononcent pour la grève. Or, de l'avis même de responsables syndicaux, la mobilisation à la base se révèle être difficile. De nombreux syndiqués redoutent d'abord qu'ils doivent en faire autant en 35 heures qu'en 40, ils ne sont pas sûrs que des emplois nouveaux soient créés et se demandent même si les patrons n'auraient pas raison quand ils disent que la reprise économique s'en trouverait compromise. Ils doutent enfin que la semaine de 35 heures puisse être financée sans perte de salaire.

La direction de l'IG Metall peut bien affirmer que, le moment venu, ses employés ne manqueront pas de répondre à son appel, elle est en fait aujourd'hui sur la défensive et ce, d'autant plus qu'elle sait ne pas être suivie par cinq syndicats du D.g.b. En faisant de la semaine de 35 heures sans perte de salaire, mais aussi sans autre augmentation salariale que celle prévue pour compenser l'inflation, sa principale revendication en 1984, l'IG Metall se heurte à des difficultés qu'elle a déjà rencontrées dans le passé, lorsqu'il s'agissait par exemple d'obtenir entre 1952 et 1976 l'extension de la cogestion à l'ensemble de l'économie.

L'histoire de la cogestion montre aussi que les syndicats allemands peuvent renoncer tout à coup à une revendication qu'ils jugeaient fondamentale, quand il apparaît qu'elle n'est pas réalisable. Ainsi en 1969. Profitant de la campagne des législatives pour relancer massivement l'idée de la cogestion paritaire, le D.g.b. avait soudain accepté que le nouveau gouvernement de Willy Brandt fasse l'impasse sur la question pour la durée de sa première législature, sachant que son partenaire libéral ne pouvait le suivre sur ce terrain. L'affaire aboutit en 1976 par un compromis qui ne répondait pas à l'attente des syndicats, mais que ceux-ci furent bien forcés d'accepter. Certes, la situation n'est pas aujourd'hui comparable parce qu'il n'y a pas en échange de la renonciation à la semaine de 35 heures la perspective d'un gouvernement dirigé par les sociaux-démocrates comme en 1969. Mais comme pour la cogestion, l'IG Metall pourrait, sans perdre la face, favoriser au bout du compte une solution qui ne permette que progressivement d'obtenir la semaine de 35 heures. Elle ne peut pas non plus sacrifier toute augmentation de salaire à cette seule revendication, alors que, depuis des années, les salaires réels des travailleurs ont baissé. En 1983, le salaire réel moyen était inférieur à celui de 1979.

Succès du temps partiel

Le débat sur la redistribution du travail et la réduction du temps de travail ne se limite pas en R.f.a. aux seules questions évoquées ci-dessus. Trois millions de salariés, essentiellement des femmes, ont déjà opté pour le travail à temps partiel. Selon l'Institut de sondage Allensbach, 26 % des Allemands étaient en 1982 prêts à moins travailler et à gagner moins. Seuls 8 % voulaient travailler plus. 79 % étaient favorables à l'introduction généralisée du travail à temps partiel et 44 % y recoureraient s'ils en avaient la possibilité. Le travail segmenté et le « job-sharing », qui permet à deux ou trois salariés de se partager un même poste, se développent en dehors des syndicats. Cela correspond à une évolution des mœurs, à une vision différente des rôles de l'homme et de la femme dans la société, à un besoin de plus d'indépendance. Les syndicats se refusent à cautionner cette évolution parce qu'à son avis elle met le salarié à la merci de son employeur en le soustrayant à la protection des conventions collectives. Les partisans de ces nouvelles formes de travail voient dans ces réactions la preuve que l'appareil syndical bureaucratisé est incapable de s'adapter à des réalités nouvelles. Il ne fait pas de doute que, dans le cadre du débat sur la redistribution inévitable du travail en R.f.a., ces formes souples d'emploi prendront de plus en plus d'importance. ●

DROGUE : NON AU LAXISME

Refusant toute dépénalisation des drogues, même de celles dites douces, le gouvernement est décidé à porter le fer dans une plaie qui s'aggrave d'année en année

PAR PAUL LEDUC

LA lutte contte la drogue, en dépit des résultats impressionnants obtenus par la police, la gendarmerie et les douanes, reste pour longtemps une priorité. Tel est le sens de la communication présentée mercredi devant le Conseil des ministres par Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité publique.

Cannabis, haschich, marijuana et autres désignations des drogues dites douces ont vite été supplantées, au premier rang des préoccupations de ceux qui combattent le fléau de la toxicomanie, par l'héroïne et la cocaïne. Pour autant, contrairement à certains pays qui, comme l'Espagne, ont dépénalisé l'usage du cannabis, les autorités françaises restent persuadées du cheminement pervers qui conduit trop souvent des drogues « douces » aux « dures ». C'est ce qu'a rappelé, le 9 février à Vienne devant la commission des stupéfiants des Nations unies, le président de la Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie en France. « Plus que jamais, a dit Franck Perriez, nous sommes décidés à ne tolérer aucun laxisme dans le domaine du trafic et de l'usage des drogues et aucun pays ne pourrait compter sur notre appui pour engager ou approuver des tentatives de légalisation ou de dépénalisation de certains produits. »

Si de nombreux secteurs de l'économie sont frappés de plein fouet par la crise, le trafic international des drogues de toute nature n'a jamais été aussi florissant. Certains spécialistes en évaluent le chiffre d'affaires annuel, à l'échelle mondiale, en centaines de milliards de nouveaux francs. A l'inverse des grands fleuves alimentés par leurs affluents, les filières du Sud-Est asiatique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine éclatent en d'innombrables ramifications d'autant plus difficiles à endiguer qu'elles aboutissent, en fin de parcours, à un trafic de « fourmis », ces « dealers » qui ne transportent à travers les frontières que quelques doses. L'époque héroïque de la French Connection où les laboratoires de transformation de l'héroïne étaient installés dans la région marseillaise paraît bien lointaine. Il n'y a pourtant que dix ans que ce réseau a fini d'être démantelé. Une petite décennie qu'ont donc mise à profit les trafiquants pour s'organiser différemment et développer leur redoutable activité dans des proportions inouïes. Avec des bénéfices à l'avenant.

Un défi que le gouvernement français entend bien relever, en menant de front la prévention, la répression, les soins et la réinsertion. Près d'un an après que le président de la République eut fait part en Conseil des ministres de sa grande détermination pour lutter contre cette menace, qui vise en priorité les jeunes de 16 à 25 ans, Joseph Franceschi a dressé un bilan de l'action répressive menée en 1983. « Si les résultats obtenus sont en forte hausse, précise d'emblée Joseph Franceschi, cela tient à la progression du trafic mais aussi à l'efficacité croissante de l'action menée contre lui. »

Un trésor de guerre

Près de 170 kilos d'héroïne ont été saisis en France l'an dernier, soit 70 % de plus qu'en 1982. Un trésor de guerre d'une valeur de 6 milliards de francs s'il avait été revendu par doses, au détail. Le bond en avant est encore plus spectaculaire avec la cocaïne. Il en a été saisi 229 kilos en 1983 soit trois fois plus qu'en 1982 et cent fois plus qu'en 1976.

Un manque à gagner de 570 millions de francs pour les « dealers ». Quant au cannabis, les prises des services spécialisés ont atteint 23,5 tonnes, sous forme d'herbe et de résine, dont la valeur au détail avoisine 250 millions de francs.

« Les saisies opérées par les services spécialisés approchent les 7 milliards de nouveaux francs, observe Joseph Franceschi. Un chiffre impressionnant. Il ne donne pourtant qu'une faible idée d'un trafic peut-être dix fois supérieur. »

Un phénomène aux conséquences désastreuses. Les 90 victimes de la drogue officiellement enregistrées l'an passé constituent un dramatique record, en hausse de 16 % sur 1982. Là encore, ces chiffres ne fournissent qu'une modeste indication sur une réalité bien plus sordide. En effet, de nombreux décès consécutifs à l'absorption de stupéfiants ne sont pas portés à la connaissance de la police. Les victimes de la drogue seraient au total trois fois plus nombreuses.

Les saisies sont en général accompagnées d'arrestations. Les 13 430 affaires de « stups » réalisées en 1983 ont entraîné 26 350 interpellations (+ 20 % en un an) dont 19 861 concernaient de simples usagers (+ 18 %), 3 754 des « usagers-revendeurs » et 2 735 des trafiquants (2,7 fois plus qu'en 1982).

Ces résultats encouragent Joseph Franceschi à poursuivre dans la même voie en insistant sur deux axes essentiels. L'information des services et leur coordination, ce qui suppose le maintien de l'effort de formation des personnels en matière de toxicomanie. Une instruction du 9 janvier 1984 a été arrêtée en ce sens. Il faut aussi accélérer les échanges d'informations avec l'étranger où les ravages de la toxicomanie, dans les proportions égales sinon supérieures, poussent les responsables à réagir et à coopérer avec notre pays. L'efficacité de « l'antenne stupéfiants » installée par la police fançaise à Hong-Kong conduira à en mettre deux autres en place, l'une en Extrême-Orient, l'autre en Amérique latine. Dans le même esprit, des échanges de policiers spécialisés avec des pays d'Afrique du Nord sont déjà en cours. Enfin un groupe de spécialistes du trafic de cannabis va être créé. « Mon premier objectif, explique Joseph Franceschi, c'est de harceler les trafiquants et les petits « dealers » en créant pour eux un climat d'insécurité et en leur faisant subir des pertes considérables. »

Si le ministre emploie ce terme d'insécurité, c'est à dessein. Car il sait bien que pour acheter leur dose quotidienne d'héroïne, les toxicomanes déboursent chaque jour de 800 F à 1 200 F. Une dépense déjà hors de portée d'un cadre supérieur mais plus encore des jeunes gens, souvent étudiants, lycéens ou au chômage, qui volent, agressent, cambriolent ou se prostituent pour se piquer. A Paris, près de la moitié des actes de petite délinquance seraient ainsi directement liés à la toxicomanie. Aussi la spectaculaire opération de police réalisée mardi dans le quartier insalubre de l'îlot Chalon, à Paris, était-elle destinée à porter un coup à l'un des premiers centres de revente d'héroïne de la capitale. Une descente (de police) aux enfers de la misère et de la délinquance où se côtoient Africains, Maghrébins et Français. Leur quête d'improbables paradis débouchent presque toujours sur la déchéance. Et trop souvent sur la mort. ●



Sygma



Opération de police dans l'îlot insalubre Chalon, mardi dernier.

TELEVISION ITALIENNE: LA FOLLE DU LOGIS

Dans un pays où il n'existe pas de monopole d'Etat et où pratiquement aucune législation ne préside au fonctionnement des télévisions privées tous les coups semblent permis. Résultat : noyautage politique, règne totalitaire de la publicité, appauvrissement culturel et perte d'identité national. Un exemple à méditer au moment où les sirènes du libéralisme montent en France à l'assaut de la télévision d'Etat

PAR MICHEL MATHIEU

(de notre correspondant, à Rome)

RIEN ne va plus à la R.a.i. (radio-télévision italienne) où le vote pour le renouvellement du conseil d'administration a failli faire éclater la majorité gouvernementale. A l'origine de la crise, la loi sur la R.a.i., que certains appellent un monstre juridique, un trou de 240 milliards de lires, mais surtout la « lottizzazione », c'est-à-dire la course des partis aux postes de contrôle.

Mario Pasteur, un des meilleurs et des plus anciens présentateurs du journal de la deuxième chaîne, confiait cette semaine à l'hebdomadaire « l'Expresso » : « Quand arrivent les nominations aux postes de rédacteurs en chef, et de rédacteurs en chef adjoints, on a l'impression de lire la liste des sous-secrétaires de partis. Chaque nom est accompagné du sigle de la famille politique auquel il appartient. Quand il s'agit d'élire des délégués syndicaux, on a l'impression d'assister à des élections politiques. Quand on en arrive là, il n'y a plus d'espoir. »

La commission parlementaire qui tutelle la R.a.i. s'est donc révélée incapable de dépassionner un débat qui s'intensifie de jour en jour. La Démocratie chrétienne, désireuse de ne pas marquer le coup devant un recul de pouvoir évident, rappelle que tous les partis ont plus ou moins développé une stratégie de noyautage y compris les communistes, qui, dans un premier temps, voulaient un conseiller de plus et qui ont dû se replier sur la présidence du conseil des syndicats. Aux grands maux les grands remèdes. On a proposé de créer un commissariat qui gérerait momentanément la télévision d'Etat. Solution bouche-trou que Bettino Craxi a refusée, décidant plutôt de geler la situation pour deux mois, le temps de calmer les esprits et de formuler de nouvelles propositions.

De toute cette aventure qui se traîne de manière souterraine depuis des mois, c'est l'image de la R.a.i. qui risque d'en sortir ternie. Il est à souhaiter que le concept de noyautage soit dépassé pour permettre d'affronter avec une vision plus large les problèmes qui se posent et que pose la radiotélévision italienne, afin de ne pas tout voir et tout vouloir régler sous l'angle de la « lottizzazione ». Les symptômes qui vont dans le sens de ce diagnostic sont évidents, mais ils ne doivent pas faire écran sur une réalité beaucoup plus complexe qui est liée à la nature même de l'audiovisuel, dans un pays où il n'existe pas de monopole d'Etat, et où pratiquement aucune législation ne sanctionne le fonctionnement de la télévision privée.

Une situation qui n'aurait pas déplu au magnat de la presse et de l'édition Einaudi, qui soutenait que la meilleure réglementation de la presse est de n'en avoir aucune. A en croire les tempêtes de plus en plus violentes qui agitent depuis quinze ans la télévision italienne, on est amené à émettre des doutes sur le bien-fondé du credo du libéralisme appliqué à l'audiovisuel. Heureuses années soixante durant lesquelles la situation de la télévision était claire. Il n'y avait qu'une seule chaîne et cette chaîne était entre les mains de la Démocratie chrétienne qui avait nommé un de ses hommes à la tête de la direction générale, le docteur Barnabei. Hégémonique au niveau politique, la D.c. voulait étendre son pouvoir de contrôle sur l'information, et dans une certaine mesure « encadrer » la vie culturelle du pays. Le résultat fut presque immédiat. En l'espace de quelques mois, les programmes culturels sont multipliés par deux avec en prime un saut qualitatif non négligeable. L'accent fut également mis sur l'information et, progressivement, le télé-journal devint un moment fort de la journée. Une information filtrée évidemment, selon les critères de la D.c., mais avec une relative objectivité en politique étrangère mais aussi, des impasses en politique intérieure, qui allaient quelquefois jusque dans la marge de la falsification.

Pour la culture, cette vision « pédagogique » de l'information se traduisait notamment par des programmes à caractères historiques, par ailleurs d'excellente qualité, comme le « Staline » ou le « IIIe Reich » de Cavani, mais avec, en contrepartie, une incapacité presque totale à intégrer la télévision dans la réalité productive du pays, et à la projeter dans le monde de la technologie et de la science considérées comme parents pauvres de la culture. Instrument de consolidation du pouvoir, Barnabei n'était pas tenté par l'exploration du présent et encore moins du futur, facteurs de trop de remises en cause. Cette situation aurait sans doute pu s'éterniser s'il n'y avait pas eu, d'une part, le déferlement de contestations qui s'est abattu sur l'Europe dans les années 68-70, et, d'autre part, une forte composante libérale à l'intérieur de la D.c. qui l'a amenée à brûler les étapes dans les années 75-76 et à ouvrir largement l'audiovisuel aux secteurs privés sans au préalable avoir défini un cadre législatif précis.

Le partage politique des chaînes

Ce qui est encore possible en situation de monopole est devenu extrêmement précaire quand il s'est agi d'affronter une concurrence ancrée dans la seule logique du profit. C'est à ce moment que les verrous qui avaient résisté à la poussée culturelle du début des années soixante-dix ont définitivement sauté. Entre les mains des politiques, c'est naturellement des solutions politiques qui sont proposées pour résoudre ce qui s'affirmait comme une crise de structure.

C'est ainsi que la première chaîne (T.g.1) devint l'espace privilégié de la D.c., alors que la deuxième (T.g.2) est revenue aux partis laïques. La situation de la troisième T.g.3 théoriquement à caractère essentiellement culturel restant indéfinie. Alors que la presse et les hommes politiques sont tous d'accord pour affirmer que la télévision doit être distribuée selon des critères techniques fondés sur la professionnalité, tout le monde s'engouffre dans la voie de la répartition des pouvoirs et, dans ce domaine, il faut bien reconnaître que la gauche n'a pas brillé d'une imagination exceptionnelle. Trop contente de s'asseoir à la table des puissants après tant d'années de marginalisation, elle a considéré son installation à Viale Mazzini, comme une victoire. Aujourd'hui encore, de nombreux hommes politiques et un certain nombre de journaux ont cherché des réponses politiques au problème de la nomination du nouveau conseil d'administration.

Mais, moins que jamais, le dosage politique des nominations est à même de répondre à un problème qui est d'ordre culturel et économique, même si les interférences politiques sont évidentes. L'élément perturbateur est essentiellement venu du développement considérable des chaînes privées qui, fonctionnent à partir de mécanismes économiques différents, ont introduit la notion de concurrence créant un système mixte entre le modèle anglais (public) et le modèle américain qui appartient totalement au secteur privé. L'introduction massive de la publicité dans le secteur privé a eu pour conséquence positive la recherche d'une audience maximale pour chaque retransmission, d'où la recherche d'un consensus des téléspectateurs. La multiplication des possibilités de choix a rapidement indiqué que les téléspectateurs étaient adultes, et capables non seulement de choisir mais d'exiger un renouvellement des programmes.

A côté des animations télévisées dites pour grand public, et des feuilletons type « Dallas » et « Dynastie » se sont développés des programmes de qualité qui présentent des films de cinémathèque, que ne sont plus à même de proposer les salles de cinéma depuis la disparition effective des salles d'art et d'essai. Cette révolution dans les habitudes a contribué à mettre à mal non seulement les petites salles qui restaient bien sûr, mais c'est au niveau de la presse écrite que le renversement de situation est le plus spectaculaire. En 1975, la presse écrite était encore le principal support de la publicité avec 62 % du marché, alors que les télévisions privées ne recevaient que 1,60 %. En 1983, à peine huit ans plus tard, la part de publicité détenue par les journaux est descendue à 47 %, alors que, globalement, télévision privée et télévision d'Etat rejoignaient la cote des 46 %. Parallèlement, pour la première fois depuis plus de cinquante ans, la vente des quotidiens est descendue ces dernières années au-dessous de la barre des cinq millions d'exemplaires.

Insatiable gloutonnerie

Après cela, on comprend mieux pourquoi les journalistes de la presse écrite ne sont pas les derniers à crier au loup en essayant de brouiller les cartes. Pourtant, même au niveau des télévisions privées, tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ceux qui restent à la traîne ont la vie de plus en plus difficile récoltant les restes du marché publicitaire pendant que les gros, en proie à une gloutonnerie insatiable, absorbent tout ce qui passe à leur portée. Canale 5, qui assure à lui seul plus de 60 % de l'écoute privée, a reçu l'année dernière 500 milliards de lires d'entrées publicitaires sur les 768 milliards que se partageait l'ensemble des sociétés de télévisions privées. Jusqu'en 1976, les conditions de monopole de la télévision d'Etat avaient entre autres comme fonction de protéger la presse écrite et de maintenir dans le cadre de la loi les entrées publicitaires autour de 30 % pour la télévision et 70 % pour la presse écrite. Comme le soulignait « Rinascita » *(l'hebdomadaire du p.c.i.)* la semaine dernière, le seul gagnant de cette guerre sans merci est vraisemblablement l'industrie des biens de consommation qui a trouvé

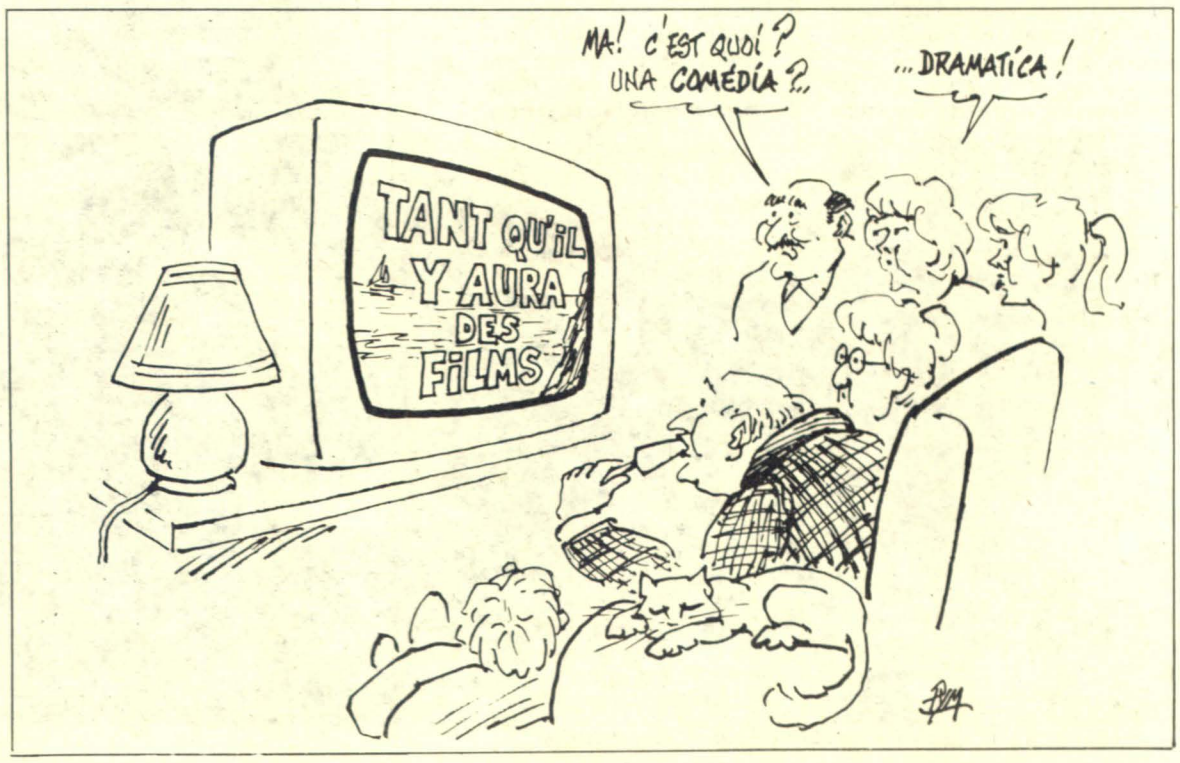

dans l'expansion de la publicité une compensation au contrecoup de la stagnation de l'économie italienne en lui permettant de suivre de façon plus précise et plus immédiate les fluctuations du marché.

Pour le bénéfice des Américains

L'aspect le plus négatif en terme économique et culturel de cette course au mieux et tout de suite a sans doute été l'appauvrissement de la création et une espèce de perte d'identité nationale. En peu de temps, le budget pour l'acquisition des films, notamment vers les Etats-Unis, s'est multiplié de façon considérable dépassant pour la R.a.i. de presque 10 % le budget destiné à la production cinématographique interne qui était de l'ordre de plus de 80 milliards de lires dans les années 1981. Malgré un évidente volonté d'avoir une production propre, la condition *sine qua non* pour la R.a.i. de rester compétitive est d'acheter à l'étranger pour une raison bien simple : un téléfilm américain coûte deux fois moins cher que n'importe quel programme, aussi modeste soit-il, fabriqué en Italie. (Sans compter qu'au coût élevé du film s'ajoute l'insuffisance du nombre de studios italiens équipés pour la production des films.)

A part certains géants comme Canale 5 qui, pour des questions de prestige et justement pour se différencier des autres, vise à développer des créations propres, le gros de la troupe des télévisions privées se jette sur les productions américaines comme sur du bon pain.

Il en résulte non seulement un appauvrissement culturel mais un appauvrissement économique de la production nationale au profit d'un investissement dont tout le bénéfice est pour les studios américains, qui peuvent ainsi en toute quiétude continuer à coloniser les pays les moins aguerris aux techniques de l'audiovisuel. A ce niveau-là évidemment, tout ne dépend pas du seul gouvernement italien, mais de la capacité des gouvernements européens à développer une politique de production cinématographique pour la télévision. Avec cela, nous sommes plus ou moins retournés au point de départ.

Concurrence déloyale

En ce qui concerne les télévisions privées, il est clair pour tous qu'il est urgent de mettre sur pieds les lois antitrusts (réclamées par les sociétés privées elles-mêmes), si l'on ne veut pas assister à un étranglement de la concurrence. Trop puissant, couvrant toute l'Italie, Canale 5 se trouve en situation de quasi-monopole et concurrence dangereusement la télévision d'Etat. Le dernier affrontement au sommet entre Canale 5 et la R.a.i. a eu lieu au sujet des retransmissions en exclusivité des prochaines Olympiades de Los Angelès. Il s'en est fallu de peu que Berlusconi, le directeur de Canale 5, ne l'emporte sur la télévision d'Etat avec une surenchère de dix milliards de lires, alors que la R.a.i. s'apprêtait à signer à six milliards. Pour convaincre les entrepreneurs californiens qui financent le comité olympique de lui accorder l'exclusivité, il a fallu que la R.a.i. joue de tout son pouvoir et ajoute quelques milliards supplémentaires.

Dans ces conditions, il ne fait pas de doute que le simple jeu des dosages politiques à l'intérieur du conseil d'administration de la R.a.i. n'est qu'un angle d'approche fort limité. ●



LE CHARME DISCRET DES REPONDEURS

Il est sérieux, cool, branché. Il inquiète, provoque, répugne. Il scandalise, dragues, envoûte, rend service... Le répondeur téléphonique, nouveau reflet de la société ? Nous vous invitons à une petite balade derrière le combiné

PAR DENIS DANGAIX

SALUT CM 52, bonjour l'E.g.t. 6000, quand on part tranquille, vous répondez pour nous. Pas de problème. C'est mécanique. Le répondeur téléphonique, mon répondeur téléphonique, fait partie de ces petites choses qui rendent facile la communication à distance. Je ne suis pas là, mais il y a une voix. Vous pouvez vous adresser à moi. Le son passe, alors que, à l'autre bout du « fil qui chante », il n'y a pas d'image. 240 000 appareils, selon les statistiques des P.t.t. étaient à la fin de 1983, loués ou vendus. Les entreprises et les professions libérales étant les plus demandeuses. Beau succès d'estime pour cette microtechnologie qui eut pourtant du mal à démarrer. Aujourd'hui le répondeur a ses fans et ses adversaires. Mieux. Alors qu'il a été conçu pour une seule et unique raison — il a ses usages et ses particularismes. Jugeons plutôt. Qu'est-ce qui pousse de plus en plus de gens de collectifs, d'organisations de réseaux à concevoir cet appareil comme axe central de rencontres, de leurs activités, envies ou espoirs ? On dirait que le répondeur possède un pouvoir étrange. Une sorte de persuasion envoûtante. Et puis c'est facile, c'est incognito. On entend mais on ne se découvre pas. Alors ! Essayons de rentrer en contact avec ce monde particulier : celui du quotidien.

Allô 278.90.00. Ici CALL. Elle porte bien son nom cette petite société. Catherine Deneuve, Francis Huster, Mick Jagger... je craque. Ce sont eux. Vous appelez et vous les avez en direct. Rien que pour vous. Trois minutes de bonheur. Et ça marche. La campagne publicitaire du film « le Bon Plaisir » a, en trois semaines, fait parler 465 000 fois Catherine Deneuve à 465 000 personnes différentes. Comment ? Grâce à 70 répondeurs disséminés dans Paris. Francis Huster, « le Faucon » 80 000 appels en septembre 83. Jagger « Rolling Stones », en juin de la même année, 150 000 communications en quinze jours. Si ce n'est pas du sponsoring, c'est au moins du talent. Talent que l'on peut attribuer aux trois débrouillards de la société. Et puis de là, ils travaillent avec l'association Euréka 7 (887.24.00). Eux annoncent la couleur. Le média téléphoné vous donne accès à la pub. Sept magazines spécifiques dans une collection inédite « Vivre avec ». Avec son corps, son enfant, sa maison, son jardin, ses études... C'est riche, c'est ciblé, c'est performant. Derrière le combiné s'organisent des brain-trusts. (720.50.21).

Monsieur Marian, spécialiste du secrétariat téléphonique. Il a monté une S.a.r.l. de presse et d'information par téléphone. Il fabrique son studio d'enregistrement et possède la bagatelle de 400 lignes. C'est lui le papa de Allô Horoscope (807.22.23) par Jean Rignac de R.t.l. A noter une concurrence redoutable. Celle de l'horoscope téléphonique d'Olenka De Veers (288.11.11) financée en partie par de la pub de magazine féminin. Monsieur Marian, c'est le géniteur du répondeur de Gault et Millau (357.15.00) en permanence saturé. C'est lui qui va prochainement sortir « les Animaux » avec le docteur Klein, « le Jardin » avec Nicolas dit le jardinier et puis les résultats sportifs le dimanche soir. M. Marian est adepte de la pub. Et il en fait. Trois plages publicitaires par message, coût à l'unité entre 12 000 et 25 000 F les 30 secondes. C'est toujours lui qui fabrique le annonces des restaurants ouverts après minuit (357.77.77).

La petite bête qui monte

Un œil sur le « Télégramme de Brest », responsable du service Teleg-info. Au (98) 88.59.59, tous les lundi et jeudi soir, le marché du porc breton n'a plus de secret pour vous. Il est vrai que cette petite bête mérite son répondeur. Plus d'un porc français sur deux est produit dans ce coin de France. Eh bien, ce porc fait appeler 40 000 personnes par an.

Restons dans le domaine alimentaire, lieu où le répondeur fait recette. La boucherie Bernard (223.40.40) vous annonce le Allô bifteck. Les industries sucrières vous conseillent un menu par jour au 225.66.77. Et puis si vous voulez tout savoir sur les primeurs bon marché, appelez le 265.43.21.

Les sciences humaines sont au programme du répondeur Déclic (281.29.32). Au bout de ce fil, on fait dans la promotion, l'étude et l'encouragement de toutes actions dans le domaine de la formation. Déclic est une production hebdomadaire.

Il faut citer en vrac les multiples organisations syndicales, religieuses ou politiques qui pratiquent le répondeur. Le C.n.p.f. (720.26.73), la C.e.t.c. (607.03.05), la C.s.l. (842.46.84), le Front national (522.05.29), les églises chrétiennes de Paris (265.88.88) et, depuis quelques années, le Parti socialiste (555.91.92). Le fameux répondeur de la Fédération indépendante de la police qui avait diffamé le fils de Georges Marchais en (décembre 1982) est aux abonnés absents.

Parlons des répondeurs style service pur. Le spécial grandes écoles par exemple au 671.95.95 ou 96.96. Il est rempli d'annonces et est conçu sous la responsabilité de Laurent Davignon de la Confédération des bureaux des grandes écoles. Il y a l'I.n.c., tout sur la consommation (567.13.22), A.l.r. Tarif sur la pollution atmosphérique (628.15.15), le syndic de la copropriété, sur la gestion (294.15.15), le vidéo scoop sur l'actualité vidéo (969.23.64), l'audiphone présentation, nouvelle technologie bien française de lignes groupées (538.52.42), le relevé quotidien des cotations monétaires (247.13.14). Et puis les contrats d'assurance, faits par les A.g.f. au 294.20.00, la protection des végétaux (31) 95.00.14. L'armée au 555.95.20, les nouvelles du Canada 723.78.31, la Bourse 280.84.00, l'Insee 345.70.75... n'en jetez plus, la ligne est coupée. Si encore... Le coin des poètes (550.32.33) marche bien ou le Allô raconte je chante (586.84.31), chansons pour enfants et les contes du facteur Martin au 321.01.59 ; Allô rire (555.97.77), on rigole... si l'on en a envie. Il y a plus particulier, plus étrange et quelquefois plus malsain. C'est l'histoire d'un répondeur qui donne un téléphone d'un autre répondeur et qui, comme ça, de machine en machine, arrive à un code. Une suite de chiffres qui, pour celui, ou celle, qui ne possède pas la clé, est incompréhensible. On restera discret, car c'est l'usage quand on rentre dans un réseau.

Néanmoins. Le répondeur a aussi, et de plus en plus, la vocation de faire dans la petite annonce. Parlons Sex avec Sexophonie (722.41.41). Un répondeur classique imaginé par Pierre Bellanger, directeur de la radio « la Voix du lézard » suite au succès de l'émission du même type animée par Géraldine. Plus de 10 000 appels en une semaine. Encore plus particulier, c'est radio Samantha (285.38.51). Pas un répondeur mais un ligne encore plus directe... Le réseau fonctionne.

Rabelais a bon dos

On lui raconte des histoires particulières ou elle raconte des histoires particulières. Et tout ça, toujours dans le réseau et en moyennant finances. Plus surprenant, on aborde le Sadomaso, pardon le S.m., comme on dit maintenant. Il s'appelle. Excusez leurs auteurs, le doigt dans le c... (878.85.39). Il paraît que c'est du Rabelais...

Les téléphones gay sont plus communautaires et ont une vocation de service (258.47.90). A noter un groupe de dissidents du journal « le Gaypied » qui s'appelle le collectif « Ultra Violet » qui a créé un répondeur joliment dénommé la ligne infrarouge (223.70.70).

Il est possible de continuer le tour de ces combinés. Il y en a encore quelques dizaines. On parle beaucoup de communication rapprochée. Par exemple ce que le secrétariat d'Etat à la Communication a inauguré le 14 novembre 1983 à Amilly dans le Loiret. Un répondeur téléphonique municipal. Une initiative qui fait des petits.

Inutile de préciser que personne, au sein des ministères concernés, ne pense un instant à un devenir législatif de ce moyen téléphoné. Il n'est nullement question d'un quelconque contrôle sur cet appareillage de service. Mais, il y a des intérêts qui, tout en se mettant en marche, entraînent parfois des mesures. Exemple : la pub est interdit sur les radios locales, mais sur les répondeurs ? Exemple : il existe des textes, une déontologie régissant les médias. Le répondeur pourrait-il, devrait-il avoir la même fonction qu'un journal parlé ? Une petite balade derrière des combinés qui posent quelques interrogations. ●

ARCHITECTES-ENTREPRENEURS : LE BRAS DE FER

Les entreprises du bâtiment ont-elles un droit sur la conception de l'architecture ? Oui, revendiquent les grosses entreprises. Pas question, répondent les architectes. Débat de fond, qui risque de sembler confus et technique au commun des mortels, lui qui se contente d'être un usager de l'architecture. Mais débat qui résume bien la difficulté pour cet art non reconnu par le grand public, de trouver sa place dans la société française

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

LE gouvernement prépare actuellement deux lois, l'une sur l'architecture, l'autre sur la maîtrise de l'ouvrage public. Deux étapes qui conditionnent sans aucun doute la qualité du cadre de vie des Français pour les décennies à venir, donc pour très longtemps, tant il est vrai que l'architecture est faite pour durer. Les habitants des Minguettes et autres Courneuve en savent quelque chose.

La réforme des conditions dans lesquelles les collectivités publiques travaillent avec les architectes et les bureaux d'études doit intervenir rapidement, en raison de la loi sur la décentralisation. En 1983, le rapport de Jean Millier avait, sur ce thème, donné satisfaction aux architectes en proposant que soit définie une mission de conception aussi poussée que possible et en supposant que la nouvelle loi permettrait d'« affirmer clairement que la qualité de l'architecture et de l'ingénierie est traitée en elle-même et que les règles qui s'y appliquent ne sont pas d'abord les instruments d'une politique économique et financière, si utile et justifiée soit-elle ».

Voilà qui ne faisait pas l'affaire des entreprises. En particulier des plus grosses, celles qui sont dotées de structures d'études, regroupées dans un syndicat, le S.n.bati. Le syndicat a donc envoyé à Paul Quilès, quelques jours après son entrée en fonction, une lettre dans laquelle il luttait contre le principe d'une séparation entre la conception et la réalisation. Parce qu'elle risquerait de compromettre les progrès techniques réalisés en France et, surtout, parce qu'elle affaiblirait le potentiel des entreprises exportatrices : l'activité réduite de leurs bureaux d'études compromettrait la compétence dans le domaine de la conception, qui assure leur compétitivité à l'étranger.

L'argument a dû faire mouche puisque le projet de réforme proposé par le ministère non seulement s'abstient de toute référence à une finalité de qualité architecturale, mais donne aux entreprises le droit de participer aux négociations qui devront fixer le contenu détaillé des missions de maîtrise d'œuvre.

Projet qui a fait contre lui l'unanimité des architectes, ainsi que des autres maîtres d'œuvre, bureaux d'études indépendants y compris, qui demandent que la négociation soit limitée aux maîtres d'ouvrage et aux représentants des professions de la conception. Les entreprises de second œuvre et les P.m.e., elles, se démarquent du S.n.bati puisqu'il est dans leur intérêt que la mission de conception soit la plus large possible pour espérer remporter plus de marchés.

Paul Quilès axe son argumentation sur deux points principaux : « Où commence la réalisation ? Il existe une zone grise entre ces deux missions et personne n'est d'accord sur leurs limites. » A l'appui de ce constat, le ministre analyse les récents progrès technologiques, la conception assistée par ordinateur ou même l'intervention des satellites qui permettent à Bouygues de diriger l'élaboration d'un programme en Arabie Saoudite depuis son bureau d'études parisien... Une évolution qui effraie justement les architectes : ils n'ont pas les moyens de suivre pas à pas les progrès des outils les plus sophistiqués et les bureaux d'études ont déjà, depuis vingt ans, singulièrement rogné sur leurs compétences de concepteurs. Du moins en France : aux Etats-Unis, les agences assurent la totalité des missions de conception, jusque dans le moindre détail technique. Mais leurs structures diffèrent complètement du fonctionnement artisanal des agences françaises.

Second argument de Paul Quilès : « Pourquoi l'Etat trancherait-il seul ? » Le projet de loi souhaite que maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises essaient d'abord de se mettre d'accord en définissant, par type d'ouvrage — commande de l'Etat, des collectivités locales, des organismes H.l.m. — et pour une durée limitée — sans doute trois ans —, les termes d'une mission de conception minimale. Si les vertus de la discussion se révélaient incapables de dépasser les antagonismes, l'Etat prendrait ses responsabilités et le ministre trancherait par arrêté. « Personne ne peut raisonnablement argumenter contre cette démarche », insiste Paul Quilès.

Pourtant, la démarche heurte de front la susceptibilité d'une profession qui se considère comme seule apte à concevoir. Reconnaissons-lui tout de même cet atout : si la présence d'un architecte n'a jamais été garante de qualité architecturale, son absence, elle, a immanquablement conduit, depuis quelques décennies, à la plus grande médiocrité. Voir le massacre des banlieues et le mitage des campagnes par des pavillons bêtes à pleurer, recopiés à l'envi les uns sur les autres, qu'ils soient nés de la truelle d'un maçon ou des catalogues sur papier glacé auxquels des architectes au chômage ont parfois accordé des signatures de complaisance. Voir aussi les divers produits industriels, panneaux et préfabriqués sous toutes leurs formes, qui ont fait de l'architecture scolaire et hospitalière française une des plus tristes du monde.

Bien sûr, rien ne prouve que le bon marché soit laid ni que le cher soit beau. Une discussion sur ce thème ne peut que donner lieu à une bataille de contre-exemples. Rien ne prouve non plus que la loi du profit soit incapable d'engendrer une architecture noble, des centaines de gratte-ciel américains sont là pour en témoigner. Et pourtant, force est de reconnaître qu'en tirant les devis vers le bas, en luttant systématiquement contre les solutions complexes proposées par les architectes les entreprises ne favorisent pas la qualité. Sur le chantier, l'architecte ne cesse de conduire une véritable partie de bras de fer contre la tendance des entreprises à toujours considérer comme marginaux ces « détails » sans lesquels un bâtiment tend vite à ressembler à l'empilement de boîtes à chaussures.

La faute à qui ?

Ajoutons à cela que les entreprises françaises, qu'elles soient grandes ou moyennes, ne peuvent guère rivaliser avec leurs voisines dans la qualité de leurs prestations. La maîtrise constructive est, dans ce pays, des plus médiocres ; en partie par la faute d'architectes qui dominent mal, dans leur très grande majorité, les questions techniques ; en partie parce que les prestations des entreprises se sont considérablement réduites, après la reconstruction, en particulier dans la conduite des chantiers et dans la qualification de la main-d'œuvre.

Dans ces conditions, donner aux entreprises la possibilité d'intervenir dès la conception peut faire craindre le pire. Cependant, rien n'indique, à moins de lui intenter un procès d'intention, que telle soit bien l'intention du ministre.

Sa position est délicate dans la mesure où il se refuse à prendre parti pour les architectes contre les entreprises. Dire, comme il le répète, qu'il souhaite « favoriser la création architecturale tout en préservant une construction efficace et en pesant sur les coûts » fait figure de provocation, dans ce pays où la querelle tourne vite à



Gamma

Paul Quilès au salon de la Maison.

la guerre de religions, où à priori, l'opinion a tendance à considérer que les entreprises, parce qu'elles sont animées par le souci du profit, ne peuvent produire que de la mauvaise qualité. Dans un pays où, aussi, les concepteurs instruits par l'expérience savent que le rapport de forces ne leur est jamais favorable.

Les mécanismes de la commande publique en sont largement responsables. D'abord, parce que la demande de qualité est très faible en France, le grand public manifestant très peu d'intérêt pour la chose et encore moins pour la culture architecturale. Ensuite, parce que le rôle du maître d'ouvrage, celui qui commande le bâtiment et en assume la responsabilité devant l'opinion, a jusqu'à présent été mal défini. La tentation est tellement grande, en effet, de laisser une entreprise déshabiller un projet, quitte à lui demander un pourcentage sur le montant des travaux pour arrondir les caisses d'une municipalité ou d'un parti... Les cas où la maîtrise d'ouvrage s'est fixé pour objectif prioritaire de tenir jusqu'au bout son rôle de garant de la qualité architecturale sont suffisamment rares pour être exemplaires. L'assistance publique à Paris, tel ou tel office d'H.l.m., une entreprise nationale comme Renault, une société d'économie mixte comme la Sodedat, en Seine-Saint-Denis.

Le diktat d'un géant

Dans vingt villes du département, la Sodedat mène depuis dix ans un travail remarquable, en concevant un habitat social de grande qualité, avec ce que le pays compte de meilleur comme architectes, en particulier des jeunes qui ont pu faire leurs preuves ici (1). Est-ce un hasard si, justement aujourd'hui, éclate à Saint-Denis une affaire qui oppose la Sodedat et Bouygues, la plus grosse entreprise nationale, la plus exportatrice aussi ?

Il y a un an, Bouygues remportait de justesse un appel d'offre pour le programme qui achèvera la rénovation du centre de Saint-Denis. Un programme complexe, dont la force réside dans l'interpénétration des logements, commerces, bureaux et parkings et dans l'importance accordée aux espaces publics. En signant le marché global, Bouygues ne pouvait ignorer que les logements lui poseraient quelques problèmes : les plans en étaient dessinés à deux centimètres pour un mètre. Mais voilà l'entreprise qui remet en question son engagement en proposant une convention sur les trois cent quatre-vingts logements, comme si les projets des architectes — Gailhoustet et Deroche — n'existaient pas.

Bouygues propose tout simplement des regroupements de pièces humides, des simplifications de structures pour éviter les porte-à-faux, la suppression de surfaces non habitables, qui sont ici beaucoup plus nombreuses que dans une opération H.l.m. classique. Les coursives, les terrasses, les espaces de communication représentent en effet 45 % de la surface et la disposition non conventionnelle des logements entraîne des surcoûts et des complications. En revanche, les autres parties du programme sont très rentables pour l'entreprise, qui, là, ne s'est pas privée de commencer les travaux.

De quel droit refuse-t-elle aujourd'hui de remplir la dernière partie du contrat ? Celui du chantage, puisque l'interruption des travaux et les retards dans la livraison des bâtiments entraîneraient pour les maîtres d'ouvrage des problèmes financiers considérables. Pour l'heure, chacun campe sur ses positions et seule une intervention du ministère peut décoincer la situation, puisque là les moyens ne manquent pas pour faire pression sur l'entreprise, serait-elle la plus performante du pays.

Les architectes, en tout cas, n'ont pas l'intention de désarmer, et en appellent au ministre autant qu'au président de la République. Ils font de l'affaire un des chevaux de bataille contre le projet de loi sur la maîtrise de l'ouvrage public. Sans doute à tort lorsqu'ils prétendent que le projet légaliserait de telles pratiques. Mais à juste titre puisque l'affaire démontre comment le rapport de forces joue en faveur des plus grosses entreprises, comment il conduit à l'affadissement de toute volonté de qualité et d'originalité.

Critiquer le corporatisme des architectes ne suffit pas, loin s'en faut, pour évacuer ce problème. Et la résolution de l'affaire aura valeur d'exemple puisqu'il est politiquement impossible de renvoyer les plaideurs dos à dos dans un pays où les conflits entre entreprises et architectes font la tradition. Sans oublier pour autant que cette guerre dommageable à tous, et surtout à la collectivité, va bien devoir s'atténuer un jour. « Avec le développement de groupes économiques gigantesques, la place des architectes est à définir et à protéger ; c'est la seule manière de favoriser une création de qualité », a dit François Mitterrand lui-même. Cette tâche, la loi sur l'architecture va justement la remplir bientôt, en reconnaissant cette place comme essentielle. Elle réforme son enseignement tout en s'accompagnant d'actions en faveur de sa promotion : mobilisation à l'école pour remédier à l'inculture des Français, aides financières incitant les particuliers à faire appel à des architectes.

Mesures d'apaisement

Mais c'est l'Etat surtout qui s'engage : une cinquantaine d'opérations portées par les ministères devront donner l'exemple, la recherche et l'expérimentation seront encouragées tant pour la conception que pour la réalisation et la participation des usagers. Et l'intervention d'un architecte sera obligatoire pour toute construction publique, tout immeuble collectif et bâtiment d'une certaine taille.

L'annonce de ces mesures est-elle de nature à apaiser les craintes de la profession ? Pas complètement, puisque les critiques sont vives contre la réforme de l'enseignement, et les partisans à tout crin de la pratique libérale voient d'un très mauvais œil l'encouragement au développement des ateliers publics.

Mais, sur ce point, l'unanimité des hommes de l'art est loin de se faire. Indéniablement, la décentralisation va finir pas imposer la nécessité de renforcer les outils dont peuvent disposer les communes et les instances régionales. Tel est sans doute l'enjeu majeur des prochaines années : que les élus se sentent responsables de tout ce qui se bâtit sur leur territoire et donc qu'une demande de qualité s'exprime sérieusement chez leurs administrés. Mais cela est une autre histoire... ●

(1) Une exposition à l'Institut français d'architecture (6, rue de Tournon. Paris VIe) présente actuellement ce travail.

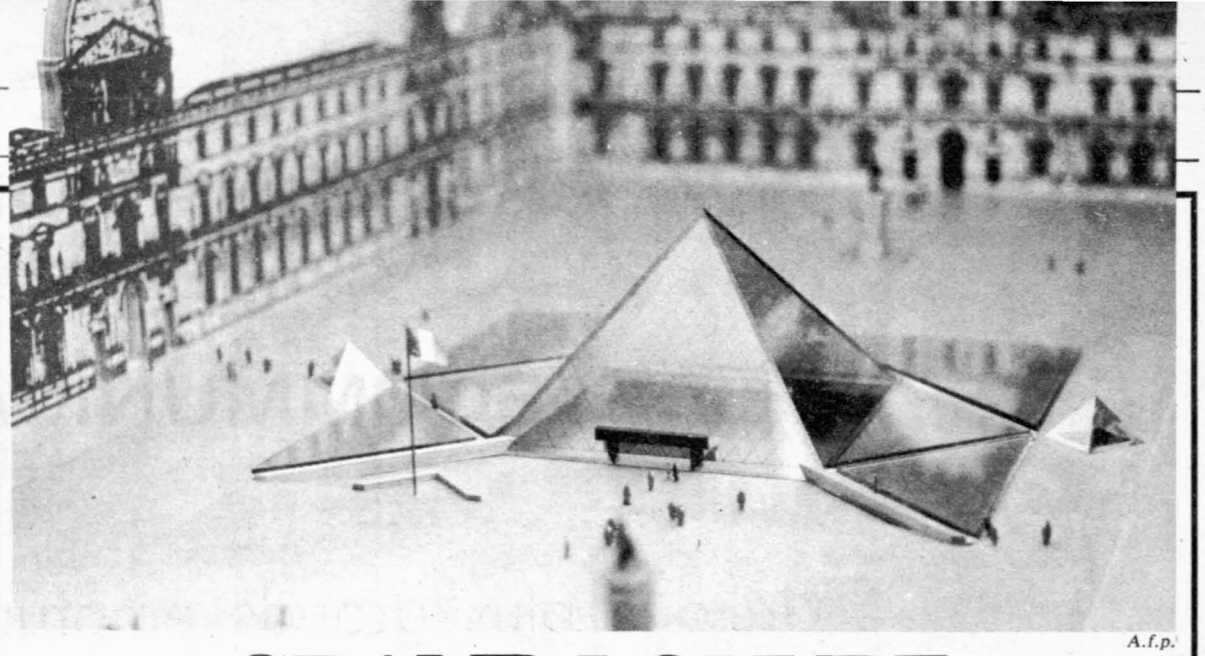

A.f.p.

GRAND LOUVRE : UN PROJET LIMPIDE

Pour que le Louvre ne soit pas seulement le plus vaste musée du monde mais aussi le plus grand, il avait besoin d'un accueil digne de son ambition. Ce sera fait avec la pyramide de verre

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

AINSI donc, la cour Napoléon du grand Louvre accueillera une pyramide de verre. N'en déplaise à la campagne orchestrée contre le projet, I.-M. Pei et Michel Macary, l'Américain et le Français, ont convaincu. Pour une raison simple : il suffit d'en voir la maquette et d'écouter les explications des architectes pour se plier à l'évidence. Une maquette qui démontre clairement comment la perspective jusqu'à l'Arc de Triomphe sera ennoblie par cette pyramique qui la complète. Car elle se moule modestement à l'échelle des autres places et lieux majestueux de ce quartier historique de Paris.

Quant aux explications, elles souffrent mal la contradiction. I.-M. Pei reconnaît que son premier mouvement, à l'idée d'intervenir dans ce haut lieu de l'histoire et de l'architecture françaises, a été de penser : « Impossible. » Puis il a cherché à comprendre l'esprit de la commande. Pour que le Louvre ne soit pas seulement le plus vaste musée du monde mais aussi le plus grand, il a besoin d'un accueil digne de son ambition. Un seul emplacement possible pour cette fonction : la cour Napoléon, stratégiquement centrale, au cœur des trois ailes du bâtiment. Evidemment, pas question de construire en surface et d'anéantir l'harmonie du lieu. Un espace souterrain s'impose. Mais était-il concevable de l'imaginer sans lumière du jour, comme une vulgaire station de métro, alors que la proximité de la Seine interdit de creuser là profondément ? I.-M. Pei répond qu'un grand musée se doit de présenter une entrée immédiatement repérable, assez majestueuse pour signifier l'importance du lieu, assez modeste pour ne pas nuire à son environnement.

La dialectique du Yin et du Yang

Ainsi est née la pyramide de verre. Une forme simple, essentielle, dont la symbolique ne jure pas avec l'Obélisque de la Concorde. Un matériau qui efface les idées de pesanteur, de densité, d'interdit, auxquelles la forme est liée. Un matériau qui engage aussi avec la pierre un dialogue nouveau, une dialectique du Yin et du Yang : n'oublions pas que I.-M. Pei est d'origine chinoise. Un matériau, enfin, qui affiche le choix de modernité tout en respectant le site : par sa transparence, il ne cache rien de l'architecture qui l'entoure, il permet même de la révéler aux visiteurs : au fur et à mesure de la descente au cœur de la pyramide, le regard embrasse dans sa totalité un paysage insoupçonné.

Le verre, étudié par Saint-Gobain, sera limpide, réellement transparent et non verdâtre comme souvent. Mais, réfléchissant, il jouera avec la lumière et la pyramide changera d'allure selon les heures du jour. La structure métallique différera elle aussi des verrières que nous connaissons ; faite d'un alliage semblable à celui du Concorde, elle sera fine et élégante.

Cette pyramide qui a fait couler tant d'encre n'est au demeurant que la partie visible de l'intervention. Un immense hall d'accueil, une cafétéria, un restaurant, des parkings accompagnent la restructuration du musée. Le projet prévoit également un ensemble de boutiques qui fait grincer bien des dents mais le problème serait levé si venait s'implanter ici la cinémathèque, par exemple. Autant d'équipements qui contribueraient à donner au grand Louvre son statut exceptionnel, à faire de lui un musée vivant, un centre de la vie culturelle parisienne.

Le projet veut également retrouver des traces historiques anciennes pour l'instant occultées. Des fouilles doivent remettre à jour le premier Louvre, dans la cour Carrée. Et, devant le Carrousel, sera reconstituée la terrasse de l'ancien château des Tuileries, surplombant les jardins de Le Nôtre redessinés. Paris renouerait ainsi avec d'autres épisodes de son histoire tout en s'enrichissant d'un apport contemporain.

La cohérence, la clarté et la simplicité — I.-M. Pei dit volontiers, dans une rigueur toute orientale, qu'il préfère tracer une ligne plutôt que deux lorsque cela est possible — font toute la force du projet. Et on comprend que François Mitterrand ait été séduit. Si Jacques Chirac avait donné un avis défavorable, peut-être en serait-il allé autrement. Il s'en est bien gardé, tout en évitant de s'engager clairement en faveur de la pyramide. Ménageant chèvre et chou, il s'est contenté de ne pas s'y opposer. Pouvait-il faire moins ? Son expérience d'« architecte en chef des Halles », ainsi qu'il s'était présenté à son arrivée à la mairie, le résultat navrant de sa conduite pusillanisme lui ont sans doute appris que la ligne du plus grand compromis n'était jamais la meilleure en matière d'architecture.

Et, après l'affaire de l'Exposition universelle, il lui était bien difficile de se présenter une fois de plus comme un rétrograde : caresser des ambitions nationales vous impose parfois de ces témérités ! Ce qui ne l'a pas empêché de laisser ses amis monter au front, en appeler au référendum. Voyons, qu'aurait donné un référendum sur Beaubourg, sur la tour Eiffel, sur l'Arc de Triomphe lui-même ?

Une fois donné le feu vert présidentiel, reste à lever évidemment bien des hypothèques. Celle du financement, bien sûr, qui ne dépend pas des architectes. A leur charge, assurer une maîtrise parfaite de la construction, ce qui ne sera pas une mince affaire. Et résoudre le délicat problème architectural de l'entrée dans une pyramide : I.-M. Pei est sans conteste un des plus grands hommes de l'art vivant, faisons-lui confiance.



CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un des plus grands emprunteurs de France

CNT

Finance les investissements des Télécommunications

3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15 - Tél. : 538-52-27

SUR PLACE POUR COMPRENDRE.

LE GROUPE DES BANQUES RÉGIONALES. GROUPE CIC.

groupe cic

Nées dans leur région, les banques du Groupe CIC sont bien placées pour innover. Elles en ont le désir et la capacité. Proches de leurs clients, elles sont à même de les comprendre et de chercher sans cesse les nouvelles solutions qui font avancer le service bancaire.

BIEN PLACÉ POUR FINANCER.

LE GROUPE DES BANQUES RÉGIONALES. GROUPE CIC.

groupe cic

CIC 2.022

EMPRUNT

CHARBONNAGES DE FRANCE

TAUX D'INTERET ANNUEL

13,70%

Obligations de 5.000 Francs émises à 4.977 Francs

remboursables au pair le 20 février 1994

FONDS DE RACHATS

Chaque année l'émetteur, selon les conditions du marché, pourra racheter 10% des titres restant en circulation

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT

13,79%

Une note d'informations peut être obtenue sans frais auprès des Établissements chargés du placement ou au Siège Social 9 avenue Percier 75008 Paris.

ADG - O

GROUPE CdF

B.A.L.O. du 6.2.84 - visa C.O.B. 84-17 du 31.1.84

LES BANQUES SUR PLACE. DES BANQUES BIEN PLACÉES.

B.R.A. Banque Régionale de l'Ain.
B.R.O. Banque Régionale de l'Ouest.
B.S.D. Banque Scalbert Dupont.
C.I.A.L. Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine.
C.I.C. Crédit Industriel et Commercial.
C.I.N. Crédit Industriel de Normandie.
C.I.O. Crédit Industriel de l'Ouest.
S.B. Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial.
S.L.B. Société Lyonnaise de Banque.
S.N.V.B. Société Nancéienne de Crédit Industriel et Varin- Bernier.

groupe cic ***LE GROUPE DES BANQUES RÉGIONALES. GROUPE CIC.***

CIC 2.023

Caisse Nationale de l'Énergie

Gaz de France - Obligations 15,20 % Janvier 1983

Les intérêts courus du 14 février 1983 au 13 février 1984 sur les obligations Gaz de France 15,20 % janvier 1983 seront payables, à partir du 14 février 1984, à raison de 684,00 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 76,00 F (montant global : 760,00 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 113,95 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit 7,60 F faisant ressortir un net de 562,45 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Trésoreries Principales et Perceptions) à la Caisse Nationale de l'Énergie, à Paris, 18 bis, rue de Berri, à la Caisse Nationale ainsi qu'aux Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel, aux guichets de la Banque de France et des Établissements bancaires désignés ci-après :
Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque Paribas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque Indosuez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

petites annonces

DEMANDES D'EMPLOI

Réf. 357. H. 29 ans, D.e.s. math. appliqué, maîtrise d'éco. internationale, allemand, russe, ancien stagiaire Parlement européen. Expérience enseignement. Etudie ttes propositions.
Tél. : 539.85.79 ou écrire au journal qui transmettra.

Réf. 359. H. 35 ans, orig. chilienne, comptable, 1er, 2e échelon, 5 ans exp. trésorerie, compt. gle, bilan, cherche urgent emploi stable Paris. Libre de suite.
A. Barraza, 103, rue de Ménilmontant - 75020 Paris. Tél. : 358.31.18.

OFFRES D'EMPLOI

Réf. 356. Ville de La Roche-sur-Yon (Vendée) recrute d'urgence responsable action économique, expérience nécessaire, contractuel ou statut communal.
Candidatures et C.v. à adresser à Monsieur le Maire, Mairie de La Roche-sur-Yon - Service du personnel, 85021 La Roche-sur-Yon.

Réf. 358. Ville de Feyzin (Rhône), Communauté urbaine de Lyon, 8 000 habitants, recrute d'urgence un rédacteur chargé de l'information et des affaires économiques.
Adresser lettre manuscrite et C.v. à Madame le Maire, 69320 Feyzin.

LA MUTUELLE NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

C'EST

LA SOLIDARITE

MNEF

16, avenue Raspail - 94250 Gentilly



NI GODILLOT NI INTELLO,
SOCIALISTE MAIS PAS SUIVISTE

l'unité

Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de

l'unité

10, rue de Solférino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :
et vous adresse la somme correspondante

* ***abonnement de six mois (180 F)*** ☐
* ***abonnement d'un an (270 F)*** ☐

☐ par chèque bancaire ☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35.J.PARIS

Date Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin ; Révision : Nadine Berger. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

Au risque de vous déplaire

PAR FABIAN GASTELLIER

L'émission de la semaine : « le Gardien » de Harold Pinter, adaptation de Eric Kahane, mise en scène de Raymond Gérôme. F.r.3., dimanche 19 Février - 16 h.

Lors de la création à Londres, en 1960, du « Gardien », une des gloires du théâtre britannique, Terence Rattigan, apostropha Harold Pinter : « Si j'ai bien compris, lui dit-il, cette pièce est l'histoire symbolique de l'homme affronté aux forces de la nature et à Dieu... » « Pas du tout, répondit l'auteur, c'est l'histoire de deux frères qui embauchent un gardien... » Racontée par l'adaptateur Eric Kahane dans un texte de présentation à la pièce, cette anecdote reflète avec délice l'univers de Pinter où l'absurde, la menace, l'humour et le désespoir se marient constamment. Tout a sans doute été déjà dit sur « le Gardien » sur cette impitoyable danse de mort à trois qui unit un clochard mystérieux et agressif à deux frères dont l'un se révèle être un tortionnaire et l'autre, un fou récemment sortie d'un asile psychiatrique. Mais voir et revoir cette pièce est un régal dont on ne se lasse pas. Surtout que Jacques Dufilho, qui fit de ce rôle l'un de ses chevaux de bataille, campe son misérable et pervers personnage avec un abattage étourdissant qui séduisit Pinter lui-même. Merci à F.r.3 d'avoir réinstallé le théâtre de prestige le dimanche après-midi.

VENDREDI 17 FEVRIER :

T.f.1. Désirs de femmes : « Plaisirs d'amour », émission de Simone Vannier -21 h 50.

Encore une fois, pour le dernier volet de cette série consacrée aux femmes, la mise en scène gâche tout. Car les confidences sur la « nouvelle » sexualité, sur l'I.v.g., sur la pilule et sur les rapports toujours aussi difficiles entre hommes et femmes avaient de quoi passionner. Un constat s'impose donc, après ces trois téléfilms : le reportage déguisé en fiction c'est complètement suicidaire.

A.2. « Guérilla », feuilleton en cinq épisodes de Jorge Semprun, Rafael Azcona et Eduardo Chamorro. Réalisation de Mario Camus. Episode n°3 : « le Royal Etranger » -20 h 35.

Ciné-club. Cycle les quatre coins du monde : « Au bord de la mer bleue », de Boris Barnet - 22 h 55.

La France vient de (re)découvrir Barnet grâce à la sortie récente de la « Jeune Fille au carton à chapeau », mais on sait encore peu de chose de ce cinéaste soviétique spécialiste des histoires d'amour qui font pleurer Liouba. « Au bord de la mer bleue », sorte de « Jules et Jim » sur fond de mer Caspienne, nous conte la passion désespérée de deux mécaniciens, Aliocha et Ioussouf, pour la belle Machenka. Mélo et fantaisie ; émotion et lyrisme : une soirée sympathique.



« L'enfant sauvage » de François Truffaut.

F.r.3. Vendredi, magazine d'André Campana : « Ils meurent de faim, et alors ? », émission de Lionel Rotcage -20 h 35.

L'endettement du tiers monde, son avenir incertain et nous et nous et nous... Un film terrible, qui expose sans ménagement la responsabilité de notre système financier dans l'impasse Nord-Sud. Fait du hasard ? Cette émission sera suivie, à 21 h 50, d'un reportage consacré à la sécheresse catastrophique que connaît actuellement l'Afrique (« espace francophone : fleuve Sénégal, un combat contre la mort »). A ne pas manquer, nous ne sommes pas seuls sur terre.

SAMEDI 18 FEVRIER :

T.f.1. Théâtre « Volpone », de Jules Romains et Stefan Zweig d'après Ben Johnson. Mise en scène de Jean Meyer - 20 h 35.

Volpone, ou le renard vénitien faussement moribond... Tout le monde le connaît cette pièce superbe sur l'argent. Ben Johnson avait la férocité chevillée à la plume et Jules Romains l'a remarquablement traduit en français. Malheureusement, il y a peu de surprises à attendre d'une mise en scène signée Jean Meyer, même si Jean Le Poulain a l'étoffe du personnage. Signalons à ses fans que Francis Huster interprète le valet Mosca et tirons un trait pour rappeler aux amateurs de cette œuvre que sa meilleure adaptation reste encore le film de Joseph Mankiewickz : « Guêpier pour trois abeilles » (en anglais « Honey Pot ». A moins que vous ne voyiez à la place « L'avantage d'être constant » d'Oscar Wilde. Une surprise de la programmation !

DIMANCHE 19 FEVRIER :

T.f.1. « La Poudre d'escampette », de Philippe de Broca -20 h 35.

Drôle de guerre et drôles de gens ! Réunis par les avatars des combats, un officer anglais, un trafiquant-résistant et la femme d'un consul suisse fuient les soldats italiens et allemands à travers le désert de Libye. Avec Michel Piccoli, Marlène Jobert et Michael York. Réjouissant.

A.2. Vietnam, série d'Henri de Turenne - émission n° 5 : « En direct de Saigon » - 21 h 40.

1967-1970 : l'Amérique vit à l'heure vietnamienne. Un demi-million de soldats sont venus des Etats-Unis empêcher le Sud-Vietnam de basculer dans le communisme, mais ils ne parviendront pas à renverser la situation déjà établie et finiront par s'embourber dans une sale guerre. Toutes sortes de stratégies militaires ont été essayées, toutes sortes d'expérimentations aussi, allant de la bombe à bille au napalm en passant par les détecteurs de chaleur humaine. Sur place, les bidasses de l'oncle Sam connaissant le fond de la déprime. La drogue fait des ravages dans l'armée et le découragement gagne du terrain. Plus tard, grâce notamment aux sept cents journalistes présents à Saigon, on apprendra que les massacres et la torture étaient pratique courante. Le responsable du « nettoyage » du village de My Laï, le lieutenant Calley, passera en jugement. « Tout le monde est au courant, dira-t-il. Tout le monde en fait autant. » C'était le voyage au bout de l'enfer...



Katharine Hepburn dans « Lame de fond ».

F.r.3. Théâtre : « le Gardien », d'Harold Pinter (voir encadré).

Cinéma de minuit : « Lame de fond », de Vincente Minnelli -22 h 30.

Une fortune familiale est le résultat d'un meurtre. Et d'autres pourraient suivre... Avec Katharine Hepburn.

LUNDI 20 FEVRIER :

T.f.1. « Ça commence à Vera Cruz », de Don Siegel - 20 h 35.

Bagarres, vols, chantage et love story. C'est l'Amérique côté face ; l'envers de « Vietnam », en quelque sorte, même si le film de Don Siegel ne se situe pas à la même époque. Avec Robert Mitchum

A.2. Le grand échiquier, émission de Jacques Chancel. Invité : Michel Legrand -20 h 35.

Monsieur « Parapluies de Cherbourg » a beaucoup changé tout en conservant le même talent. Autour de lui, Claude Nougaro, Fabienne Thibeault, Isabelle Aubret, Ivry Gitlis, Frédéric Lodéon, Alexandre Lagoya, Dizzy Gillepsie et Henri Salvador essaieront de donner le « la » à une comédie musicale improvisée.

F.r.3. « L'Enfant sauvage », de François Truffaut - 20 h 35.

Expérience rousseauiste à l'envers, fondée sur un fait réel, la rééducation d'un enfant sauvage par un médecin de campagne, psychanalyste avant la lettre, a été inspirée à Truffaut par un livre : « Mémoire et rapport sur Victor de l'Aveyron », écrit en 1806 par le docteur Itard. Un fort beau film et une leçon de patience, de compréhension et d'amour.

MARDI 21 FEVRIER :

T.f.1. Les mardis de l'information, magazine proposé par Alain Denvers : Théâtre : « les Amis de monsieur Gazon », spectacle du Chapeau Rouge. Mise en scène de Pierre Pradinas - 21 h 40.

Une satire de la nouvelle « manie de la villégiature » : le réflexe « résidence secondaire ». Ne manquez pas Catherine Frot dans le rôle de Patricia, c'est une comédienne fantastique et trop peu connue.

A.2. « Au nom du Pape roi », de Luigi Magni - 20 h 40.

Rome, 1867. La ville est en effervescence : le mouvement d'insurrection populaire conteste le pouvoir du pape, alors souverain de tout le centre de l'Italie. Garibaldi et ses troupes marchent vers la cité, la révolution couve et l'on découvre un fils secret à l'archevêque Colombo, juge au tribunal suprême du Sacré Collège. Rien ne va plus... Avec Nino Manfredi.

F.r.3. « A tout cœur à Tokyo pour O.s.s. 177 », de Michel Boisrond - 20 h 35.

Du sous James Bond inspiré des romans de gare de Jean Bruce. On peut aimer. Avec Frederick Stafford et Marina Vlady.

MERCREDI 22 FEVRIER :

T.f.1. « Masaïs », reportage de Jean-Claude Luyat et Jean-Noël Levaton - 21 h 25.

Ils sont beaux, ils sont fiers, ils sont noirs... Errant entre le Kenya et la Tanzanie, les guerriers masaïs n'ont jamais été colonisés. Leur existence secrète remonte directement à l'Egypte des pharaons. Une ultime trace des grandes civilisations disparues...

A.2. « Une femme jalouse », téléfilm de Peter Kassovitz -20 h 35.

Lorsque la jalousie pousse au crime. Une jalousie absurde, celle que Noëlle développe autour du passé de Pierre, son amant. De ce passé, elle ne sait rien ; de ce passé, elle se sent exclue. Une tragédie inspirée d'un fait divers réel interprétée par Michel Duchaussoy, Pascale Rocard et Catherine Rich.

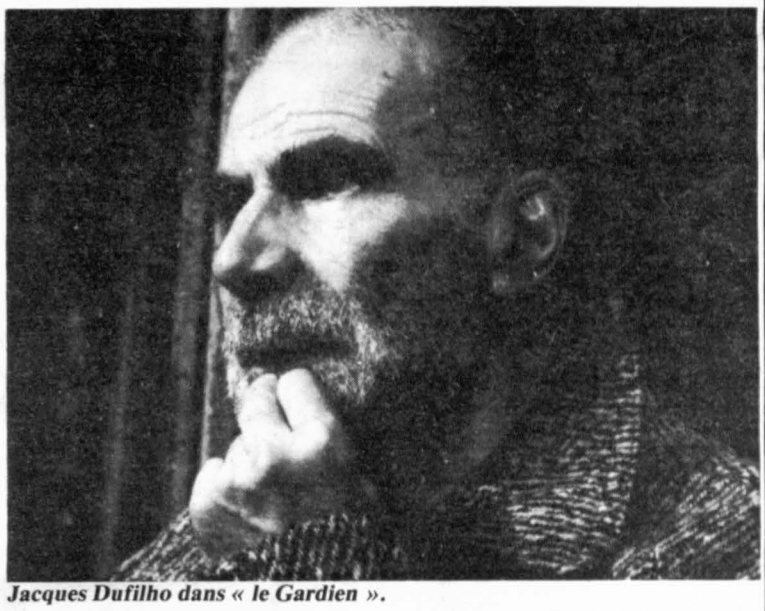

Jacques Dufilho dans « le Gardien ».

Mœurs en direct, émission de Pascale Breugnot : « Vive la crise ! » avec Yves Montand -21 h 40.

Suite du show politique d'Yves Montand. Il est bien, Montand, il comprend tout à tout et peut parler de tout à tous. Bah ! dites donc...

JEUDI 23 FEVRIER :

T.f.1. « La Chambre des dames », série de Françoise Verny et Yannick Andreï d'après l'œuvre de Jeanne Bourin. Episode n° 10 (fin) -20 h 35.

A.2 « Le Testament », série de David Stevens d'après le roman de Nevil Shute - épisode n°2 -20 h 35.

F.r.3. « Les Fiancés du Rhône », téléfilm de Sylvain Saada et Claude Othnin-Girard -20 h 35.

La famille, l'école et maintenant l'armée, c'en est trop : Hugues explose et part à l'aventure en remontant le Rhône sur un bateau. Nathalie, petite ouvrière, partagera son rêve. Mais jusqu'où peut-on rêver sans carte de crédit offerte par la société ?

Collection Jean-Luc Bertini

La chronique littéraire de Claude Glayman



MECENES ET MARCHANDS

La fièvre de Mai-68 a-t-elle tué définitivement la race des mécènes dont Doucet le magnifique et Corti le libraire-artisan furent d'éclatants exemples?

• François Chapon : « Mystère et splendeurs, de Jacques Doucet 1853-1929 » — Jean-Claude Lattès.

José Corti : « Souvenirs désordonnés » (...1965) — librairie José Corti.

• Patrick Combes : « la Littérature et le mouvement de Mai-68 », Seghers.

SANS snobisme, sans salons, sans mécènes, il n'y a pas de littérature ni d'ailleurs de beaux arts. Telle a été la règle depuis plusieurs siècles jusqu'à ce que la littérature se laïcise, s'industrialise, entre dans l'époque et les pratiques les plus courantes du public.

La dernière révolte contre le statut marchand du livre remonte à Mai-68, révolte dont l'enjeu et les causes sont étroitement liés à la contestation de la littérature et de son sort, comme le montre un livre en tous points remarquable : « la Littérature et le mouvement de Mai-68 ». Parus il y a quelques mois, les souvenis du libraire et éditeur José Corti illustrent le cas complexe d'un homme qui a pris des risques financiers en faveur de la littérature mais qui, tout en les prenant, s'inscrit dans la lignée, si on peut dire, « pré-industrielle » du mécène amateur et de l'éditeur élitiste. Jacques Doucet fournit un exemple plus classique de mécénat où se mêlent snobisme, argent, bon goût.

Pour rendre compte de ce destin passionnant et passionné, François Chapon, conservateur en chef de la bibliothèque Jacques Doucet, a écrit un ouvrage d'une sûreté de documentation et d'une allégresse de plume sans égal qu'on lit comme un roman. Le grand-père de Jacques Doucet, soldat de l'Empire, fut à l'origine d'une grande fortune amassée dans l'industrie chemisière que le fils et le petit-fils transformeront en haute couture. De 1850 à 1914, le nom des Doucet se confond avec l'élégance parisienne. Confident des dames de la haute société, prévenant dans ses relations, doté d'un grand sens contractuel et d'une réelle sûreté de jugement, tenant grande table, pratiquant parcimonieusement le voyage, et très riche, Jacques Doucet constitue d'abord une remarquable collection d'art du XVIIIe siècle. Il rompt ensuite avec cette tradition et amorce une reconversion dans l'art d'avant-garde en négociant sa collection (dès 1912) et en s'entourant d'experts et de conseillers qui compteront parmi eux plusieurs des initiateurs de la littérature du XXe siècle. Doucet est l'ami du critique Félix Fénéon, des artistes Paul Iribe (la Bibliothèque Forney a consacré une remarquable exposition à Paul Iribe au cours de l'automne 1983), Legrain, Csaki, etc. Il utilise les services d'Arnold Van Gennep (l'ethnologue des folklores), de Victor Segalen (l'officier sinologue). Il fait appel au concours de Pierre Reverdy (qui lance sa célèbre revue « Nord-Sud » grâce aux subsides du couturier) et se tourne résolument vers l'art moderne au moment où ce dernier suscite plutôt de l'incertitude qu'autre chose. Alors qu'en 1913, pour élaborer les plans de sa bibliothèque, il a recours aux services d'André Suares, écrivain méconnu de nos jours, plutôt classique en dépit d'un flair très fin et quasi universel, notre personnage s'ouvre à la nouveauté.

En 1919, Breton fonde « Littérature », et le même Breton, à la fin de l'année suivante, rencontre Doucet. Commence alors une étonnante collaboration entre le mécène et le futur chef de file d'un des grands mouvements artistiques du XXe siècle. Breton conseille Doucet pour ses achats, il lui fait acquérir quelques-unes des pièces essentielles de la nouvelle modernité depuis « les Demoiselles d'Avignon », œuvre phare de Picasso jusqu'aux Picabia, Duchamp, Delaunay, etc. Breton introduit Aragon dans la maison et tous deux enrichiront considérablement la bibliothèque de Jacques Doucet (manuscrits, autographes, éditions de base, etc.). Il est fascinant de lire les notes rédigées à l'intention de leur patron par ces deux bibliothécaires de génie qui trouvent là de sûrs moyens de vivre tandis qu'ils préparent, si l'on peut dire, l'avènement du surréalisme dont 1924 sera la date charnière. Artaud et Drieu La Rochelle, Tzara et Eluard sont directement ou indirectement associés à cette coopération unique. Unique parce que si Doucet n'est pas l'inspirateur de tous ces bouillonnements — il est même souvent moqué par ceux qui en sont les acteurs — il donne pignon sur rue à ce qui ne semble que laboratoire. Le scandale Anatole France, l'adhésion d'Aragon et de Breton au communisme, et sans doute le vieillissement de Doucet conduiront cependant à la rupture. Le vieil homme a servi, il a été très discret, probablement incertain, il meurt parmi les trésors du XXe siècle, dans la solitude.

Corti, lui, est associé dès le début à l'aventure surréaliste. Faute de devenir l'écrivain qu'il rêvait d'être, il se tourne vers la librairie, en attendant d'être l'éditeur de Julien Gracq. Dans ses souvenirs défile une galerie de personnages prestigieux, certains à peine célèbres. Corti dit rarement quelque chose d'essentiel à leur sujet mais dans un style d'un classicisme quasi anachronique, il rapporte des anecdotes significatives, souligne des traits méconnus, dépeint un visage, restitue une conversation, justifie des remarques désobligeantes ou au contraire fonde ses louanges. La voix est singulière, parce qu'authentique et originale. Ainsi donc nous entrevoyons Gracq « le dernier des romantiques » ; l'auteur du « Rivage des Syrtes » sert de prétexte à une charge de l'auteur contre les prix littéraires ; lui succèdent René Char, Benjamin Fondane le pénétrant critique de Baudelaire mort à Auschwitz. Gaston Bachelard, le débonnaire laveur de vaisselle et philosophe de la poésie, le critique germanophone Albert Béguin, Salvador Dali « acteur qui ne se démaquille jamais » (Gala, l'insensée femme du peintre est croquée de manière inoubliable), les Noaille (autres mécènes qui ont financé « le Sang d'un poète » et les premiers films de Luis Bunuel « Chien andalou », « l'Age d'or »). Plus grave l'attitude vis-à-vis de l'ex-ami Paul Eluard : le fils de José Corti est déporté à dix-neuf ans pour faits de résistance, il ne reviendra pas, Eluard refuse de préfacer un recueil de ses poèmes, prétexte : le père a eu la dent dure contre Aragon. Corti ne l'admet pas. Pas plus qu'il n'admet le refus de l'engagement des poètes, tel qu'il est défendu par Benjamin Péret. Corti est chrétien, il déteste les chapardeurs de livres, il a une morale et une intransigeance rares ! Est-ce ce qui le prédispose à mieux comprendre André Breton et son silence final ? Sur le fondateur du surréalisme, Corti a écrit quelques pages remarquables et remarquées au cours desquelles il semble suggérer une conversion finale de celui qui avait poursuivi toute sa vie un autre absolu que celui de Dieu. Ne serait-ce que pour ce passage, il vaut la peine de se procurer les souvenirs de Corti.

Cet absolu de l'art est au cœur du bouleversement de Mai-68, bouleversement préparé plusieurs années auparavant par certains écrits et mouvements intellectuels, où les héritiers du surréalisme et les situationistes surtout occupent une place notoire.

Estime-t-on qu'il s'agit d'une excessive exigeance attribuée à l'art et à la littérature ? Patrick Combes montre comment dans la confusion et la fièvre s'est produite en Mai-68 une remise en cause du statut de l'écrivain et plus généralement de l'intellectuel.

Analyse très documentée et fort convaincante de l'activité du groupe « Tel quel » et de Philippe Sollers, de Jean-Pierre Faye et de sa revue « Change », d'autres écrivains proches ou membres du P.c.f., de Sartre poussant très loin l'autocontestation, des hommes de théâtre définissant à Villeurbanne la notion de « non public » (tout cela parallèmement à la réflexion de l'Université sur elle-même et au mouvement social et politique). On peut même parler de manifestation de nouvelles formes d'art tels les poèmes anonymes, les énoncés muraux, les expressions de collectifs littéraires, la parole sauvage. Cette tentative paroxystique de prise de parole illustre l'interrogation de Breton : « La médiocrité de notre univers ne dépend-elle pas essentiellement de notre pouvoir d'énonciation ? » Etudiant avec précision le rôle que Mai-68 a occupé dans la littérature de fiction (trois cents titres en 1978 !), Patrick Combes s'efforce de tirer un bilan de l'événement. Ce bilan est nuancé : après 1968, la littérature a été plus banalisée et plus médiatisée que jamais, et par-là se traduisent certaines formes de désacralisation salutaire du livre et du maître à penser, alors que l'éloge de « la culture supérieure du passé » prônée par Marcuse est revenue au premier plan. Mai-68 n'a pas suscité de nouvelle littérature mais a fait écrire de nouveau en réhabilitant définitivement la subjectivité après une bonne décennie de sciences humaines et de structuralisme. Peut-on à l'inverse parler d'un déclin du littéraire entré dans une phase d'industrie et de médias qui ne passe par aucun autre mécénat, ou faut-il évoquer une forme de démocratisation par une sécularisation comme il ne s'en était guère produite avant 1968 ? Le pouvoir socialiste installé depuis mai 1981 a-t-il modifié quoi que ce soit à l'état de cette interrogation ? Autre question posée à la fin de ce remarquable essai et qui ne fait que prolonger la précédente. Sommes-nous entrés, entrons-nous dans une nouvelle ère culturelle ? Et si oui, laquelle ?

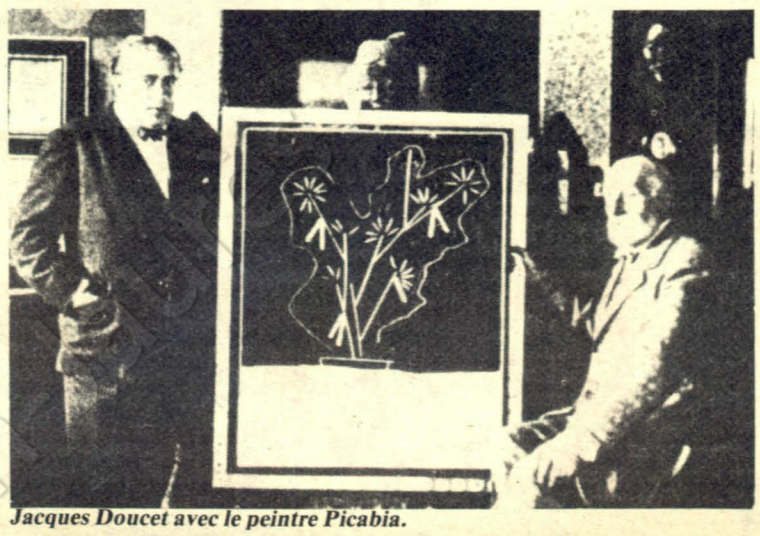

Jacques Doucet avec le peintre Picabia.



Une création de Doucet portée par Réjane.

LISEZ AUSSI...

• Robert de Saint-Jean : « Passé pas mort », Grasset.

Le « Journal d'un journaliste » de Robert de Saint-Jean paru en 1974 fut remarqué par Malraux. L'auteur récidive ici et fait défiler devant nos yeux une précieuse galerie de portraits de Roosevelt à Julien Green. Le film d'une époque dont nous nous détachons progressivement.

• Claude Delay : « Chanel solitaire », Gallimard.

On aime ce livre qui traque la face secrète d'une femme qui façonna la Parisienne. La haute couture et la littérature ont plus d'un point commun : ne serait-ce que la mondanité !

• Arthur Gold et Robert Fizdale : « Misia. La vie de Misia Sert », Folio Poche.

Mariée trois fois à trois personnages clefs de l'époque. Amie de Colette, Misia inspira Cocteau et Proust et régna sur un milieu fabuleux. Eblouissant !

• « Change international » n° 1.

La revue de Faye au stade de la multinationale. On reste fasciné par une avant-garde qui s'entête avec raison à le demeurer.

• Jean-Yves Tadié : « Proust », Les dossiers Belfond.

Un dossier très diversifié par un « proustien » de pointe qui prépare pour la Pléïade une nouvelle édition de la « Recherche ».

• Jean Lescure : « Un été avec Bachelard », Luneau-Ascot éditeurs.

L'homme et l'œuvre par un disciple... Le livre fut mis en cause par la fille du philosophe et pourtant il est indispensable pour en comprendre l'originalité.

• Henri-Charles Tauxe : « Georges Simenon. De l'humain au vide », Buchet-Chastel.

Curieux traitement des personnages de Simenon à la lumière de la micro-psychanalyse. Un éclairage inhabituel.

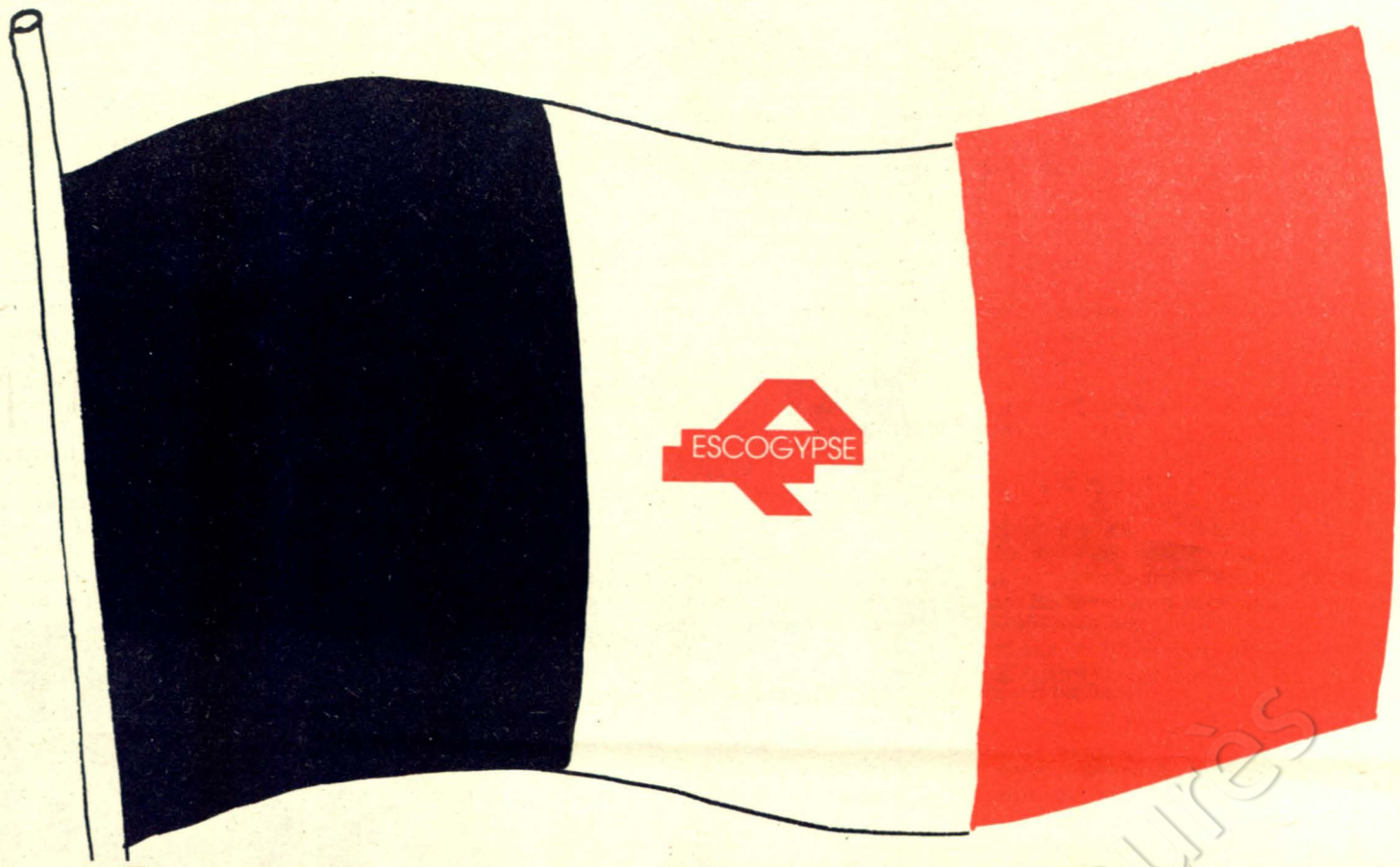

ESCOGYPSE

PLAQUES DE PLATRE ENROBÉES DE CARTON

Enfin, une Plaque de Plâtre Française sur le Marché Français...

Produite par la seule société de fabrication à **capitaux 100% Français** dans une des usines les plus modernes d'Europe, sur les bords de l'Escaut.

et à des prix... Plus que compétitifs !

Plaques fabriquées selon les spécifications de la norme NFP 72302 - Norme DIN 18180
Classification au feu M1

Pour connaître le nom du négociant habilité le plus proche de chez vous
Téléphonez-nous au (27) 46.47.39

Vous ne le regretterez pas !

Fondation Jean Jaurès

(suite de la page 28)

tes d'un certain retour à l'immobilisme.

On peut penser que l'équilibre des forces au sein du bureau politique laisse encore ouverte les deux possibilités. Si l'élection de Tchernenko a été le fruit d'un compromis, les prochaines semaines permettront peut-être d'en connaître les autres éléments. Par exemple, lorsque le Comité central aura — vraisemblablement en avril — à élire le nouveau président du Soviet suprême qui fait fonction de chef d'Etat. Depuis 1977, Leonid Brejnev avait cumulé ce poste avec celui de secrétaire général et Youri Andropov avait prolongé ce cumul sur sa personne. Mais ce n'est pas une règle écrite et l'application pratique de la séparation entre le parti et l'Etat pourrait conduire d'ici à deux ou à trois mois à flanquer Tchernenko d'un « président » à qui reviendrait le soin d'assurer la représentation extérieure de l'Union soviétique. On parle déjà, dans cette éventualité de l'éternel ministre des Affaires étrangères Andreï Gromyko dont on dit qu'il a fermement soutenu la candidature de Tchernenko et dont on a en tout cas remarqué qu'il a, mardi, pendant la cérémonie des obsèques, prononcé, sur un ton modéré, le premier et le plus important discours après celui du nouveau secrétaire général.

Reprendre le dialogue

Parler de Gromyko c'est évidemment parler de la politique extérieure de l'U.r.s.s. Faut-il dans ce domaine, où le successeur d'Andropov ne semble avoir qu'une expérience limitée, s'attendre à des changements ? Non si l'on pense que l'U.r.s.s. pourrait faire brusquement des concessions pour reprendre les négociations de Genève sur les euromissiles. Mais un dirigeant soviétique connu pour sa compétence en matière internationale nous faisait remarquer mardi à Moscou que « l'on peut trouver d'autres thèmes pour reprendre le dialogue ». Même si on dénonce son « hypocrisie », on est très attentif au Kremlin à tout ce que le président Reagan peut dire dans ce domaine. Aussi bien avec le vice-président Bush qu'avec Pierre Mauroy, le chancelier Kohl ou Margaret Thatcher, Constantin Tchernenko a voulu se montrer « ouvert ».

Les égards dont a bénéficié la délégation française aux obsèques d'Andropov montrent que si Washington demeure le point de mire, Moscou compte aussi beaucoup sur la France pour faciliter une reprise du dialogue Est-Ouest. En dépit des problèmes techniques et financiers qui restent à régler, l'Union soviétique vient de faire un effort important — concrétisé lors de la récente visite d'Ivan Arkhipov à Paris — pour élever le niveau des échanges avec la France. Et l'on ne cache pas à Moscou que ce geste se fonde sur l'espoir de retrouver le contact politique avec Paris au plus haut niveau. Rien ne permet de croire que cela soit pour demain. Mais on aurait tort de ne pas être attentif à ce qui pourrait se passer au Kremlin dans le proche avenir. Au-delà de l'ironie que peut susciter le fait qu'un homme de 68 ans, paralysé par une longue maladie, est remplacé par un homme de 72 ans flanqué d'un autre de 75 ans, il faut bien voir que se met lentement en place une nouvelle génération qui est désormais en mesure de peser sur les décisions. Délaissons la kremlinologie et ses concours de pronostics mais retenons le nom du benjamin du Bureau politique : Mikhaïl Gorbatchev. ●

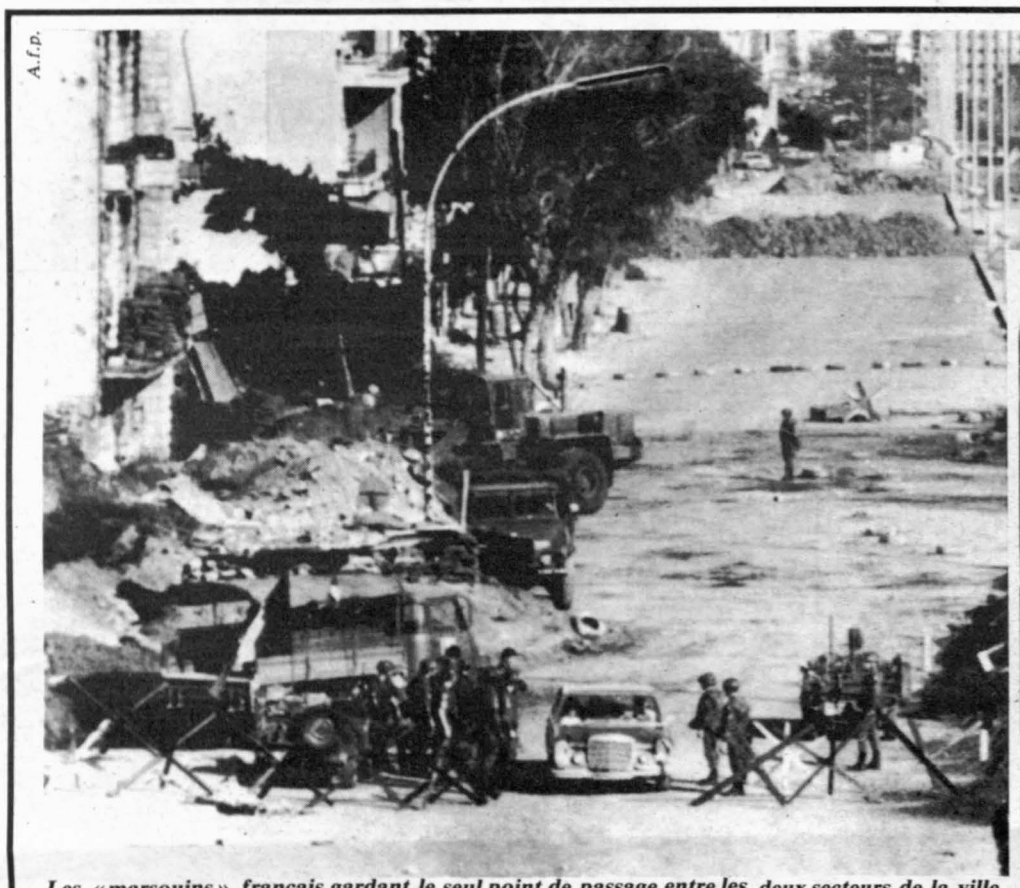

A.f.p.



Les « marsouins » français gardant le seul point de passage entre les deux secteurs de la ville.

Un soldat français transportant une petite fille de l'autre côté de la « ligne verte », séparant Beyrouth.

BEYROUTH: S'IL N'EN RESTE QU'UN...

Les troupes françaises, seule force d'interposition entre les deux camps désormais, ont réussi à "garder le contact" avec l'ensemble des combattants libanais. En attendant une éventuelle "onusation" la France est donc de nouveau en première ligne

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ

S'achemine-t-on vers le dernier acte à Beyrouth ? Dimanche dernier François Mitterrand soulignait à la télévision que la position d'Amine Gemayel était compromise. Elle l'est encore plus depuis le début de cette semaine avec l'effondrement de l'armée libanaise qui ne semble plus en état d'arrêter la marche vers la mer des troupes druzes de Walid Joumblatt.

Dix années de guerre ont fait de Beyrouth une ville éclatée, microcosmos où s'affrontent sans cesse les combattants des diverses milices. Dans le secteur ouest, on pense déjà à reconstruire pour la quatrième fois, un hôpital qui venait d'ouvrir ses portes. A l'est, le même panorama, des immeubles reconstruits depuis l'été 1982 sont à nouveau en ruines...

Après la bataille de Beyrouth et la résurgence de la ligne qui sépare les deux secteurs, les milices chiites ont fait preuve d'une grande modération. Tout au moins ainsi le laissent supposer les déclarations du chef chiite Nabih Berri. Dans les faits les choses ne sont pas faciles. Très souvent, face à l'arrogance et à l'arbitraire dont les « phalanges chrétiennes » ont fait preuve, certains petits chefs des milices Amal se laissent aller à des vengeances où à des règlements de comptes qui peuvent, d'un moment à l'autre, casser les fragiles équilibres sur lesquels reposent les espoirs des Beyrouthins.

Depuis plus d'une semaine de combats très violents on compte plus de 400 morts et 1 300 blessés. Sur la ligne de démarcation, les forces françaises montent la garde, sur le pont de Babir, seul passage habilité entre les deux secteurs de la ville. Pour les soldats français, cela représente des nouveaux risques mais aussi, sur place, tout le monde s'accorde à signaler l'importance de cette présence. Tout en s'adressant au Conseil de sécurité des Nations unies pour obtenir le remplacement des hommes de la force multinationale par des troupes internationales des Nations unies, la France maintient son contingent sur place. Les trois autres contingents, américain, britannique et italien ont reçu l'ordre de quitter Beyrouth et ils ont commencé aussitôt leur évacuation dans des conditions qui, pour les deux premiers au moins, n'ont pas brillé par la dignité. Le commandement français a réussi à « garder le contact » avec l'ensemble des forces libanaises en présence. Ainsi, la victoire des milices Amal n'a pas inquiété outre mesure les chefs militaires français. Les propos tenus par François Mitterrand à l'émission « Sept sur sept » ont eu aussi le mérite de clarifier le sens de la mission des troupes françaises au Liban. Ni des bombardements pour masquer, mal, une retraite, selon la « stratégie » américaine ni une présence honteuse et timorée... On prend en compte la nouvelle réalité et on accentue la demande « d'onusation » du contingent de la force multinationale. De nombreux émissaires français maintiennent le dialogue avec tous les acteurs du drame libanais.

Bien entendu, la situation est très délicate, le nouveau rapport de forces créé depuis mardi pouvant tout faire basculer. De nouveaux et sanglants attentats sont à craindre ; la force française étant la seule à rester sur place elle doit affronter tous les dangers d'une guerre aux règles mal définies ou inexistantes.

La relance de l'activité diplomatique a remis sur le tapis le rôle modérateur de l'Arabie Saoudite. L'émissaire saoudien, Rafic Hariri, a entendu à Beyrouth et à Damas les desiderata de l'opposition à Amine Gemayel. La première revendication du front d'opposants est toujours la révocation du traité avec Israël du 17 mai 1983. Il semblerait même que la démission d'Amine Gemayel ne soit plus demandée si toutefois le chef de l'Etat libanais acceptait de renoncer définitivement à la ratification dudit traité. Bien évidemment, Israël a averti Gemayel des risques encourus par le Liban si le traité est annulé. La fermeté de l'opposition laisse malgré tout peu de portes ouvertes au chef chrétien, et même chez les diplomates étrangers la nécessité d'annuler le traité trouve un large consensus.

L'autre grande revendication de Joumblatt, Berri et les autres concerne la nouvelle distribution du pouvoir. Selon l'avis de l'opposition, il est urgent de procéder à un rééquilibrage au sein de l'appareil d'Etat. Il s'agirait de faire cesser « l'hégémonie des phalanges sur le pouvoir ». Le problème c'est qu'on voit mal Amine Gemayel mettre au pas les hommes armés du parti de Pierre Gemayel. Ces affrontements inter-phalangistes, à force de se produire, peuvent coûter cher à Gemayel fils. Aujourd'hui, tout le monde se tourne vers la Syrie, et les observateurs se demandent si la victoire de Damas et de ses alliés libanais n'ouvre pas les portes à une nouvelle influence soviétique dans la région. Rien n'est moins sûr ; le Liban est une terre riche en retournements politiques de toute espèce et le retour en force de la Syrie ne représente pas automatiquement un renforcement de l'alliance entre Damas et Moscou. En revanche, une Syrie forte et confortée par les hésitations de Washington pourrait être tentée de négocier une nouvelle donne géopolitique régionale directement avec Israël et avec les Etats-Unis...

Entre-temps, la France, qui, comme l'a souvent signalé Claude Cheysson, ne participe pas du même « engrenage », au Liban, que les Américains, doit maintenir dans une situation de plus en plus complexe sa place particulière dans la poudrière libanaise. Actuellement la mission de la force multinationale, telle qu'elle avait été définie, n'a plus de signification par rapport à l'évolution politique et militaire du conflit libanais. Le gouvernement français déclarait récemment : « La France n'est pas au service de tel ou tel parti dominant au Liban et tous les Libanais peuvent être considérés comme les amis de la France. » Un éventuel déploiement des troupes de l'O.n.u. doit compter avec l'accord des parties en présence sur le terrain de bataille. On croit savoir la Syrie favorable — sous certaines conditions — à une telle mesure, il reste que les Etats-Unis n'ont pas encore exprimé leur position à ce sujet. En ce qui concerne l'Union soviétique, elle se déclare favorable à l'envoi de « casques bleus » — ce qui est une position nouvelle — mais après le départ de tous les navires américains et de la force multinationale. Etre effectivement « l'ami de tous les Libanais », voilà le principal atout de la politique française, mais le temps presse et l'évolution du conflit libanais laisse peu de marge aux développements diplomatiques. Les paroles de François Mitterrand dimanche dernier à « Sept sur sept » ont été bien reçues par Beyrouth, et la débandade américaine remet la France en première ligne avec les risques et les responsabilités que cela comporte.

MOSCOU : TCHERNENKO, LE DERNIER AVANT LA RELÈVE ?

Cette fois, celui que les photos officielles publiées dans la "Pravda" désignent incontestablement comme le numéro deux est un homme de 52 ans Mikhaïl Gorbatchev. Lentement une nouvelle génération de dirigeants se met en place

PAR CLAUDE ESTIER

PRECEDE d'une forêt de couronnes dont les larges rubans rouges répètent cent fois son nom, le cercueil de Youri Andropov — masque embaumé, méconnaissable, trahissant ce qu'a dû être la souffrance de ses derniers jours — vient d'être déposé face au mausolée de Lénine à l'instant où expirent les dernières notes de « la Marche funèbre ». Sur la place Rouge figée de froid et de silence, les douze coups de midi accompagnent les dignitaires du Kremlin qui montent lentement les marches de marbre brun avant d'apparaître un à un le long de la tribune la plus célèbre du monde. Un petit homme aux yeux bridés et dont les cheveux gris dépassent sous le bonnet de fourrure a pris place devant les micros. Elu la veille secrétaire général du P.c.u.s. par le Plénum du Comité central, il tire quelques feuillets de sa poche et commence à lire d'une voix monocorde, trébuchant plusieurs fois sur les mots que les haut-parleurs renvoient aux quatre coins de la place, par-dessus la foule « institutionnelle » — quelques milliers de responsables triés sur le volet — qui en occupe le centre, immobile et muette.

Ainsi a commencé mardi 14 février 1984, le règne de Constantin Tchernenko, 72 ans, cinquième successeur de Lénine à la tête de l'U.r.s.s. en soixante années, après Joseph Staline, après Nikita Khrouchtchev, après Leonid Brejnev et après Youri Andropov qui n'aura pas eu, en quinze mois, dont six d'absence physiquement, le temps d'imprimer sa marque à l'Histoire. Début de règne pour lequel s'était rassemblé le plus extraordinaire parterre de dirigeants mondiaux qu'on puisse imaginer puisque le nouveau promu aura vu défiler devant lui en moins d'une heure, se suivant à quelques mètres dans la salle du trône où sont inscrites en lettres d'or toutes les batailles de la Russie, le vice-président George Bush et Fidel Castro, le chancelier Kohl et Nicolas Ceaucescu, Margaret Thatcher et Yasser Arafat, le président Pertini et Indira Gandhi, le ministre des Affaires étrangères d'Irak et celui d'Iran, Pierre Mauroy et le vice-Premier ministre chinois Wan Li. Une succession à Moscou est un étrange rite — désormais très au point — mais un rite auquel sacrifient, avec des sentiments divers, tous les puissants du monde.

Continuité et prudence

Les spécialistes de la « kremlinologie », qui oublient trop souvent qu'il ne s'agit pas d'une science exacte, ont déjà, depuis lundi, beaucoup dit et écrit sur les raisons pour lesquelles le choix des douze hommes du Politburo s'est porté sur Tchernenko. « Pape de transition », affirment les uns. « Revanche des bréjneviens », soulignent les autres. Les deux hypothèses sont trop simples pour être totalement vraies. Ce qui ne signifie pas qu'elles soient totalement fausses. Il est certain qu'au lendemain de la mort de Brejnev, en novembre 1982, Tchernenko, le dauphin, avait été écarté au profit d'Andropov qui avait, dans les mois suivants, fait entrer trois de ses « jeunes » partisans — Mikhaïl Gorbatchev, Grigori Romanov, Vitali Vorotnikov — dans l'instance suprême du parti. Mais c'était Andropov et sa forte personnalité bénéficiait en outre du soutien de l'armée — le maréchal Oustinov — et de la diplomatie — Andreï Gromyko. Andropov mort, ses deux principaux poulains, Gorbatchev et Romanov, seuls, avec Tchernenko, à être à la fois membres du Bureau politique et secrétaires du Comité central, étaient trop fraîchement promus pour pouvoir prétendre directement à la succession. D'où le retour à Tchernenko qui, depuis la maladie d'Andropov, était redevenu le second. Donc encore un homme de la vieille génération ayant fait toute sa carrière dans l'appareil du parti. Mais, cette fois, celui que les photos officielles publiées dans « la Pravda » et les « Izvestia » désignent incontestablement comme le second, Gorbatchev, est un homme de 52 ans, qui n'en avait donc que 21 à la mort de Staline et qui passe pour « réformiste » en matière économique et ouvert vers l'Occident.

Cela étant dit, Tchernenko, dont la nomination a été proposée à ses pairs par le premier ministre Tikhonov lui-même âgé de 78 ans, n'est pas forcément là pour un intérim ou pour une revanche. A Pierre Mauroy qu'il a reçu mardi au Kremlin — le troisième dans l'ordre de préséance après George Bush et Indira Gandhi — il est apparu comme un homme volontaire et satisfait d'avoir enfin l'occasion de s'affirmer. Et s'il convient d'attendre son premier grand discours annoncé pour le 2 mars, deux jours avant les « élections » pour le renouvellement du Soviet suprême, ses propos de cette semaine, lundi après sa désignation par le Comité central et mardi sur la place Rouge, se sont situés dans une certaine continuité avec l'action entreprise par son prédécesseur, nuancée il est vrai par un appel à la prudence et au réalisme qu'il a appuyé sur un vieux dicton russe : « Il faut mesurer sept fois avant de couper. »



Constantin Tchernenko, vue par Daullé.

Un bilan mitigé

Essayer de savoir ce que peut être cette continuité revient à se demander ce qu'a été le bilan des quinze mois d'Andropov. Au plan des chiffres et des statistiques, il comporte sans doute des aspects positifs. Les mesures de discipline prises pour remettre au travail ceux qui avaient quelque peu tendance à s'en échapper ont donné des résultats : après plusieurs années de régression, la croissance paraît avoir repris en 1983 et la productivité du travail a augmenté. Un effort a été accompli dans l'agriculture où pourtant de nombreux problèmes demeurent. Corollaire : la distribution des produits alimentaires dans les villes s'est un peu améliorée bien que la viande et le beurre demeurent rares à Moscou. La lutte contre la corruption a fait de nombreuses victimes y compris parmi certains cadres du parti qui ont été relevés de leurs fonctions et parfois emprisonnés. Toutes ces mesures ont été appréciées de la population, tout au moins du « petit peuple », et sans doute est-il difficile de les remettre en cause.

Mais ce n'est pas là l'essentiel. L'équipe Andropov avait aussi annoncé des réformes plus profondes telles qu'une certaine forme de décentralisation donnant plus de pouvoir aux soviets des municipalités, l'octroi d'un droit de veto aux collectivités ouvrières sur les problèmes de planification et de gestion des entreprises et, au plan plus directement politique, l'ébauche d'une plus nette séparation entre les responsabilités du parti et celle du gouvernement. Lorsqu'il critique « ceux qui veulent continuer à travailler à l'ancienne, qui ne veulent pas comprendre que les conditions ont changé et que la vie pose de nouvelles exigences », Constantin Tchernenko semble avancer dans les pas d'Andropov. Mais quand il ajoute qu'il ne faut « ni surestimer ni minimiser ce qui a été accompli », ceux qui n'ont pas confiance en lui peuvent justifier leurs crain-

(suite en page 27)



Devant le catafalque de Youri Andropov, le premier à droite de Tchernenko, sur la photo publiée par « la Pravda », est Mikhaïl Gourbatchev.



Pierre Mauroy reçu par le nouveau secrétaire général du P.c.u.s. A.f.p.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325